



Université de Montréal

Une analyse interactionnelle des émotions dans les institutions totales :  
le cas de l'émission radiophonique du centre de détention de Montréal

par

Audrey Barbier

Département de communication

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maitre ès Sciences  
en Sciences de la communication (M. Sc.)  
option Communication organisationnelle

Août 2010

© Audrey Barbier, 2010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Une analyse interactionnelle des émotions dans les institutions totales :  
le cas de l'émission radiophonique du centre de détention de Montréal

présenté par :

Audrey Barbier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

président-rapporteur

directeur de recherche

membre du jury

membre du jury

## RÉSUMÉ

Le sujet principal de ce mémoire est l'expression des émotions en univers carcéral. L'émission radiophonique « Souverains Anonymes » a servi d'étude de cas pour ce travail. Dans cette étude, j'ai analysé en détail l'expression des émotions dans un environnement supposément hostile, soit le milieu carcéral. Je me suis appuyée sur la littérature portant sur les émotions et les institutions totales afin d'étudier un nouvel axe qui est celui de l'analyse interactionnelle de l'expression des émotions dans un environnement imposé, régimenté, *a priori* non propice à de telles expressions. Le corpus à partir duquel j'ai élaboré mes analyses est constitué, d'une vidéographie intitulée « Hommes de passage » réalisé par Bruno Boulianne. C'est une vidéographie, qui a été tournée sur l'émission de radio avec également des entretiens menés en dehors du contexte de la radio.

Quatre extraits pertinents ont été retenus dans cette vidéographie pour l'analyse des moments visibles d'émotion. Le corpus est également constitué d'une journée d'observation de la préparation de cette émission, observation que j'ai enregistrée sous forme de notes manuscrites. Enfin une seconde journée d'observation m'a permise de compléter et de vérifier les résultats de mes analyses. Par l'analyse de toutes ces données, je tente de mieux comprendre comment et dans quelles circonstances les détenus expriment et parlent de leurs émotions.

Comme nous le verrons à travers les analyses que je propose, il est principalement question de leur identité lorsque les détenus expriment ou parlent de leurs émotions. Il s'agit d'une identité qu'ils voudraient obtenir, soit celle qu'ils souhaitent regagner ou celle qu'ils souhaitent acquérir. Cette quête identitaire revêt différents aspects, entre autres, avec des références à la morale, à la famille ou encore aux murs de la prison. L'expression des émotions et l'expression identitaire



apparaissent donc inextricablement liées dans leur discours.

Mots clés : Institutions totales, émotions, Souverains Anonymes, expression des émotions, Bordeaux, identité.

## ABSTRACT

The main topic of this master's thesis is the expression of emotions in a prison environment. The radio show « Soverains Anonymes » was selected as a case study for this work. In this study, I analyzed in detail the expression of emotions in a setting considered as being supposedly hostile, i.e., the prison environment. I started from the literature devoted to emotions and total institutions in order to develop a new approach based on the interactional analysis of the expression of emotions in an environment, that, because of its rigidity and coercive character, is a priori not conducive to such expressions. The data from which I conducted my analysis were taken from a documentary titled « Hommes de passage » directed by Bruno Boulianne and produced by the National Film Board of Canada.

Four relevant excerpts were chosen in this documentary to analyze visible moments of emotion. Data were also collected based on a one-day observation of the preparation of the radio show, an observation that was recorded through note taking. Finally, a second day of observation allowed me to complete and confirm the results of my analyses. Through the analysis of these data (video and observation), I try to better understand how and in what interactional circumstances prisoners express and speak about their emotions

As we will see through the analyses I propose, prisoners tend to express emotions when they deal with questions related to their respective identities. It is an identity they long for, either one they would like to recover or one they would like to gain. This identity quest undertakes several aspects with, among others, references to morale, family or even prison walls. The expression of emotions and identity appear to be inextricably linked in their discourse.

**Key words:** Total institutions, emotions, Souverains Anonymes, expression of emotions, identity

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>iv</b>
<b>ABSTRACT</b>	<b>vi</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>viii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>x</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>xi</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>xii</b>
<b>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE</b>	<b>6</b>
1. Qu'est ce qu'une institution totale ?	6
1.1 Définition et classification	6
1.2 La mortification : Une notion clé relative aux institutions totales	9
1.3 Critique de la notion de mortification de Goffman	10
2. Les émotions en milieu organisationnel	15
2.1 La contagion émotionnelle	22
2.2 La mise en scène	23
2.3 Le travail émotionnel	25
2.4 Identité et émotion	29
2.5 Critique de la littérature	30
<b>CHAPITRE 3 : CADRE THÉORIQUE</b>	<b>35</b>
<b>CHAPITRE 4 : L'OBJET D'ÉTUDE</b>	<b>41</b>
4.1 Contexte	42
4.2 Mohamed Lotfi	43
4.3 Souverains Anonymes	44
4.4 Revue de presse	46
<b>CHAPITRE 5 : MÉTHODOLOGIE</b>	<b>52</b>
5.1 Les participants et le site	52

5.2 Certificat d'éthique	53
5.3 Collecte de données	54
5.4 Analyse de données	58
<b>CHAPITRE 6 : LES ANALYSES</b>	<b>60</b>
6.1 Analyse de l'extrait 1	64
6.2 Analyse de l'extrait 2	68
6.3 Analyse de l'extrait 3	72
6.4 Analyse de l'extrait 4	84
<b>CHAPITRE 7 : MON ENTRÉE ET MA RÉCIDIVE EN PRISON</b>	<b>97</b>
7.1 Le contexte : description et présentation	98
7.2 Comment se déroule une journée d'enregistrement ?	99
7.3 Mon expérience et mes analyses	106
<b>CHAPITRE 8 : CONCLUSION</b>	<b>109</b>
8.1 Résultats et discussion	109
8.2 Recommandations pratiques	113
8.3 Limites de ma recherche	115
8.4 Recherches futures	117
8.5 Conclusion	118
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>120</b>
<b>ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT</b>	<b>xiv</b>
<b>ANNEXE 2 : CERTIFICAT D'ÉTHIQUE</b>	<b>xix</b>
<b>ANNEXE 3 : LAISSER-PASSER</b>	<b>xx</b>
<b>ANNEXE 4 : ARTICLES DE PRESSE</b>	<b>xxi</b>

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Différents types d'implication de l'ego (Types of Ego Involvement). p.17

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Appraisal theory

p.19

## REMERCIEMENTS

Avant tout développement, je souhaite adresser mes remerciements et exprimer toute ma gratitude aux personnes sans qui ce mémoire n'aurait pu être réalisé.

J'adresse dans un premier temps mes remerciements au Dr François Cooren, mon Directeur de mémoire qui m'a guidé tout au long de mon cheminement, m'a gratifié de ses précieux conseils et m'a permis de mener à bien ce projet. Il a toujours fait preuve d'une grande flexibilité et disponibilité malgré son emploi du temps surchargé. Je le remercie pour toute l'attention qu'il a portée à mon étude dans toutes les relectures et corrections qu'il a faites. Je souhaite également adresser mes sentiments les plus profonds de respect à l'homme qu'il est, pour sa justesse, sa délicatesse et son humanité.

Mes remerciements s'adresse également au Dr. Boris H. J. M Brummans pour son implication volontaire, discrète, néanmoins essentielle dans les prémises de mon étude.

Je remercie tous les participants au groupe de recherche Langage, Organisation et Gouvernance (LOG) du Département de communication de l'Université de Montréal, pour leur contribution intellectuelle lors de nos séances d'analyses de données.

Je remercie Mohamed Lotfi, Directeur de la radio « Souverains Anonymes » qui m'a fait assez confiance pour me faire pénétrer dans l'enceinte ultra sécuritaire d'une prison. Il a cru en moi et au sérieux de mon étude. Je le remercie pour nos échanges très enrichissants sur mon sujet de mémoire et sur son métier.

Enfin, j'adresse des remerciements non des moins importants à mes intimes, mon



conjoint, ma famille et mes amis pour tout leur soutien délivré au quotidien dans les moments de découragement ou de doute, et tout particulièrement ma mère pour ses relectures éclairées.

Merci à toutes et à tous

## CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Ce mémoire propose d'étudier l'expression des émotions de détenus dans le cadre d'un univers carcéral. Pourquoi ce choix du milieu carcéral ? Étymologiquement, le terme « prison » provient du latin *prehensio*, -onis, de *prehensio* qui est l'action de prendre, c'est-à-dire d'ôter, de priver un individu de quelque chose. Le Larousse la définit plus exactement comme « un établissement où sont détenues les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou en instance de jugement ». Cette définition insiste donc sur la dimension *privative* du lieu. Voyons à présent le développement encyclopédique de Larousse :

Lieu quelconque où quelqu'un est ou se sent séquestré, enfermé : L'otage est resté deux mois dans sa prison. Symbole dans la langue littéraire de tout ce qui tient enfermé, contraint, fait perdre la liberté : La prison du mariage.

La prison est donc un lieu où l'on prive un individu d'un des aspects les plus essentiels de sa condition, soit sa liberté d'aller et circuler où bon lui semble, un état qui, c'était mon intuition initiale en tout cas, n'est sans doute pas sans susciter toute une série de sentiments et d'émotions chez les personnes détenues. Par ailleurs, en comprenant le terme « liberté » dans son acception la plus large, laquelle inclut, certes, la liberté d'action et de pensée, mais aussi celle de ressentir et de s'émouvoir, il apparaît que l'environnement carcéral, tel qu'il est défini plus haut, peut donc aussi poser *a priori* des limites à une autre liberté, celle relative à l'expression d'émotions, des émotions qui peuvent être suscitées par plusieurs choses : la souffrance, l'affect, le désir, tout ce qui peut être amené à é/mouvoir un individu donné (Cooren, 2010).

Si l'on se tourne maintenant du côté de la définition du mot « émotion », voyons ce que l'on retrouve chez Larousse :

Émotion : (de émouvoir, d'après l'ancien français motion, mouvement) trouble subi, agitation passagère causée par un sentiment vif de peur, de surprise, de joie *et caetera*... ou encore une réaction affective transitoire d'assez grande intensité, habituellement provoquée par une stimulation venue de l'environnement.

On peut ainsi penser que la privation de liberté et l'imposition de nouvelles règles – créées par l'institution pour atteindre des objectifs de sécurité – auxquelles sont soumis les individus incarcérés, peuvent déclencher chez ces derniers des émotions, émotions qu'ils peuvent être amenés à problématiser ou exprimer dans leur discours et leurs interactions.

Les émotions, aussi volatiles et subites soient-elles, pourraient donc à priori se heurter aux murs et règles inflexibles de cette institution. Des chercheurs, par le passé, tels que Goffman (1961) et Foucault (1980), ont examiné les caractéristiques de ces institutions totales – nom proposé par Goffman pour nommer ce type d'institutions que sont, entre autres, les prisons – et décrire leur fonctionnement et leur évolution à travers les années. Les prisons ont été l'objet de nombreux questionnements sur les activités qui se passent à l'intérieur de leurs murs et leur effet sur le mental et le physique des détenus. Comme nous le verrons, quelques études se sont ainsi attachées à comprendre comment se gèrent les émotions dans un environnement policé en tentant d'analyser les difficultés émotionnelles rencontrées et la manière dont elles sont gérées par les personnes détenues.

Comme nous le verrons, les émotions ont aussi été très largement étudiées. La majeure partie de ces études est issue du domaine de la psychologie qui a été très prolifique sur cette question, en particulier dans les années soixante et soixante-dix (Spielberger, 1966 ; Strongman, 1978/2003). Ce domaine s'intéresse cependant

d'avantage à l'aspect cognitif, voire biologique des émotions et à ses origines dans l'individu (Lazarus, 1989). Les émotions ont aussi beaucoup été étudiées à partir d'une perspective physiologique visant à expliquer les réactions émotionnelles et la présence de certaines émotions chez les individus par des réactions chimiques qui s'opéreraient au niveau de l'appareil cérébral essentiellement. (Lange et James, 1967). Ce sont, selon ces auteurs, les changements physiologiques qui sont à l'origine physiologique des émotions.

L'originalité de ma recherche réside dans le choix de l'angle d'étude de mon objet. J'ai choisi, en effet, de l'étudier d'un point de vue interactionnel relevant de ce qu'il est convenu d'appeler le constructivisme social (Averill, 1982, Kemper, 1978). Si certains auteurs se sont intéressés aux interactions entre gardiens et prisonniers, par exemple (Goffman, 1961 ; Sarah ben David, 1992 ; Shapira et Navon, 1985), très peu de chercheurs ont, à ma connaissance, entrepris d'analyser la manière dont les prisonniers expriment et parlent de leurs propres émotions dans le cadre de ces institutions totales. Ce mémoire diffère, par ailleurs, d'autres études menées sur les émotions en milieu carcéral en ce qu'il a la spécificité de porter sur une émission de radio du centre pénitencier de Montréal, une émission qui, elle même, n'a jamais été étudiée sous cet angle, malgré l'existence d'une étude universitaire portant sur elle (Pénélope, 2008).

Au regard des résultats observés en ce qui concerne les émotions, j'ose donc croire que ce mémoire fournira quelques pistes d'étude pour toute recherche future. Brièvement, car j'y reviendrai dans le développement, « Souverains Anonymes » est une émission de radio animée par des détenus et en leur honneur, diffusée

directement à partir du centre pénitencier de Montréal, plus communément appelé Bordeaux. Mohamed Lotfi, créateur de cette initiative à Montréal et responsable de cette émission, souhaite, par ce biais, ouvrir un peu les portes de la prison et la rendre en quelque sorte plus « humaine » en faisant entendre les voix de ceux qui y purgent une peine. Il s'agit également de donner la parole aux détenus et de les laisser donner libre cours à leurs pensées et émotions.

Par ailleurs, je tâcherai de montrer pourquoi il était, selon moi, nécessaire d'aborder la notion d'institution totale, même si mon objet d'étude n'est pas, en tant que tel, directement la prison, mais bien une émission de radio diffusée à partir d'une prison, ceci tout en précisant, une fois de plus, que les personnes qui animent l'émission ont bien le statut de détenu.

#### *La problématique du mémoire et le plan de rédaction*

Au delà du simple fait d'observer l'expression des émotions par les détenus de cette prison en général, je m'intéresserai plus particulièrement à leur mise en scène dans la parole de ceux qui sont amenés à animer cette émission. Comme nous le verrons, une question de recherche sera essentiellement abordée dans ce mémoire : Comment les détenus non seulement expriment, mais aussi commentent et parlent de leurs émotions, que ce soit lors d'une intervention radiophonique, d'une entrevue ou d'un simple échange ?

Afin d'apporter des éléments de réponses à cette question de recherche, le mémoire est organisé selon les trois parties suivantes: 1) dans la première, je positionne mon sujet à partir de la littérature existante en exposant le rapport que le thème des institutions totales et mon terrain entretiennent dans le cadre d'étude des

émotions ; 2) dans la deuxième partie, j'introduis mon terrain d'étude en précisant la méthodologie que j'ai mobilisée pour approcher et analyser mon objet ; 3) dans une troisième partie, je tente d'apporter des éléments de réponses à la question de recherche posée grâce à l'analyse des données sélectionnées.

La première partie est constituée de deux chapitres. Le premier, le chapitre deux, est une revue de la littérature sur les notions d'institutions totales et d'émotions. Ces deux revues de littérature me permettront de dresser le tableau des études antérieures afin de positionner ma recherche par rapport à des domaines d'études existants et montrer donc en quoi ce que je propose pourrait contribuer à ces domaines d'investigation. Dans le chapitre trois, je présenterai mon cadre théorique, lequel tente de dégager une approche performative des émotions à partir de l'approche ventriloquale proposée par Cooren (2010). La deuxième partie concerne mon objet d'étude, l'émission radiophonique « Souverains Anonymes », émission que je présente dans un quatrième chapitre, suivi d'un cinquième chapitre qui me permettra d'établir la méthodologie choisie pour la collecte ainsi que l'analyse des données. Enfin, la troisième partie est constituée d'un sixième chapitre analytique des quatre extraits sélectionnés à cet effet, et d'un septième et dernier chapitre, dans lequel je présente mes résultats ainsi que les conclusions de mes analyses au regard de la littérature.

Abordons à présent le chapitre deux avec une revue de la littérature sur les notions d'institutions totales et d'émotions.

## **CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE**

La plupart des recherches sur les émotions dans les institutions totales ont été réalisées assez récemment. Sous forme d'études de cas, elles s'intéressent, nous le verrons, à la place des émotions dans un système strictement organisé et à l'influence de ces mêmes règles sur leur manifestation ou non manifestation. Les recherches se concentrent également sur les conséquences que l'expression des émotions a sur un système *a priori* totalitaire. Les institutions totales ont, par ailleurs, fait l'objet de nombreuses recherches afin de définir en quoi elles consistent, que ce soit au niveau de leurs caractéristiques ou de leur fonctionnement. L'étude des émotions a, par ailleurs, été très prolifique lorsqu'on a commencé à les penser en lien avec la question de l'identité. A ce sujet, nous verrons que plusieurs écoles de pensée se rejoignent pour dire qu'il existe indéniablement un lien entre ces deux notions. La question qui reste cependant encore en suspend aujourd'hui concerne la nature de ce lien. Commençons déjà par définir la notion d'institution totale afin de comprendre ses implications et ses notions connexes.

### **1. Qu'est ce qu'une institution totale ?**

#### **1.1 Définition et classification**

Les chercheurs dans le domaine s'accordent pour dire que l'étude des institutions totales est très étroitement liée au travail initial de Goffman (1961), lequel a, le premier, proposé cette appellation en la documentant d'analyses approfondies. Dans son travail sur les patients d'asiles, les détenus en prison ou encore les prisonniers de camps, pour ne citer que ses trois principaux objets

d'étude, il pose les bases de cette notion en définissant les institutions totales

as a place of residence and work where a large number of like situated individuals, cut off from the wider society for an appreciable period of time, together lead in an enclosed, formally administered round of life. (Goffman, 1961, p. xiii).

Cette notion, Goffman la distingue de ce qu'il appelle les « social establishments » et justifie cette différence par l'aspect total de l'institutionnalisation, lequel se traduit par une présence physique de barrières, de clés aux portes ou encore de murs infranchissables. Cette notion est à la fois restreinte et très large. Comme le dit Goffman lui-même, elle n'est pas figée et laisse place à l'interprétation. Par les caractéristiques qu'il prête aux institutions totales, il ne prétend pas représenter la majorité des institutions qui forment notre société, même si souvent une partie des caractéristiques définissent ces dernières.

Kanter (1972), quant à lui, parle de « commune » (que l'on pourrait traduire par « communauté » en français) pour définir ce qui pourrait ressembler à un certain genre d'institution totale (même s'il n'emploie pas lui-même ce terme). Il les définit comme des institutions qui physiquement ne montrent pas d'aspect totalitaire, mais qui peuvent toutefois être considérées comme telles par le système de pressions mentales et psychologiques auxquelles leurs membres sont assujettis. Comme il l'indique,

They are voluntary social orders, based on free entrance and exit, regardless of how much pressure the group may put on the individual to stay; their social practices tends to reflect the choices of the members themselves; they usually reject the use of physical violence; they frequently employ practices of mutual criticism and feed back, in which whoever is playing the role of leader is also subject to the criticism of the other; they often rotate positions and have frequent meetings in which to share information, so that all members are highly involved in the life and decision-making of the group... (p.



232).

Ainsi, lorsque des membres commencent à ne plus supporter cette surveillance permanente, ils perdent généralement leur intérêt pour ce type de communauté. Il apparaît donc que ce que Goffman nomme des « social establishments » peuvent également présenter des caractéristiques se rapprochant des institutions totales. La définition (relativement plus récente) de communauté par Kanter laisse ainsi penser que l'aspect « totalitaire » attribué aux institutions totales peut se manifester par d'autres moyens et sous d'autres formes. Il devient moins visible, dans le sens où il n'y a plus de barrières, de verrous aux portes ; il s'inscrit dans l'invisible, le psychologique.

Goffman (1961) regroupe en cinq catégories les institutions totales de notre société : 1- celles destinées aux personnes considérées comme inoffensives et relativement ou totalement non autonomes (les maisons de retraite), 2- celles destinées aux personnes considérées comme incapables d'être indépendantes et pouvant représenter une menace pour la société (les asiles), 3- celles qui s'occupent de protéger la communauté contre des individus considérés comme dangereux (les prisons, pénitenciers, camps de concentration), 4- les institutions qui ont pour objectif d'assurer un certain ordre public (les baraquements de l'armée) et enfin 5- les établissements en retrait du monde, souvent utilisés pour la formation des religieux (monastères, couvents). Il insiste sur le fait que ces catégories ne sont qu'un point d'ancrage pour des études plus approfondies.

Durant son étude sur les institutions totales, Goffman a, par ailleurs, relevé plusieurs événements qui rythment la vie des internés, événements qu'il considère comme étant clés pour identifier le caractère totalitaire ou totalisant de ce type

d'institution. Ces événements expliquent, selon lui, comment l'individu passe du stade d'individu à celui d'interné. Ce mouvement s'effectue en différentes étapes, dont celle de la mortification que je vais présenter brièvement.

## **1.2 La mortification : Une notion clé relative aux institutions totales**

Goffman (1961) développe en particulier une notion majeure dans son étude sur les institutions totales, celle de mortification. Il nomme mortification tout acte qui mène à un déphasage de la personne, c'est-à-dire à la présence d'un écart entre la personnalité de l'individu lorsqu'il entre dans l'institution et celle qu'on souhaite lui donner en le privant de tout repère qui lui permettrait de s'identifier à ce qu'il était. Cette mortification s'établit par des méthodes telles que le phénomène de déculturation qui amène, dans un premier temps, à une tension entre le monde externe et interne, en d'autres termes, le monde sociétal dans le lequel nous vivons et le monde institutionnel auquel les internes doivent s'adapter. La déculturation étymologiquement signifie une perte de culture. Goffman la considère donc comme une désadaptation qui conduit à une perte définitive des habitudes et réflexes de la vie sociale pour une complète intégration à un nouveau milieu. Autrement dit, c'est un délaissement de la culture initiale pour l'adoption de la culture de l'institution.

Les mortifications induisent, quant à elles, un remodelage social de l'interne qui passe par plusieurs étapes, définies par Goffman comme « la carrière » de l'interne. Il y a alors dans la déculturation, une dépossession, pour l'interne, de son identité, de son rôle dans la société. Goffman (1961) parle ainsi de mort civile (p. 16). Il classe également les cérémonies d'admission dans les institutions dans la catégorie des mortifications car elles entraînent un dépouillement des biens de la

personne institutionnalisée, de ses droits en tant qu'être humain et de tout ce qui pouvait constituer son identité précédente (privation de vie privée, humiliation, contamination physique et morale) (Goffman, 1961). Cette mortification permet, par la suite, aux employés d'établir un système de privilèges (Goffman, 1961) qui consiste à redonner comme récompense, pendant un certain temps, les droits et la liberté propres à chaque individu.

Même si Kanter (1972) parle de « communautés » dans son étude, il aborde également le principe de mortification et lui donne une autre signification et une autre issue. Il parle ainsi de mortification en termes *d'évolution personnelle*, dans le sens où cette évolution permettrait, dans certaines communautés (essentiellement religieuses), de construire un sentiment de confiance entre les membres (p. 105), ainsi que d'atteindre l'humilité chère à ce type de communauté. Quoi qu'il en soit, on peut penser que ces mortifications, qu'elles soient jugées positives ou négatives, créent un environnement stimulant ou oppressant qui provoque *in fine* des émotions de toutes sortes chez la personne internée.

Cette mortification infligée par les employés aux personnes internées développe une relation entre ces derniers, relation qui est présentée et analysée différemment suivant les études recensées.

### **1.3 Critique de la notion de mortification de Goffman**

Comme nous allons le voir maintenant, la définition et les caractéristiques que Goffman accorde aux institutions totales font débat pour les chercheurs du domaine. Ceux-ci remettent en question, en particulier, la notion développée plus haut, à savoir celle de mortification. La description de cette notion développée par

Goffman et sa définition permettent de poser les bases d'autres études menées sur le sujet, certaines contradictoires et d'autres complémentaires. Mouzelis (1971), à ce propos, relativise la notion de mortification lorsqu'il offre, par son étude des camps d'entraînement naval grecs, une toute autre perspective en montrant que les institutions totales n'ont pas que des effets néfastes, comme on le pense trop souvent (faisant ainsi écho à Kanter, 1972). Selon lui, le principe de mortification n'est pas commun à toutes les institutions et, s'il est présent, il n'est pas toujours dégradant pour l'individu (p. 113). Il insiste sur le fait que la mortification peut être ressentie de manière différente:

The existence of mortification processes and the type and degree of their impact on the self vary greatly from one type of total institution to another and depend on the organization's power structure and the wider social configurations in which it operates.

Il redéfinit alors la notion d'institution totale comme « simply a formal organization whose rank and file, live and work in a more or less continuous manner, within its premises ». (Mouzelis, 1971, p.118).

Dans son étude, Mouzelis donne plusieurs niveaux d'explication du ressenti plus ou moins dégradant de la mortification, tel que Goffman la décrit. Au niveau de la personne, il distingue ainsi les émotions perçues inter individuellement, c'est-à-dire entre les individus et intra individuellement, à savoir en soi-même, ce qui l'amène à définir les différentes manières dont chacun appréhende la mortification et aussi la signification qu'il lui attache. À un niveau plus macroscopique, il fait intervenir l'environnement social comme un facteur important par rapport au sentiment plus ou moins fort de mortification. Il est important de noter ici que les émotions ressenties par l'interne sont ainsi dépendantes très souvent des conditions

dans lesquelles il est entré dans l'institution. Mouzelis (1971) tire des conclusions de son observation de l'attitude de marins grecs face à la mortification qui leur est imposée en dressant une comparaison d'ordre culturel entre les Grecs et les Européens de l'ouest. Cette comparaison l'amène à constater que les premiers semblent plus préoccupés par les événements qui pourraient ruiner leur honneur et celle de leur famille, par extension, que ceux qui atteindraient leur intégrité personnelle (p. 115).

Comme il le précise,

Greeks differentiate between civilian and military life insofar as *philotimo* [(love of honour)] is concerned: When family roles are not involved, mortification practices do not seriously affect the inmates' self-esteem. (p. 117).

Autrement dit, les marins grecs étudiés par Mouzelis semblent être, selon sa catégorisation, plus inter individualistes et croire en des vertus qui leur permettraient de faire face aux actes de mortification de façon plus légère. L'auteur appuie cette idée par le récit d'une situation observée pendant son étude, dans laquelle un marin subit une offense de la part d'un gradé, lequel est amené à s'excuser auprès du marin pour atteinte à l'honneur (p. 116). Rappelons que dans le contexte militaire, les gradés ont autorité sur les marins et ne sont normalement pas enclin à proférer d'excuses.

Ce cas illustre l'importance et la prédominance de l'honneur dans le niveau de ressenti de la mortification. Ainsi, Mouzelis introduit l'importance de l'environnement culturel et sociétal de l'interne dans la manière dont les mortifications sont ressenties. La nuance que Mouzelis apporte dans le concept de mortification, tel qu'il nous est présenté par Goffman (1961), est intéressante, car

elle fait intervenir les notions de culture et d'environnement (Kitayama et Makus, 1997) dans l'étude des émotions d'un point de vue constructiviste. Dans cette étude, Mouzelis ouvre, par ailleurs, des pistes de recherche intéressantes, en laissant entendre que les personnes gèrent leurs émotions (faisant écho aux travaux ultérieurs de Hochschild, 1983), mais il ne nous renseigne pas sur la manière dont ils les expriment.

L'exemple que Shenkar (1996) donne, pour sa part, dans son étude sur les multinationales chinoises conceptualisées en tant qu'institutions totales, renseigne sur la possibilité de « contre attaquer » les processus mortifères. « Unable to substitute a new organization for the alienating one, inmates must use means to counter the attack on the identity and respect » (p. 898). Ces « secondary adjustments » (Goffman, 1961, p.172) permettent à l'individu de se défendre émotionnellement face aux attaques identitaires subies. Il s'agit du même phénomène que Tracy (2000) décrit lorsqu'elle rapporte les railleries des employés d'un bateau de croisière dont font l'objet certains passagers. Ces railleries auraient, selon Tracy, comme effet de redonner aux employés une certaine dignité et un certain contrôle sur la situation.

Foucault (1977) exprime très simplement ce point en rappelant que là où il y a de la domination, il y a de la résistance, et que c'est par cette résistance que les salariés prouvent et se prouvent à eux-mêmes leur autonomie. C'est donc par une résistance discrète aux normes en vigueur que les personnes dans les institutions totales supporteraient leur situation et surtout l'aliénation résultant de leur incarcération. L'étude de Tracy (2000) nous renseigne donc sur les moyens

employés par les individus assujettis par les institutions totales, pour supporter l'aliénation et se donner l'impression de contrôler une partie de leur vie. En revanche, elle nous en dit peu sur la manière dont ils expriment leurs émotions et la manière dont ils parlent de ce qu'ils ressentent dans un environnement donné et ce, même si le thème de l'émotion est assez central dans l'argument de l'article.

Avant d'aller plus loin, je souhaite conclure sur cette première partie de la revue de littérature consacrée aux institutions totales. Comme nous l'avons vu, la définition de Goffman (1961) paraît faire débat chez les auteurs cités plus haut. Je retiens personnellement un point de vue qui me paraît essentiel, celui de Mouzelis, lorsqu'il souligne l'importance de l'environnement culturel et sociétal dans l'étude comportementale d'une personne internée face à ce qu'elle subit. Les études empiriques nous informent, en particulier, sur les moyens utilisés par les individus pour gérer et supporter l'aliénation engendrée par la mortification. Par ailleurs, on discerne, à travers cette première revue de littérature, l'émergence de deux notions très liées, celle d'émotion et celle d'identité ; qui apparaissent en filigrane lorsque l'on considère ce que la mortification engendre comme comportement et réaction de la part des internés dans un cas, et de la part des employés, dans l'autre.

L'imposition de règlements et de normes artificielles, car créés par l'institution totale représente un bouleversement permanent chez les individus concernés. Elle provoque des émotions, car elle brime l'identité de l'individu qui, dans un réflexe de protection de son identité, réagit émotionnellement, tel que cela a été reconnu dans la littérature que nous aborderons plus en détail dans la prochaine partie. Comme le rappelle Lazarus (1989, cité dans Lazarus, 1991),

« although a person may recurrently experience certain emotions (...) the study of emotions is primarily the study of change and flow over time and across occasions » (Lazarus, p.104).

Comme mes intérêts de recherche portent de la manifestation des émotions dans les institutions totales, je propose maintenant, dans une deuxième partie, de faire une revue de la littérature sur la question des émotions. Je serai ensuite en mesure de faire un lien entre les deux notions pour les besoins de mon étude sur l'expression des émotions dans les institutions totales.

## **2. Les émotions en milieu organisationnel**

Les émotions constituent un objet d'étude assez récent car jadis considéré comme secondaire dans la compréhension de ce qui se passe au sein des organisations. Les émotions étaient perçues comme des sentiments irrationnels et donc jugées comme trop superficielles pour faire l'objet d'études sérieuses. Pour beaucoup, elles étaient considérées comme quelque chose d'instinctif, c'est-à-dire de non appris par l'individu, et de ce fait, totalement déplacé dans l'étude des organisations. C'est pourquoi, dans l'étude des organisations, elle n'ont, très longtemps, eu aucune influence sur le processus de compréhension des événements. (Freud, 1953, Hume, 1739/1972, cité dans Tracy 2000, p. 93). Plus récemment, des auteurs ont reconnu l'importance du rôle des émotions dans le milieu organisationnel. Il a été reconnu que les émotions n'étaient pas irrationnelles mais qu'au contraire, une forme de rationalité était un élément essentiel de leur existence. (Fineman, 2000).

Fineman l'exprime ainsi,



feelings and emotions lubricates, rather than impair rationality. They make impossible decisions possible; they help « do » the prioritizing, resolve tie breaks, ease the dilemma. (p.11)

Ainsi les émotions sont comme des régulateurs dans la prise de décision, elles permettent à l'individu, selon sa réaction à un événement, de savoir si celui-ci est positif ou négatif pour lui-même, et ainsi, prendre la décision qui lui convient.

Deux disciplines se sont principalement intéressées au sujet : la biologie et la psychologie. On notera, à ce propos, que c'est nul autre que Charles Darwin (1859), le père de la théorie de l'évolution moderne, qui a tracé les premiers jalons de la recherche scientifique sur les émotions par son observation détaillée des réponses à des *stimuli* de la part des êtres humains et des autres animaux. Darwin a également ouvert le chemin de la recherche sur la reconnaissance des émotions selon l'analyse des expressions faciales. Tomkins (1970) et d'autres tels que Frijda (1970) et Ekman (1972) ont poursuivi les études de Darwin en étudiant de manière approfondie le lien entre certaines expressions faciales et certaines émotions ressenties. Levenson, Ekman et Friensen (1990) ont ainsi montré que certaines expressions faciales reflétaient un état émotionnel correspondant.

William James (2006) s'est également intéressé aux émotions à partir d'un point de vue biochimique. La théorie de Lange et James, élaborée en 1884, propose d'appréhender les émotions comme résultant de réactions chimiques détectées au niveau cérébral. En d'autres termes, cette approche des émotions s'intéresse essentiellement aux changements des conditions physiologiques associées à leur manifestation. Comme l'indique Damasio (1994), selon James, « la perception des

émotions (...) a toujours le corps comme point de départ » (p. 173). Cette perspective a été critiquée par de nombreux auteurs, parmi lesquels Lazarus et Dantzer, car trop réductrice par rapport aux phénomènes qui déclencheraient les émotions.

Damasio (1994) établit ainsi une distinction entre les émotions primaires et les émotions secondaires. Les premières constituent un « mécanisme fondamental » (p. 177) par lequel nos réactions émotionnelles sont programmées « à la perception de certains traits caractérisant des *stimuli* venant dans le monde extérieur ou dans notre corps, isolément ou de façon combinée » (p. 174). Les secondes sont plus complexes car elles se manifestent suite à l'établissement d'un lien entre les émotions primaires et certaines situations. Au sein même de la théorie biologique des émotions il y a, par ailleurs, des disputes sur la relative hégémonie du corps sur les émotions. Par exemple Craib (1995) donne aux émotions une indépendance par rapport à la culture car le fonctionnement physiologique serait, selon lui, le même dans toutes les cultures. Hochschild (1983) soutient indirectement la théorie biologique, mais y lie la cognition et reconnaît la production d'émotions dans l'interaction.

Par ailleurs, Burkitt (2002) établit un lien entre deux théories, biologique et communicationnelle, « emotions are complex because they are the products of the body and discourse yet are reducible to neither » (p. 153). Il explique également que l'utilisation du langage est en soi, en partie, un phénomène physiologique des émotions dans le sens où nous exprimons, par le langage, des réactions physiologiques indicatrices d'émotions. D'autres, comme Lazarus (1991),

proposent une théorie psychologique et plus précisément cognitive des émotions, basée sur une approche relationnelle de ces phénomènes. Comme l'explique l'auteur,

*the fundamental idea of a relational theory of emotion is that we cannot understand the emotional life solely from the standpoint of the person or the environment as separate units. (p. 89).*

Selon Lazarus, il existerait ainsi un processus qui permettrait à l'individu de définir sa relation avec l'environnement. Ce processus débute, selon lui, par l'évaluation cognitive (ce qu'il appelle « appraisal ») (p. 133). Faisant écho à la littérature sur les institutions totales lorsque nous avons mentionné les différents moyens mobilisés par des employés pour « faire face » émotionnellement à une situation, Lazarus définit l'évaluation cognitive (appraisal) comme une évaluation de la signification, de ce qui est en train de se passer, en regard de la question de notre bien-être. C'est donc un processus en mouvement constant par lequel on tente de conserver ou de modifier la relation entre soi (nos croyances, nos buts) et le monde qui nous entoure (ses contraintes, ses modifications).

Il distingue ainsi deux types d'évaluation : (1) l'évaluation primaire qui consiste à constater la pertinence d'un événement, à savoir l'impact que celui-ci a sur les objectifs personnels de l'individu et le type d'implication de l'ego dont il est question.

- 
1. L'estime de soi et l'estime sociale (Self- and social esteem)
  2. Les valeurs morales (Moral values)
  3. Les idéaux de l'ego (Ego-ideals)
  4. Les significations et les idées (Meanings and ideas)
  5. The autres personnes et leur bien-être (Other persons and their well being)
  6. Les objectifs de vie (Life goals)

L'implication de l'ego fait référence aux engagements qui peuvent être considérés comme des objectifs qui iraient dans la rubrique de ce qu'on appelle habituellement l'identité de l'ego. (Ego-involvement refers to commitments which might be thought of as goal that fall within the rubric of what we usually mean by ego-identity.)

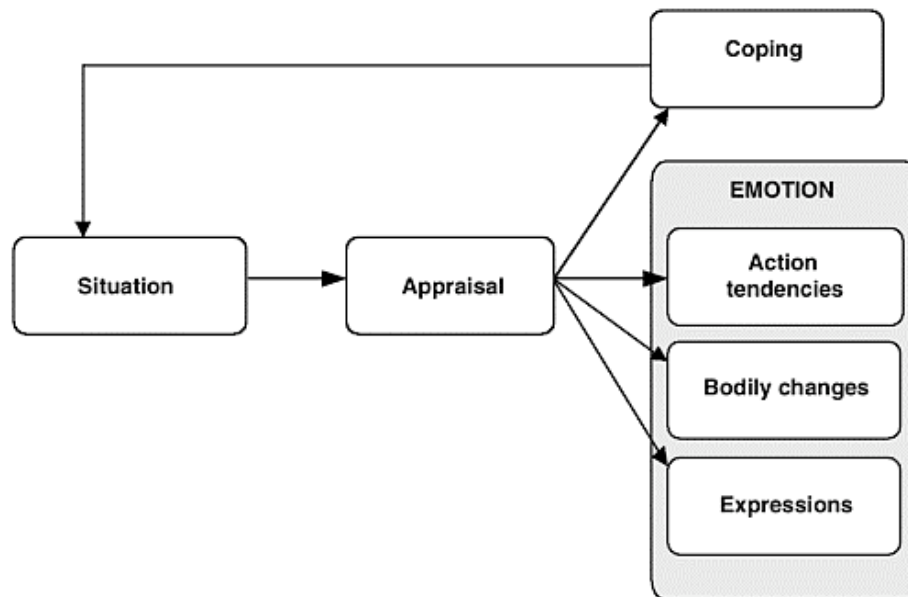
---

Tableau I : Différent types d'implication de l'ego (Types of Ego Involvement). (Lazarus, 1991, p. 102, traduction libre).

Le tableau ci-dessus clarifie cette notion d'implication de l'ego dans un évènement. Les types d'« ego involvement » correspondent aux valeurs personnelles à l'individu qui influencent ses décisions, sa pensée et qui définissent en quelque sorte son identité (Lazarus, 1991). Ce sont des éléments qui impliquent l'individu et qui sont responsables de la manifestation d'émotions individuelles. Dites de manière plus imagée, ces implications de l'ego sont comme une grille d'évaluation pour l'individu face à un évènement, une situation. Toujours selon Lazarus, chacune des émotions ressenties par un individu est déclenchée par l'atteinte à l' « ego involvement ».

L'évaluation secondaire consiste pour l'individu à constater ce qui pourrait/devrait être fait en réponse à l'évènement. Selon lui, quand une situation est évaluée comme menaçante pour l'identité, il y a émergence d'émotions comme un mécanisme de défense face à l'attaque de l'environnement. Si, en revanche, la situation n'est d'aucune menace alors l'individu s'adapte (coping) aux exigences de celle-ci.

Parkinson et al. (2005, p. 9) offrent une synthèse intéressante de la théorie de Lazarus sous la forme d'un tableau. :



**FIGURE 1.3.** Appraisal theory

Averill (1982) appuie cette théorie en affirmant que « the causes of an emotion are those organismic and environmental events that lead a person to make one kind of appraisal rather than another, and to respond in one way rather than another » (p. 12). Cette théorie nous intéresse précisément car elle part du postulat que c'est l'évaluation de la situation qui semble jouer un facteur clé dans le déclenchement de l'émotion. L'individu entre en relation avec son environnement et l'évalue pour déterminer, comme nous l'avons vu plus haut, si ce dernier représente une menace ou, au contraire, une opportunité, ce qui alors produit une réaction émotionnelle.

À noter, par ailleurs, que la théorie cognitive relationnelle ne rejette pas

complètement la théorie biologique. (Burkitt, 2002)

Although we believe that biological factors have often been over emphasized in the explanation of emotion, they are clearly implicated at all levels. (...). In practice, all psychological functions reflect culture and biology, learning and instinct, ontogenesis and phylogenesis, and their respective interactions are so tight that it rarely makes sense to view either side of the equation in isolation. (Parkinson and Fischer, 2005, p. 22)

Philippot (2007) offre une définition qui résume parfaitement ce que nous venons de commenter lorsqu'il précise que l'émotion est un phénomène "foncièrement adaptatif qui inclut de manière prototypique (a) le décodage de toute situation en termes de sa signification pour l'identité et des buts poursuivis par la personne, (b) l'organisation d'une réponse immédiate en mobilisant toutes les facettes nécessaires de l'individu et (c) un ensemble de réponses aux niveaux physiologique, expressif, comportemental et cognitif." (p. 64)

Dans des environnements interactionnels tels que les organisations et tout autre endroit qui regroupe un large nombre de personnes, les émotions ne peuvent plus être, par ailleurs, considérées comme simplement individuelles dans la mesure où elles sont déclenchées et influencées par l'environnement. Les émotions prennent alors une dimension sociale. (Averill, 1982). Elles sont d'autant plus importantes pour l'organisation qu'elles sont multiples. Cette proximité émotionnelle fait surgir la question de l'interaction des émotions. Dans un environnement comme la prison, les individus s'inter-influencent émotionnellement, mais aussi dans leur comportement (Hatfield, Cacioppo, and Rapson, 1994). Ce qu'on appelle la dégénérescence d'une situation viendrait ainsi

du fait même que les émotions des individus peuvent « déteindre » les uns sur les autres lorsque ces derniers vivent en très grande proximité les uns des autres. Ce processus de « contagion émotionnelle », ainsi nommé par Hatfield, Cacioppo, & Rapson (1994), nous démontre comment une émotion singulière devient plurielle grâce à des dispositions particulières que nous allons expliquer.

## 2.1 La contagion émotionnelle

Des auteurs tels que Andersen et Guerrero (1998) se sont intéressés à cet aspect social des émotions en parlant de *contagion émotionnelle* (Hatfield, Cacioppo, & Rapson, 1994), processus par lequel les individus d'un même environnement s'influencent mutuellement dans leurs sentiments. Ce sont des mécanismes qui permettent, selon eux, la transmission d'une émotion d'une personne à une autre ou à un groupe d'autres personnes. Ces mécanismes peuvent être, par exemple, l'empathie ou l'identification (Hatfield, Cacioppo, & rapson, 1994, p. 9), processus par lesquels l'individu se met à la place de l'autre ; ou des procédés cognitifs conscients (Hatfield, Cacioppo, & Rapson, 1994, p. 1) venant de l'individu, qui le mène à ressentir, *in fine*, les émotions de l'autre. Le mimétisme fait aussi partie, selon ces auteurs, de ces mécanismes : « Emotional contagion is best conceptualized as a multiply determined family of social, psychological and behavioral phenomena » (Hatfield, Cacioppo, & Rapson, 1994, p. 7). Cependant, la contagion peut être plus ou moins forte selon le degré d'individualisme :

People should be more likely to catch others' emotions if their attention is riveted on the others... People who have little interest in other human beings, or who are momentarily preoccupied with their own problems and emotions, should, of course, be unlikely to perceive, much less catch, the emotions of others » (Hatfield, Cacioppo, & Rapson, 1994, p. 148-149).

Il semble que cette variable du degré d'individualisme rejoint les notions d'inter et d'intra-individualisme proposées par Kanter. C'est l'équilibre entre les deux qui semble définir l'appréhension et le ressenti d'une situation (Parkinson & Fischer, 2005, p. 181). Plusieurs éléments, tels que l'humeur et l'état psychique, agissent ainsi sur le pouvoir de contagion des émotions qui est variable. Les émotions ici sont perçues socialement comme se transmettant ou ne se transmettant pas selon la sensibilité de chaque individu. Il me semble cependant que cette approche n'aborde pas de manière spécifique la manière dont ces émotions s'expriment ou se mettent en scène dans les échanges. Ici, l'on parle d'émotions qui coexistent et se transmettent d'une personne à une autre selon la sensibilité de chacun. Cette approche est cependant intéressante car elle nous dit qu'au delà d'exister, les émotions se transmettent également dans l'univers carcéral et qu'elles font donc l'objet d'une communication. En revanche, nous ne savons toujours pas comment elles se matérialisent et se communiquent véritablement.

Dans son livre, Goffman (1973) aborde la notion de dramaturgie qui consiste, en quelques mots, en un travail de mise en scène permanent dans l'interaction, à la manière d'une pièce de théâtre. Je vais, dans la prochaine partie, tenter un rapprochement de cette notion avec celle des émotions en faisant un lien entre les travaux de Goffman et ceux de Sarah Tracy. Cette idée de mise en scène va nous intéresser pour notre étude car nous proposons d'observer également de quelle manière les détenus mettent en scène leurs émotions dans leur parole.

## **2.2 La mise en scène**

Goffman (1973) parle de dramaturgie pour appréhender, de manière



générale, la logique interactionnelle. Toujours selon une approche sociale, Goffman argue que les individus se mettent en scène et prennent en compte dans leur jeu, les règles de bienséance qui semblent appropriées au moment de l'interaction. Il parle alors de notions de « front stage » et de « back stage », qui, toujours comprises dans un cadre de théâtralité, constituent, pour le premier, le moment où l'acteur est face au public et où il met en place un jeu, et pour le second, le moment privé de l'acteur qui redevient alors individu. Ces deux notions semblent scinder l'individu en deux personnages, celui où il est « sur scène », moment pendant lequel il répond à des obligations sociales et joue le jeu dans l'environnement interactionnel dans lequel il se situe ; et celui où il est en coulisse, moment pendant lequel il peut, en quelque sorte, se reposer et avoir un comportement non dicté par le jeu interactionnel. Cette mise en scène donne à chacun un rôle que l'individu défend contre toute atteinte.

Selon Goffman (1973), l'individu crée son propre personnage auquel il s'attache et porte une attention toute particulière au détriment parfois d'autres aspects de sa personne. Si l'on rapproche la notion de mise en scène à celle d'émotion, on peut alors parler de la mise en scène pour renvoyer à la manière dont on exprime ou dont on parle des émotions dans une situation donnée. L'idée de mise en scène ne signifie pas que les émotions sont feintes ou privées de leur spontanéité, mais qu'elles sont plutôt exprimées ou abordées d'une certaine façon dans l'interaction, y jouant un rôle plus ou moins précis. Tracy (2000) l'exprime parfaitement dans les résultats de son étude sur un bateau de croisière dans la mesure où elle montre bien que les employés contrôlent la manière dont ils

expriment leurs émotions dans le cadre de leur travail, par exemple en tant qu'animateur.

En d'autres termes, la mise en scène interactionnelle, telle que Goffman la définit, participe de l'action d'exprimer ou de parler de ses émotions. Comme le rappelle Tracy (2000), « Emotions is a performance tied up with organizational and social norms, culturally specific linguistic labels, and continuous interaction among actors, directors, and audience members » (p. 94). La mise en scène émotionnelle est donc une activité sociale qui s'associe à ce qu'on appelle, en référence aux travaux de Hochschild (1983), le travail émotionnel (Tracy, 2004), renvoyant au contrôle que les personnes en situation de travail sont encouragées à développer sur l'expression de leurs émotions. Ceci induit également que ces individus sont censés exprimer les émotions qui sont requises ou acceptées par leur environnement. Revisitons à présent la notion de travail émotionnel plus en profondeur.

### **2.3 Le travail émotionnel**

Sarah Tracy (2000) fait ainsi référence, dans son étude sur les croisières, à la tension émotionnelle permanente à laquelle les membres d'une institution totale semblent assujettis. En quelques mots, c'est le rapport entre les obligations de la fonction ou du statut et les sentiments et émotions ressentis. Selon Tracy, cette tension est due à une instrumentalisation des émotions pour des gains professionnels. En 2004, Sarah a également publié une étude de cas sur les réactions émotionnelles des employés de deux centres correctionnels face aux tensions organisationnelles. Elle écrit ainsi « It is extremely difficult for the staff to keep their own emotions in control ». Ces tensions sont de l'ordre du « respect vs.

suspect (...), nature vs. discipline (...), consistency vs. flexibility (...), solidarity vs. autonomy (...)» (Tracy, 2004, p. 124). Le véritable enjeu devient alors de trouver une solution pour gérer, voire réduire ces tensions. Tracy montre que les employés peuvent les cadrer et les rendre supportables « Employees may frame organizational tensions as simple contradictions, complementary dialectics or pragmatic paradoxes ». (Tracy, 2004, p. 141). C'est par une reconnaissance de la situation, puis par son recadrage que les employés peuvent ainsi répondre positivement à ces dernières. Tracy (2000) fait également référence à ce travail émotionnel de la part des employés du bateau de croisière et y relie des notions telles que celles de « power, self-subordination and the discursive construction of identity » (p. 91).

Le travail émotionnel, selon Hochschild (1983), se caractérise par un contrôle de la manière dont les émotions des membres d'une organisation sont exprimées dans le cadre de leur travail et de leurs interactions. Des auteurs ont critiqué cette notion de « travail émotionnel » en ce qu'elle aliénerait et fragmenterait l'individu et son processus décisionnel (Putnam and Mumby, 1992). Ces auteurs expliquent que le travail émotionnel est une notion qui pose la relation de l'organisation et de l'employé de manière unilatérale. L'employé a le devoir de respecter l'image de la compagnie aérienne dans le cas d'une hôtesse de l'air ou les standards de courtoisie d'un grand restaurant dans le cas d'un serveur. La relation est unilatérale dans le sens où l'employé ne participe pas réellement au processus par lequel se forgerait cette image, dans la mesure où il ne ferait que la respecter.

L'individu est donc fragmenté car non investi d'une mission, ce qui fait

qu'il se créerait une distanciation entre les objectifs de l'organisation et les émotions de l'employé. Putnam et Mumby (1992), dans leur article, proposent un moyen alternatif d'« organizing », qu'ils appellent « bounded emotionality », basé sur le même principe, mais qui redonne à l'individu son pouvoir décisionnel. Il se crée alors une relation bilatérale, dans laquelle l'individu se sent intégré dans les projets de l'organisation et met ses émotions au service de la mission qui le lie à l'organisation. Cette perspective change la manière dont il ressent la situation. Il ne s'agit plus de mettre les émotions au service de l'organisation mais plutôt de les faire coopérer dans l'objectif d'une meilleure réussite.

On s'aperçoit ici que le rôle que l'individu tient dans l'organisation semble crucial pour son équilibre émotionnel. Les émotions vivent et varient dans l'interaction, elles sont sociales et discursives. (Jones, 2001, Averill, 1982). Même s'il n'utilise pas l'expression, Goffman (1961) reconnaît implicitement ce « travail émotionnel » que les employés doivent faire afin de maintenir leur rôle, ce qu'il appelle l'« involvement cycle » (p. 82). Effectivement, le travail émotionnel fourni par ces personnes, leur permet de rester en phase avec elles-mêmes et de conserver le rôle qu'elles possèdent dans la société. Le lien entre le rôle et les émotions n'est pas évident et n'est certainement pas visible, à première vue, et pourtant il est présent et pertinent à la compréhension de la structure, en quelque sorte, d'une émotion.

On pourrait dire que la prison est un monde parallèle où d'autres formes de régulation font vivre cette « micro société ». En ce sens, Goffman (1961) écrit

In civil life, the sequential scheduling of the individuals roles, both in his life cycle and in the repeated day round, ensures that no one role

he plays will block his performance and ties in another. In total institutions, in contrast, membership automatically disrupts role scheduling. (p. 14)

Ce bouleversement de rôle provoquerait donc, si on se réfère à la définition du mot émotion proposée par le Larousse, l'émergence d'émotions dans la mesure où le quotidien est dérangé. Ces émotions poussent ainsi les individus à lutter pour conserver leur rôle et leur identité aussi bien dans les interactions que dans leurs actions quotidiennes.

Alors que le système de rôles dans le monde civil tend à être intrinsèquement reconnu de tous et est amené, de ce fait, à être consciemment ou inconsciemment respecté, le jeu de chacun et le rôle qu'il revendique permettant à l'autre de tenir le sien également (Averill, 1982), il n'en est pas nécessairement de même dans les institutions totales. Ces règles du jeu tendent à ne pas être acceptées a priori, la distribution des rôles étant ici imposée. On a donc ici affaire à un autre type de société qui se fonde sur des règles en quelque sorte artificielles. Cette tension entre le rôle de la personne internée et celui de citoyen mène souvent l'individu à choisir le moins difficile à endosser et donc, entraîne l'individu vers une subordination choisie aux règles de l'institution et finalement construit son identité en parallèle des exigences de cette dernière (Starck, 1994)).

Comme nous l'avons vu plus haut, Tracy (2000) fait le lien entre les émotions et la subordination de soi-même à des règlements imposés. Ces derniers deviennent alors comme un prolongement de sa propre personnalité. Les émotions ressenties par ce changement d'état peuvent être, selon elle, d'intensité variable selon les dispositions de chacun. Elle en donne un exemple dans son étude. À la question posée aux employés visant à savoir si une partie de leur travail était de

mimer la bonne humeur, quelques uns lui ont répondu qu'ils ressentait un écart entre les normes de leur travail et leur propre personnalité. Cependant, d'autres qui y travaillaient depuis plus longtemps lui ont répondu que leur personnalité correspondait aux normes de travail (p. 115). Cette dernière remarque nous amène donc à aborder la question de l'identité, laquelle semble en lien très étroit, comme nous l'avons déjà évoquée plus haut, avec les phénomènes émotionnels.

#### **2.4 Identité et émotion**

Si l'on se tourne maintenant vers la question de l'identité, on peut tout d'abord rappeler que des études réalisées sur les émotions, leurs origines et manifestations, ont montré que l'identité et les émotions sont a priori fortement liées (Lazarus, 1994). On note donc que c'est en particulier lorsque notre identité serait remise en question que l'émotion apparaîtrait. « A self or "ego" must exist for emotion to occur because emotion results from a perception that something personally important is at stake. » (Jones, 2001 p. 94). Dans les études interactionnelles des émotions, ce qui nous intéresse ici, il est souvent question du concept de soi (*self-concept*) et de la conscience de soi (*self-awareness*) (Bosma et Kunnen, 2001). Ces deux notions renvoient à l'idée qu'on se fait de soi-même, l'identité que l'on se donne à soi-même, en bref, la réponse à la question « qui suis-je ». Le soi et les émotions ont ainsi un lien bilatéral, selon Bosma et Kunnen (2001) :

Self-awareness is thus considered to be a prerequisite for emotional experience. Conversely, emotionnal expression have been used as indications for the existence of self awareness. (p. 13)

Dans l'approche interactionnelle des émotions, on s'intéresse donc à la relation bilatérale et, dans cette relation, à la nature du lien. Les études évoquent un

lien entre les émotions et de nombreux facteurs d'émotion dont la majeure partie serait liée au soi : les émotions et le concept de soi, le contexte, les expériences (Bosma et Kunnen, 2001 ; Tricia, 2001). Même si une telle théorisation peut paraître réductrice, elle renvoie à une expérience, somme toute, assez banale : se sentir concerné. Un individu ressentirait une émotion lorsqu'une situation favorable ou défavorable le concernerait directement ou indirectement. Ainsi,

in the analysis of emotions, concerns are pivotal. Emotions result from the interplay of an individual's concerns and events confronting him or her. (Bosma et Kunnen, 2001, p. 54)

Smith et Lazarus (1993) théorisent ce phénomène en le nommant l' « appraisal theory ». Comme nous l'avons vu plus haut, cette théorie énonce que pour déclencher une émotion il faut une « motivational relevance » (p. 6), c'est-à-dire être touché directement par ce qui se passe.

En revanche, selon le degré d'empathie de certains individus, le phénomène de « contagion émotionnelle » (Hatfield et Cacioppo, 1994), évoqué plus haut, peut apparaître chez une personne non directement concernée par l'événement. De plus, on peut dire que les types d'émotion sont différenciés l'un de l'autre selon l'impact d'un événement sur l'identité. (Lewis, 1993). Nous avons d'ailleurs relevé plus haut les six différents types d' « ego-identity » identifiés par Lazarus (1991).

## **2.5 Critique de la littérature**

Dans cette revue, nous avons fait un tour d'horizon des notions d'institutions totales et d'émotion. Nous avons pu remarquer que les différents auteurs s'accordent sur les critères que proposent Goffman (1961) pour qualifier une institution de totale. Plusieurs chercheurs (Shenkar, 1996 ; Starck, 1994 ; Tracy,

2000) se sont d'ailleurs référés à ces critères pour conduire leur étude de cas. Il y a cependant une notion clé du concept d'institution totale de Goffman qui fait débat: le processus de mortification dès l'entrée dans une institution totale. Si Goffman le perçoit comme une aliénation de la personnalité d'un individu, Mouzelis (1971) par exemple pense que la mortification est ressentie différemment par chacun selon l'environnement et les expériences. Au delà de ce débat, il a été montré que cette mortification engendre chez les individus concernés un mécanisme de défense de l'identité, appelé par Goffman des « secondary adjustments ». Ces mécanismes permettraient de « contre-attaquer » le processus de mortification.

Tracy (2000) donne l'exemple de railleries de la part des employés du bateau de croisière, Shenkar (1996) donne l'exemple de l'attitude décontractée qu'adoptent les employés d'une entreprise d'état Chinoise pour supporter l'aliénation de la mortification. Ces exemples nous montrent que le processus de mortification subit dans différentes institutions totales, atteint certes la personnalité de l'individu, mais ce dernier réagit de différentes manières pour se protéger de l'attaque extérieure. Les émotions, au cœur de la réaction, sont en quelque sorte provoquées par une situation dans laquelle leur identité d'être humain semble attaquée. Comme nous l'avons vu, dans la seconde partie de cette revue, il n'y a pas une manière d'aborder la question des émotions, mais bien plusieurs manières selon qu'elles sont étudiées sous une perspective biologique, psychologique ou sociale. Nous avons pu constater que les chercheurs qui se sont penchés sur cette question se sont intéressés à l'origine des émotions, à leur manifestation, à la manière dont



on peut les reconnaître, à leur transmission. Nous avons vu que pour l'approche biologique « l'émotion n'est accessible qu'au travers des modifications objectives qui l'accompagnent » (Dantzer, 2002, p. 9). Les chercheurs issus de cette approche décrivent les émotions comme étant une simple interprétation comportementale (Dantzer, 2002). En revanche la psychologie cognitive décrit les émotions comme la perception (appraisal) des événements pour l'individu. C'est une approche dite « interactionnelle » en ce sens que c'est la relation entre l'individu et son environnement qui va définir sa réaction émotionnelle. (Averill, 1982, Lazarus, 1994).

Présentée comme deux approches distinctes, il n'en reste pas moins que pour comprendre l'origine et la manifestation d'une émotion, il est essentiel de considérer l'aspect biologique, non pas comme central, mais comme faisant partie du processus émotionnel. L'approche dite « interactionnelle » réfute la passivité de l'être dans son rapport avec l'environnement, au contraire elle le met au centre puisque les émotions découlent de la perception de l'individu. Nous avons également parlé de l'aspect social des émotions avec trois situations : la contagion émotionnelle, le travail émotionnel et la mise en scène. Le premier indique que les émotions se transmettent d'un individu à l'autre selon la sensibilité de chacun. Les deux dernières situations sont, ce que je nommerai des ajustements face au monde pour respecter l'ordre social, pour l'une (Averill, 1982) et garder la face, pour l'autre. Elles renvoient toutes deux à la notion d'identité, l'une sociale et l'autre, l' « ego-identity » (Lazarus, 1991 ; Bosma et Kunnen, 2001). L'individu ressent ainsi des émotions lorsqu'il se sent concerné par une situation. En d'autres termes,

il réagit émotionnellement à une situation lorsqu'un élément de son identité semble être menacé ou, au contraire, renforcé.

Cette revue de la littérature sur les institutions totales, les émotions et les émotions et l'identité nous montre les liens qui semblent réunir ces trois notions. On comprend bien le lien qui semble exister entre la mortification et les émotions. La revue sur les institutions totales et la définition de Goffman donnent cependant un aspect figé à cette notion. On verra ainsi que l'étude de cas que j'ai réalisée pourrait laisser entendre qu'un début de réalisation personnelle et identitaire semble possible en prison si toutefois des structures sont mises en place pour réaliser cet objectif. Analyser la manière dont les détenus parlent de leurs émotions va aussi me permettre de montrer, même si ceci n'est pas l'objectif principal de mon mémoire, que l'émission de radio étudiée peut fonctionner comme une sorte d'exutoire pour les détenus, un exutoire qui leur permet, semble-t-il, de mieux supporter leur situation.

On s'aperçoit, par ailleurs, que les chercheurs cités dans la revue sur les émotions se sont beaucoup intéressés à la présence des émotions dans les institutions totales. Ils ont beaucoup mis l'accent également sur la manière dont les émotions se communiquent. On a alors découvert qu'elles se transmettaient d'individu à individu et pouvaient alors former une sorte de « bloc d'émotions ». Ces chercheurs ont donc analysé des situations et éléments qui semblaient déclencher ces émotions et leur pouvoir de dispersion.

Pour les besoins de mon étude, je m'intéresse particulièrement à l'approche interactionnelle des émotions car elle place l'individu comme décideur de l'issue du

processus émotionnel. De plus, mon étude se faisant dans une prison, il me semble que l'environnement et la situation dans laquelle se trouvent les participants conditionnent, dans une certaine mesure, le type d'émotion qu'ils peuvent ressentir. Dans le processus émotionnel de la théorie interactionnelle et plus précisément dans la phase de perception de la situation, il est également question d'identité car l'individu évalue si la situation lui est favorable ou défavorable, positive ou négative selon l'impact qu'elle aura sur son identité.

Ainsi, les émotions sont déclenchées chez un individu par l'évaluation d'une situation ou d'un événement. En revanche, il me semble que cette théorie ne s'est pas intéressée à l'étude de l'expression de ces émotions en situation d'interaction. Ainsi les individus expriment ou n'expriment pas leurs émotions de manière différentes selon leur appréciation de leur environnement, appréciation par laquelle il juge l'intensité de la menace pour leur « ego identité » ou au contraire le renforcement de cette identité qu'ils désirent obtenir ou conserver. En revanche, cette théorie relationnelle ne s'intéresse pas vraiment à la manière dont les individus parlent de leurs émotions et en rendent compte. Dans quels mots verbalisent-ils leurs émotions? Ou comment les expriment-ils par leur corps ? C'est tout le propos de mon mémoire. Dans le chapitre 4, je vais exposer le cadre théorique avec lequel je compte aborder empiriquement ces questions.

### CHAPITRE 3 : CADRE THEORIQUE

Au regard de cette revue de littérature à deux volets, il me semble essentiel à présent de délimiter un cadre théorique dans le lequel je vais inscrire ma recherche. Je propose de partir de ce qu'on pourrait appeler une perspective *communicationnelle* des émotions, perspective selon laquelle les émotions surgiraient dans une situation, au regard de quelque chose (à définir) qui se passerait dans l'instant interactionnel. François Cooren (2010) développe, dans un ouvrage récemment publié, une réflexion sur la dimension passive et passionnelle de la communication, évoquant à plusieurs reprises la notion d'émotion, au sens étymologique du terme (ce qui nous meut dans une situation donnée). La distinction entre passion et émotion n'est pas toujours facile à saisir, mais Wetzel (1989), pour sa part, définit les émotions comme

des réactions affectives intenses à des événements extérieurs. Elles se distinguent ainsi des passions et des sentiments. La passion naît d'un déclic interne et s'entretient par des objets externes.(...) Le sentiment est une passion vécue sur un mode mineur. (cité dans Dantzer 2002, p. 9)

La passion et les sentiments renverraient donc à des prédispositions affectives qui dureraient au moins quelques temps alors que l'émotion s'en distinguerait par son caractère relativement furtif et évanescent. Cooren (2010) reconnaît cependant que le terme passion qu'il mobilise recouvre beaucoup de choses :

Although I acknowledge that passion might be too strong a term to speak of states and dispositions as diverse as emotion, interest, motivation, desire, envy, affection, attachment, I decided to keep it as one of my umbrella terms precisely because of its etymology, which allows me to insist on the passive dimension of *any* activity

Autrement dit, la passion dont nous entretient Cooren renvoie, en quelque sorte, à la dimension passive de toute activité, autrement dit à ce qui la rend possible, qu'il s'agisse donc d'une émotion, d'un sentiment, d'une pulsion ou d'un

attachement quelconque.

Plus prosaïquement d'ailleurs, il propose alternativement le terme d'animation pour renvoyer justement à ce qui anime quelqu'un lorsqu'il agit d'une manière ou d'une autre. La personne est donc animée par une raison, par une passion, par une émotion, par un sentiment, etc. Je m'intéresserais, comme on le sait, aux émotions, qui sont donc a priori furtives et délimitables dans le temps. « An emotion, for instance, tends to be short-lived and sudden, while a passion tends to refer to a state, condition, disposition that somehow endures, lasts, persists, lives on ». (Cooren, 2010, p 73-74). Selon cette perspective communicationnelle, toute émotion est donc une des formes d'animation qui agit sur une personne donnée à un moment donné d'une interaction.

Cooren développe donc le terme passion sous différents angles. Selon lui, l'une des manières de comprendre la passion, au sens classique, est de la saisir comme quelque chose qui semble animer et guider *fortement* les pensées et comportements d'une personne (voir aussi Van Vuuren & Cooren, 2010). Dans ce cas, on dit généralement qu'une personne s'abandonne à sa passion.

the passionate person is *also* passive precisely because she is moved, led, animated by her passion, a passion to which she cannot resist. If she looks very animated and active, it is precisely because she abandons herself to her passion ». (Cooren, 2009, p. 74).

L'abandon de la personne à sa passion la mène donc à une forte activité, une activité que l'on peut alors attribuer à sa passion présentée comme le moteur de son action. Cette acception renvoie donc à la notion de passivité, une passivité qui participerait, en fait, selon Cooren, de toute activité, même celles qui ne semblent pas faire l'objet d'une passion au sens fort et plein du terme. Dans la vie de tous les

jours, nous sommes en effet guidés, inspirés à penser des choses et à (ré-)agir d'une certaine façon. Finalement, le contrôle que nous avons sur cette pensée est minime (dans la mesure où les pensées nous viennent sans qu'on puisse réellement les contrôler a priori<sup>1</sup>). L'individu est, certes, actif, mais cette action est aussi le fruit d'une certaine passivité, que l'on pourrait appeler, comme je l'ai rappelé plus haut, animation.

Par exemple, dans l'expression « Ce que vous dites *me fait penser* à quelque chose », l'action ou la parole de l'autre est positionnée comme ayant déclenché ma propre pensée. Même s'il ne s'agit pas là d'une passion au sens fort et plein du terme, on voit donc qu'une action comme « penser » fait l'objet d'une passivité, d'une animation, ce qu'on pourrait aussi appeler, en quelque sorte, une « petite passion », de par sa faible intensité. Même si les émotions sont plus furtives que les passions, tel que Cooren l'exprime, la vision performative reste intacte.

Cooren parle donc de « petites passions » ou d'animation pour parler de ce

---

<sup>1</sup> Voir, bien entendu Nietzsche (1886/2000), lequel déclare : « Pour ce qui est de la superstition des logiciens : je ne me laisserai pas de souligner sans relâche un tout petit fait que ces superstitieux rechignent à admettre, — à savoir qu'une pensée vient quand « elle » veut, et non pas quand « je » veux ; de sorte que c'est une falsification de l'état de fait que de dire : le sujet « je » est la condition du prédicat « pense ». Ça pense: mais que ce « ça » soit précisément le fameux vieux « je », c'est, pour parler avec modération, simplement une supposition, une affirmation, surtout pas une « certitude immédiate ». En fin de compte, il y a déjà trop dans ce « ça pense » : ce « ça » enferme déjà une interprétation du processus et ne fait pas partie du processus lui-même. On raisonne ici en fonction de l'habitude grammaticale : « penser est une action, toute action implique quelqu'un qui agit, par conséquent — ». C'est à peu près en fonction du même schéma que l'atomisme antique chercha, pour l'adjoindre à la « force » qui exerce des effets, ce caillot de matière qui en est le siège, à partir duquel elle exerce des effets, l'atome ; des têtes plus rigoureuses enseignèrent finalement à se passer de ce « résidu de terre », et peut-être un jour s'habituerait-on encore, chez les logiciens aussi, à se passer de ce petit « ça » (forme sous laquelle s'est sublimé l'honnête et antique je)." (p. 640)

qui nous anime au quotidien. Faire une liste exhaustive des différentes animations serait trop long et hors propos ici et je décrirai donc ici de quel ordre ces animations peuvent se réclamer. Ces animations peuvent ainsi être de diverses natures telle que un intérêt, une émotion, un sentiment (Cooren, 2010) ; mais elles peuvent également prendre la forme d'idées, de principes, de raisons, voire de règlements. Parlant des émotions, il note « emotion implies that one is *moved* by a feeling (fear, desire, anger, joy) or *touched* by something or someone » (p. 74). Les animations sont donc finalement tout ce qui peut justifier ou expliquer nos actions.

Par exemple, un professeur peut mettre un élève turbulent à la porte en invoquant que le règlement le stipule et qu'il est donc non seulement autorisé, mais aussi enjoint à le faire. Ce faisant, il se positionne comme implicitement *mû* ou *animé* par ledit règlement. De la même manière, des individus peuvent s'entredéchirer, voire se battre au nom de principes comme la liberté ou l'équité, lesquels traduisent des situations que l'on veut condamner ou, au contraire, préserver. Tous ces principes sont autant de sources d'animation au nom desquelles on peut être amené à agir. Si je peux récapituler, il est question d'une vision performative des émotions à savoir que les émotions sont déclenchées à la fois par quelque chose qui habite l'individu, mais aussi par les situations que la personne évalue ou juge à la lumière de ce qui l'habite (un principe qu'elle chérit, une passion, une valeur, etc.). Cette chose qui habite meut l'individu et le fait agir, lui faisant dire et faire des choses. On parle alors d'une relative passivité de l'individu face à ce qui, en quelque sorte, l'agit. L'idée de passivité n'implique pas nécessairement une aliénation totale de l'être face à ce qui l'agit, mais bien une animation, source d'intelligibilité de tout

comportement et conduite (Cooren, 2010).

J'ai donc mobilisé analytiquement ce cadre théorique dans la mesure où il me permet d'analyser la manière dont les gens mettent en scène dans leurs mots cette notion de passivité, en particulier lorsqu'on détecte, dans leur comportement ou dans leur parole, des émotions particulières, soit parce qu'elles font l'objet d'une réflexion implicite ou explicite de leur part, ou parce qu'au contraire, ces émotions semblent animer leur propos, sans qu'ils en fassent eux même l'objet d'une réflexion. J'ai donc tenté, dans mon étude, de trouver ces traces d'émotion dans l'interaction et de voir comment dans une institution totale, grâce à ce médium particulier qu'est la radio, les détenus la mettent en scène dans leur parole ou dans leur corps.

A partir de ces intérêts a émergé une question de recherche :

Comment les prisonniers expriment, commentent ou mettent en scène leurs émotions dans leurs interventions radiophoniques ou dans les interviews qu'ils ont pu donner (documentaire)?

Nous avons vu la perspective théorique avec laquelle je vais aborder mon étude. Il est donc question d'une vision performative des émotions dans le sens où elles agissent sur l'individu d'une certaine manière. L'intérêt ici est de savoir comment et dans quelles circonstances cet agir a lieu, en particulier en lien avec ce que la littérature nous enseigne au sujet du lien très étroit qui existerait entre émotion et identité.

Avant de rentrer dans le vif du sujet et afin de mieux appréhender le contexte dans lequel nous nous trouvons, je propose, dans la prochaine partie, de décrire



l'objet d'étude que j'ai retenu et ce, afin de mettre en contexte les analyses qui suivront.

## CHAPITRE 4 : L'OBJET D'ÉTUDE

La prison dans l'esprit populaire, c'est une punition, l'endroit où l'on purge une peine et qui permet à la société de se débarrasser d'un mal (Larousse). D'autres considèrent la prison comme un endroit où l'on peut réapprendre à vivre autrement et dans lequel une certaine réalisation personnelle peut amener à une réinsertion dans la société à la sortie<sup>2</sup>. Mon objet d'étude s'inscrit dans cette vision « réhabilitative » de la prison dans la mesure où je me propose d'étudier une initiative d'émission radiophonique en milieu carcéral, une initiative qui est encore aujourd'hui une réalité tout à fait insolite en Amérique du Nord. Son côté insolite lui a d'ailleurs valu de nombreuses critiques et, de manière générale, a beaucoup fait parler d'elle, aussi bien dans les milieux politiques que dans la société, mais nous verrons cela plus tard dans mon développement. Mes analyses en tant que telles porteront sur le film de l'Office national du film tourné par Bruno Boulianne. En résumé, il montre l'activité de Souverains Anonymes recevant des invités, ainsi que les détenus qui se livrent dans l'émission de radio ou face à la caméra dans leur cellule. Le projet s'appelle « Souverains Anonymes », curieuse dénomination pour une émission de radio diffusée à partir de la prison Bordeaux. Mais de quoi parle-t-on dans cette émission ? Quelle est cette émission et à quoi sert-elle ? Pour répondre à ces questions, nous allons tout d'abord nous intéresser à l'initiateur du projet et comment il l'a fait naître ; puis nous verrons quels en sont les objectifs et la/les

---

<sup>2</sup> Il est bien entendu que ces deux différentes conceptions de la prison renvoient également à une évolution historique de cette institution, une évolution très bien décrite par Michel Foucault (1975) dans « Surveiller et punir ». Par manque d'espace, je ne pourrai cependant pas aborder cette histoire de la prison.

mission(s). Enfin, à l'aide d'une succincte revue de presse, nous récolterons ce qui s'est dit depuis 20 ans sur l'émission radiophonique « Souverains Anonymes ». Mes sources pour cette partie se basent principalement sur le site internet de l'émission, celui-ci étant très documenté.

#### **4.1 Contexte**

Avant tout autre développement, replaçons-nous dans le contexte. L'établissement de détention de Montréal est une prison provinciale du Québec construite de 1908 à 1912, au nord de l'Île de Montréal dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Rappelant le fameux panoptique de Bentham analysé par Foucault (1975), ce centre est dessiné en forme d'étoile constituée de 6 extensions qui sont appelées « ailes », chacune désignée par une lettre A, B, C, D, E, F. Ces ailes constituent l'extension d'un dôme imposant occupé par une chapelle catholique. Les émeutes successives ont complètement réorganisés la constitution de chaque aile (Landreville et Julien, 1976). L'architecture de cette prison de style pennsylvanien n'est pas seulement harmonieuse, mais elle répond surtout à une volonté de modifier le rôle de la prison en passant d'un endroit de punition et de mise à l'écart définitive des marginaux, à un endroit de reconstruction et d'éventuel changement comportemental chez le détenu (Bentham, 1977).

Le centre pénitencier est exclusivement masculin et accueille uniquement des détenus condamnés à des peines considérées comme relativement courtes, de deux ans maximum d'emprisonnement. Y sont également incarcérés des individus en attente de jugement. Bordeaux peut accueillir jusqu'à 1189 détenus ce qui fait d'elle

la plus importante prison provinciale au Québec. Plus communément appelé prison Bordeaux, elle hérite de cette dénomination du village Saint-Joseph de Bordeaux. Suite à une annexion à la ville de Montréal puis à une réorganisation des municipalités il y a 8 ans, la prison a perdu son nom, mais a conservé son surnom. (Wikipedia).

Bordeaux, comme on la surnomme donc, a beaucoup fait parler d'elle pendant son projet de construction à cause de son aspect avant-gardiste, architecturalement parlant, mais aussi par rapport au modèle d'emprisonnement que nous avons évoqué plus haut. Près d'un siècle plus tard, Bordeaux étonne encore, à croire qu'il y a des projets qui ont comme vocation de toujours promouvoir d'autres projets avant-gardistes dans leur temps. Un de ces projets qui s'inscrit dans cette trajectoire, c'est la création d'une émission de radio dans les murs du centre de détention. Avant de s'intéresser à celle-ci plus en détail, jetons un regard sur le parcours et la personnalité de l'homme qui l'a créée. Ainsi nous serons sans doute en mesure de mieux comprendre ses motivations ainsi que son objectif.

## **4.2 Mohamed Lotfi**

Les Souverains Anonymes, c'est sans doute l'histoire d'un homme et d'une passion. Mohamed, d'origine Marocaine, quitte son pays natal en 1982 et traverse l'Atlantique pour rejoindre le Québec qui deviendra sa région d'adoption. Artiste aux multiples talents, il exprime l'art sous toutes ses formes, de la danse à la peinture en passant par le cinéma et la comédie. (Vie ouvrière, 1990). Tantôt derrière la caméra ou devant le micro lorsqu'il anime une émission de radio, il crée. Mais le talent n'est que le vecteur d'idées et de messages que Mohamed veut faire passer.

Il souhaite, en effet, redonner la parole à ceux qui ne l'ont plus, mais aussi ouvrir le dialogue. Le monde de ceux qui n'ont pas la parole, il le connaît bien et ceci grâce aux nombreux projets qu'il a menés avant son arrivée au Canada, au Maroc, entre autres dans les prisons de femmes, où encore auprès d'hommes qui vivaient dans la rue. Au delà de ça, ce n'est pas la cause humanitaire qui a poussé Mohamed à mener ce projet, mais plutôt son amour pour le journalisme et son attrait pour la découverte d'autres univers, aller à la rencontre d'autres personnes et découvrir leurs différentes facettes. Après avoir travaillé comme journaliste pour Radio Canada, entre autres, il a consacré son temps à la radio communautaire où il a produit des émissions engagées dans lesquelles les sans-abris s'expriment comme « La parole aux sans-abris » (1989) ou encore une émission qui donne la parole à ceux qui ne l'ont pas avec « La palestinienne ». Concernant cette série, la première émission a d'ailleurs donné naissance à un film. (Vie Ouvrière, 1990).

#### **4.3 Souverains Anonymes**

Comme on le dit souvent, c'est avec des convictions que des projets prennent vie. C'est avec ces mêmes convictions, mais aussi avec l'envie de création que Mohamed Lotfi créa l'émission « Les Souverains Anonymes » en 1985, et qu'il diffusa la première émission radiophonique du centre pénitencier de Montréal le dimanche 4 janvier 1990. Elle sera la première d'une série d'autres émissions qui aujourd'hui encore sont mises en ondes régulièrement.

L'émission radiophonique « Souverains Anonymes » fait figure de pionnière au Canada en ce qu'elle rend possible l'ouverture du monde carcéral au grand public. Cette première émission fut une révolution dans le milieu carcéral et reçut beaucoup

d'encouragements de personnes hautes placées qui lui permirent de poursuivre l'aventure. Souverains anonymes, comme activité radiophonique, a le soutien financier du fonds local au bénéfice des personnes incarcérées de Bordeaux. Mais quel est véritablement le projet, en quoi consiste-t-il et quelle est sa vocation ?

Souverains anonymes est une émission d'une heure qui traite de sujets dans différents domaines chaque semaine tels que la société, l'art, l'actualité ou encore le milieu où les détenus vivent. Cette émission a un objectif socio-culturel et éducatif, aussi bien pour les détenus que pour le public. Faite par des détenus pour le grand public depuis maintenant 20 ans, elle permet à ces derniers de garder contact avec le « monde libre » et de rendre les conditions d'incarcération *a priori* plus tolérables. Elle est un moyen privilégié et unique de communication avec l'extérieur. Par la radio, les détenus acquièrent une voix et une identité et semblent pouvoir s'échapper, pour un moment, de leur seul rôle de prisonnier pour devenir chroniqueur, dessinateur, poète, écrivain ou autres.

L'émission est diffusée sur les ondes du Québec tous les vendredis à 9 H 00 sur CKRL au 89.1 FM à Montréal, tous les mercredis à 15 H sur CINQ au 102.3 FM; et les vendredis toutes les deux semaines sur [CKUT au 90.3 FM](#). Comme pour toute émission de radio, la réalisation de l'émission est bien évidemment contrôlée au niveau du contenu et du style. Comme le précise Mohamed Lofti dans le journal Libération :

Ce que je demande aux détenus est une condition : c'est qu'on fait une émission de radio pas n'importe quoi et il faut qu'elle soit bonne et écoutable. Il y a des critères de qualité, de rigueur que je peux d'ailleurs exiger de tout le monde. (...) Le but dans tout cela est de faire un produit qui est beau et que les gens peuvent apprécier. (Juin, 2000)

En dehors de ces contraintes, qui finalement s'appliquent à n'importe quel travail de qualité, les détenus ont carte blanche quant à leur liberté d'expression. « On oublie qu'on est à Bordeaux. C'est une forme d'évasion. » (Un détenu, 1997, Montréal Campus). C'est, semble-t-il, le sentiment des détenus lorsqu'ils prennent la parole à l'antenne, « sans censure ni jugement », comme ils le disent. Néanmoins, comme le souligne Mohamed Lotfi, le but de l'émission n'est pas la revendication.

La radio, il la connaît, et voilà qu'il l'a met au service d'une cause qu'il défend avec ferveur. Voilà qu'il donne la parole à des détenus, des hommes à qui l'on a enlevé une certaine liberté de parole et d'échange avec le monde extérieur, voire une certaine identité. Qui sont ces hommes ? Des pères, des époux, des personnes qui se droguent, des dépressifs, etc. Des hommes qui ont fait « des erreurs » et qui les payent de leur emprisonnement. Le terme « détenu » paraît réducteur, selon Mohamed, « souverain » serait plus juste. Selon lui, ces hommes sont souverains car malgré leur enfermement et leur anonymat, ils restent dignes en tant qu'être humain, souverain d'eux-mêmes et de leur destinée, en quelque sorte. C'est la raison pour laquelle l'émission se nomme « Souverains Anonymes ».

#### **4.4 Revue de Presse**

Tel que précisé plus haut, « Souverains Anonymes » est une émission qui a 20 ans, qui est assez bien connue du public montréalais et québécois, et qui a fait parler d'elle dans les journaux. Depuis le jour de sa création, ce sont, par ailleurs, près de 15 000 détenus qui ont pris la parole devant les micros, ce qui représente 3000 heures enregistrées, correspondant à 550 émissions diffusées dans une vingtaine de radios communautaires, au Québec, au Canada et en France. En tout, ce sont près de 600

invités, pour la pluparts artistes, qui ont participé, en tant qu'invités de marque, à cette émission. N'oublions pas non plus les quelques 1000 bénévoles qui ont également contribué à créer ces enregistrements.

Les artistes et personnalités sont invités à partager leurs expériences, leurs convictions et leurs idées avec les Souverains, lesquels les invitent à « discuter simplement » ; et parfois, l'expérience est bouleversante, comme l'exprime la journaliste qui accompagnait Louise Portal :

En sortant du centre de détention Bordeaux, Louise Portal a éclaté en sanglots, moi aussi. Nous venions de vivre un après-midi intense, en compagnie d'une quinzaine de détenus entre les murs de la prison.

C'est le sentiment que beaucoup d'artistes semblent exprimer à la sortie. Ces artistes et personnalités qui ont eu la chance de vivre cette expérience viennent de tous les arts. C'est, par exemple, Marina Orsini reçue le 31 Janvier 1991 (Le journal de Montréal, 1991), Michel Chartran (Octobre 1991), Céline Dion qui célèbre Noël avec les Souverains en 1991 (Journal de Montréal), mais aussi Terez Montcalm en 1994 (Journal de Montréal). Ces artistes ont foulé le sol de la radio sur invitation de Mohamed pour rendre hommage aux « artistes de l'intérieur ».

La presse salue encore aujourd'hui cette initiative à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de l'émission, un anniversaire célébré, comme il se doit, dans les murs de la prison. Ce fut un jour très fort, selon Mohamed, qui a dû refuser des personnes tant les demandes étaient grandes, car le « studio lui, n'est pas extensible ». Un article paru dans l'Aut'Journal en Janvier 2010 reprend les victoires successives d'un projet que de nombreuses personnes pensaient impossible, et brosse un portrait d'un Mohamed volontaire et passionné. Cet article fait référence



au dernier projet cher à Mohamed, le « Rap des hommes rapaillés », un album « préventif » qui recueille des raps destinés aux jeunes des cités.

Les projets qui ont jalonné le parcours de Mohamed au sein de l'émission « Souverains Anonymes » sont nombreux. Ainsi, l'émission radiophonique a également fait naître plusieurs projets qui ont participé à asseoir sa notoriété. Je vais présenter ici quelques projets - les plus significatifs pour la croissance en notoriété de l'émission - des nombreux que Mohamed a réalisés en vingt ans avec les « Souverains » de Bordeaux. Ces projets, de plus ou moins grande envergure, sont au nombre de six : le petit écran, le lancement d'un disque, la publication d'un recueil de poèmes, la création d'un site internet, l'inauguration d'un nouveau studio théâtre et le « Rap des hommes rapaillés ».

« Souverains Anonymes » est rendu présent sur le petit écran avec *Plan de sortie*, qui sort en 1995. C'est un projet de 18 émissions de télévision communautaire sur le thème de l'emploi et de la prison avec la collaboration de Vidéotron. Deux ans après, c'est le lancement d'un disque qui refait parler de l'émission. L'album *libre à vous*, enregistré entre janvier et juin 1997 reflète la mixité culturelle des détenus avec des rythmes variés, tels que le rap, la balade, le rock, le reggae. Il a été enregistré par de véritables professionnels du métier, une cinquantaine d'artistes québécois dont Pierre Duchesne, Claire Pelletier, Richard Séguin et Mohamed Lotfi lui-même. Des journaux aussi populaires que « Échos vedette » ont servi de relais entre la prison et le monde extérieur pour faire connaître *l'opus*.

Mohamed Lotfi, porté par ce succès ne s'est pas arrêté là. Il met en avant les talents de poète des Souverains par un recueil de poèmes qui révèle non seulement le

talent de certains d'entre eux, mais surtout ce qu'ils vivent dans la prison et de manière générale la vie en prison, sujet si méconnu dans « le monde libre ». Le quatrième projet, plus vaste par sa structure et plus grand par les interrogations qu'il soulève, est celui de la création du site internet, le 9 décembre 1999, près de 10 ans après la date de création de l'émission radiophonique. Mohamed ne cesse d'innover et fait reconnaître la prison de Bordeaux comme le premier établissement pénitencier au Canada à offrir un site internet à ses détenus. En collaboration avec Alogia communication, il utilise ce médium pour créer un lien avec le monde extérieur et ouvrir une fenêtre sur le monde carcéral (Voir, 1999). Faisant écho aux analyses qui suivront, le journal de Montréal (1999) parle d'un « site surprenant où l'on découvre une réalité parfois dure et où l'émotion et la sensibilité sont omniprésentes. C'est une porte ouverte sur le monde du dehors pour ceux qui sont dedans et une fenêtre pour que ceux qui sont dehors puissent voir ce qui se vit dedans ». (1.7-9)

Tel que précisé plus haut, ce projet s'est distingué de tous les autres, car il lance le débat de l'intégration d'internet dans les prisons tel que le rapporte le journal Voir (1999). Mohamed reprecise le rôle d'internet et insiste sur son utilité à la réinsertion, « à mon avis pour le Net, comme pour toute autre activité en prison, il faut que cela soit fait dans le but de préparer le retour en société » (Voir, Décembre 1999). A travers cette plateforme, il pose à nouveau la question de l'égalité des hommes devant certains droits, quelque soit leur situation : « Si la société en général et les gens libres adoptent un nouveau mode d'expression et de communication qu'on appelle le Net, pourquoi est-ce que les personnes incarcérées ne feraient pas aussi partie de cette évolution ? » (1.39). Lors d'une entrevue avec un journaliste du

journal *Libération* (journal Marocain) à Rabat, capitale du Maroc, Mohamed livre qu'il n'a eu aucune difficulté à mettre en place le projet, et qu'il a même reçu beaucoup d'encouragements et de soutiens :

À partir du moment où j'ai eu les subventions que j'ai demandées de la part des autorités, pas n'importe qui quand même, ministres et autres autorités politiques, je suis bien avec le projet, je le poursuis. (*Libération*, Juin 2000)

Il précise tout de même que la facilité avec laquelle le projet a été accepté et subventionné, est partiellement due à deux éléments. Premièrement, il contrôle le site de chez lui. En aucun cas les détenus n'ont accès à la manutention ni à l'outil d'internet. Secondement, internet étant public, les autorités et responsables des centres carcéraux peuvent librement « surfer » sur le site et ainsi voir l'activité qu'il s'y développe. Mohamed Lotfi parle de transparence dans ses méthodes de travail, ce qui lui a permis d'avoir une liberté d'action et carte blanche sur ce qu'il entreprend (*Libération*, 2000). Le site web « est réalisé dans le cadre d'une activité avec des objectifs socioculturel, éducatif, de création et d'expression » et pas pour servir les causes individuelles des détenus. Internet va au-delà du site car il permet aux détenus de faire un véritable travail de recherche sur les artistes invités par exemple ou bien développer leur curiosité ou leur esprit créatif. Il conclut cependant l'entretien en disant qu'une prison, même si on y sert du champagne, restera toujours une prison. C'est-à-dire que l'introduction d'éléments censés la rendre plus tolérable, ne change rien au fait que la prison est un lieu d'emprisonnement où l'issue préférable est la sortie avec réinsertion dans la société civile.

Plus récemment, le 11 décembre 2009, pour les vingt ans de l'émission, Mohamed Lotfi a inauguré le nouveau studio théâtre dans lequel de nombreux autres

projets naîtront. Le projet musical « Rap des Hommes rapaillés » est également lancé. Il est adressé tout particulièrement aux jeunes issus des gangs de rue afin de les inciter à s'éloigner de voies pouvant les amener, eux aussi, en prison. C'est un album de recueils de rap pour tenter donc, de manière préventive, « d'éduquer ces jeunes là » afin de leur éviter le même destin.

Pour les projets à venir, Mohamed Lotfi parle de réaliser la même chose au Cameroun et pourquoi pas d'étendre le concept de cette émission à toute l'Afrique, bien évidemment tout en tenant compte des spécificités de chaque pays. Mohamed et « ses hommes » n'ont pas chômé. En l'espace de vingt ans, il a élargi les possibilités des détenus au point où ils regagnent peu à peu le droit à la parole et à la réinsertion sociale grâce aux moyens mis en place et à la volonté collective. Il ré-humanise les détenus en leur donnant les mêmes droits qu'aux personnes du « monde libre ». Il leur donne, sans doute, une des plus belles évasions imaginables, grâce à un micro et la liberté d'expression. Voilà l'œuvre que Mohamed Lotfi porte à bras le corps et avec laquelle il séduit les plus réticents. Voilà ce qu'il accomplit depuis vingt et encore pendant au moins autant d'années, tant, comme il dit, « que l'art et la passion l'habiteront ».

C'est donc dans cet environnement que je me suis inscrite pour poursuivre ma recherche. Voyons, dans la prochaine partie, la méthodologie avec laquelle j'ai abordé ce terrain ; autrement dit, de quelle manière j'ai collecté et analysé mes données.

## **CHAPITRE 5 : MÉTHODOLOGIE**

J'ai fait le choix d'entreprendre une étude qualitative pour deux raisons. La première, qui paraît assez évidente, est mon objet de recherche. En effet, mon projet était d'étudier une station de radio carcérale afin de découvrir comment les émotions s'y matérialisent, en particulier dans la manière dont les prisonniers s'expriment. L'approche qualitative m'a permis une liberté d'action et d'observation nécessaire à l'étude de mon objet. Pour aborder mon sujet de mémoire, j'ai emprunté à l'étude qualitative, l'étude de cas.

L'étude de cas est une approche et une technique de cueillette et de traitement de l'information qui se caractérise par une description en profondeur d'un phénomène et par une analyse qui tente de mettre en relation l'individuel et le social. (Anàdon, 2006, p 22)

En étudiant le cas de l'émission radiophonique, « Les souverains anonymes », je visais donc à mieux comprendre comment les détenus expriment et mettent en scène leurs émotions dans le cadre des enregistrements qu'ils produisent ou dans leurs commentaires à propos de cette expérience.

### **5.1 Les participants et le site**

J'ai mené mon étude sur un terrain inconnu pour moi jusqu'alors, l'émission de radio « Souverain Anonyme », et de manière plus général, la prison Bordeaux. Préalablement à mon entrée sur le site, j'ai regardé plusieurs fois le documentaire vidéo qui constitue ma source principale d'analyse. C'est un film de L'Office national du film tourné par Bruno Boulianne. De manière entrecoupé, il film le studio pendant le déroulement d'un enregistrement, puis il fait parler quelques détenus, dans leur cellule, face à la caméra. Bruno y montre également des vues du centre de détention ce qui nous plonge dans l'ambiance de l'endroit. C'est alors imprégnée de cette mise

en contexte limitée et ayant quelques pistes en tête que j'ai réalisé une première journée d'observation. Les détenus étaient prévenus de ma venue et avaient eu le temps de s'y préparer, en quelque sorte. Par la suite, c'est grâce aux nombreuses informations que contient le site internet de l'émission que j'ai pu compléter ma collecte d'information personnelle sur l'émission.

Les participants dans ma recherche sont les détenus du centre de détention. Plus précisément, ils étaient environ quarante, des hommes exclusivement car, je le rappelle, la prison est masculine. Aucune sélection n'a eu lieu car j'ai assisté à un évènement hebdomadaire auquel participent tous ces détenus. Je tiens à préciser que lors de ma seconde journée d'observation, les participants avaient changé. À noter également que les détenus que j'ai observés sur le terrain n'étaient pas les mêmes que ceux qui se livrent dans le film, la rotation permanente des hommes dans le contexte de cette émission de radio expliquant cela.

Invoquant qu'on ne lui avait jamais fait une telle demande pour des recherches précédentes, Mohamed a catégoriquement refusé de signer quelque document que ce soit, comme par exemple le formulaire de consentement pour sceller notre accord. Faisant valoir qu'il était avant tout un homme qui travaillait « avec la confiance comme signature », un simple « oui » suffisait. Je me suis donc pliée à cette contrainte.

## **5.2 Certificat d'éthique**

En vue de respecter les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal, j'ai soumis mon projet de recherche à l'examen du comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et

des sciences de l'Université de Montréal. Ce dernier l'a reconnu conforme et m'a alors octroyé le certificat nécessaire pour débiter ma recherche empirique.

Le film à partir duquel je conduis mes analyses étant public, son analyse ne représente pas une infraction à la confidentialité de mes données. En revanche dans mon rapport d'observation, j'ai pris soin de ne mettre aucun prénom ou indice susceptible d'identifier les personnes concernées.

### **5.3 Collecte de données**

Ma première idée était d'avoir comme source principale des entretiens avec les prisonniers. J'ai donc commencé les démarches dans ce sens. La direction m'a informée que pour interroger des détenus, il fallait cependant une autorisation de la part du directeur de la prison. A l'évaluation de la durée de traitement qu'aurait encouru une telle demande qui, de plus, a, de manière tout à fait objective, un faible pourcentage de recevabilité, j'ai décidé d'abandonner l'option.

Mohamed m'ayant assuré qu'il acceptait de travailler avec moi, je me suis donc concentrée sur les données que j'allais pouvoir collecter au sein des «Souverains Anonymes » et surtout de la manière dont j'allais les enregistrer. J'ai tout d'abord exprimé à Mohamed mon désir d'enregistrer visuellement mes observations. Sur son refus catégorique de capter quelque image soit-elle, j'ai donc demandé le droit à l'enregistrement audio. Malgré les garanties que je donnais, celui-ci m'a aussi été refusé. Mohamed m'a cependant dirigé vers une vidéo dont il m'a vanté la richesse documentaire.

Cette vidéo constitue ma première catégorie de données. C'est un enregistrement vidéographique effectué par Bruno Boulianne, en 2002 et diffusé sur

le site internet <http://www.onf.ca>. Il est d'une durée de 43 minutes et 28 secondes.

Compte tenu du fait que je n'étais conviée qu'une seule fois dans le studio et consciente des limites évidentes qu'auraient les données recueillies par ma seule observation avec prise de notes pour l'élaboration d'une recherche, je me suis donc résignée à utiliser ces « données secondaires »<sup>3</sup>. J'ai procédé, dans un premier temps, à la sélection de passages pertinents pour ma recherche et, dans un deuxième temps, à leur transcription. J'ai sélectionné les extraits vidéo selon un critère qui est assez évident au regard de mon sujet. Il fallait que les extraits contiennent des moments d'émotions visibles à partir desquelles je pourrais conduire mon analyse. J'en ai donc sélectionné quatre.

En plus de ces données secondaires, j'ai également eu accès à des données primaires par l'observation que j'ai réalisée pendant deux journées dans le studio de l'émission *Souverains Anonymes*, dans les murs de la prison Bordeaux. Suite à un entretien téléphonique avec le directeur Mohamed Lotfi, pendant lequel je lui ai exposé les tenants et les aboutissants de ma recherche, il a accepté de m'inviter. Il a toutefois fixé les règles, la date d'invitation ayant été fixée selon son bon vouloir, il ne me laissait observer, tout d'abord, qu'une seule séance (j'ai pu, par la suite, en suivre une autre) et n'autorisait, tel qu'évoqué plus haut, aucun moyen d'enregistrement. Il me précisait, par ailleurs, que sa décision suffisait pour me faire rentrer dans la prison dans la mesure où je me rendais dans son studio. J'ai

---

<sup>3</sup> Voir à ce propos, Cooren (2007) qui explique dans quelle mesure de telles données secondaires peuvent effectivement faire l'objet d'analyses conversationnelles et interactionnelles. Pour une vision opposée, voir Wieder, Mau et Nicholas (2007) dans le même ouvrage.



commencé à prendre des notes dès mon entrée dans la prison à 8 heure 30 jusqu'à ma sortie à 15 heures.

L'observation fut directe et non participative, ce qui, selon Peretz (2004), consiste à « être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire » (p.14). Pour obtenir le résultat final, j'ai donc assisté à toutes les étapes, allant de la préparation de l'émission de radio à l'émission de radio proprement dite. Bien évidemment, la visibilité de ma présence a, au-delà de mon statut de chercheur, parfois rendu le caractère « non participatif » de mes observations plus difficile dans la mesure où ma simple présence a eu une incidence directe sur le déroulement de l'émission. Cette influence est principalement de nature comportementale dans le sens où les détenus ont semblé altérer certains de leurs comportements car il y avait la présence d'une personne qui les observait. Ce phénomène est bien connu des chercheurs en ethnométhodologie. Ainsi Pomerantz et Ferh (1997) écrivent

for example if the participants know they are being recorded during their dinner conversation, they may alter some of the conduct (for example they may choose to avoid a sensitive topic) but not other conduct (such as making a report coherent) (p. 70)

Le fait que je sois une femme a sans doute joué un rôle dans cet environnement confiné masculin, réveillant une certaine envie de plaire et donc d'adapter son comportement en conséquence. Mohamed a d'ailleurs confirmé mon sentiment à la fin de la journée en me précisant qu'ils avaient été particulièrement disciplinés et que cela avait de toute évidence à voir avec ma présence.

Par les notes que j'ai prises, j'ai pu donc rendre compte des échanges,

conversations et comportements susceptibles d'apporter des éléments de réponses à mes interrogations sur les émotions des détenus, mais aussi à d'autres questions qui m'interpellaient tout simplement. C'est donc avec la prise de notes que j'ai recueillie les données pour les raisons que j'ai données plus haut. Pour beaucoup, la prise de notes reste un moyen de récolte de données relativement limité dans la mesure où elle ne permet pas de reproduire tous les détails des interactions observées, en raison de leur aspect furtif (Brummans et al., 2009). C'est la raison pour laquelle mes notes n'ont pas constitué le focus principal de mes analyses et que je les ai essentiellement mobilisées comme « complément d'analyse », en quelque sorte.

À la fin de la première visite, j'ai manifesté l'intérêt de revenir pour confronter les données et mes résultats. Mohamed a entendu m'a requête et m'a invité de nouveau le 25 Août pour une deuxième journée d'observation. Cette deuxième journée m'a permis de comparer les données de l'observation et de l'analyse vidéo avec le point de vue de Mohamed, assurant ainsi une certaine validité de mes données.

#### **5.4 Analyse de données**

Pour l'analyse de mes données, je me suis inspirée de la méthode d'analyse de conversation. Avant de décrire en quoi je me suis basée sur cette méthode, je vais brièvement expliquer ce qu'est l'analyse de conversation et ce qu'elle implique en termes méthodologiques. L'analyse de conversation est un travail d'inspiration ethno méthodologique fondé par Harvey Sacks (1992) et ses collègues sociologues de UCLA dans les années 1960 (Heritage, 1984). Analytiquement, l'analyse de conversation s'intéresse à mettre en exergue « how actions, events, objects, etc., are

produced and understood rather than how language and talk are organized as analytically separable phenomena ». (Pomerantz et Fehr, 1997, p. 65).

Cette distinction marque la différence subtile, mais bien présente, entre l'analyse de conversation et l'analyse de discours (nous ne nous attacherons pas à poursuivre cette différenciation car cela serait trop long et hors de propos). L'analyse de conversation se focalise sur la parole comme action sociale en tentant de décrire de la manière la plus détaillée possible ce que font les interlocuteurs et surtout la manière dont ils font ce qu'ils font en situation interactionnelle. Dans le cas de mes analyses, on pourrait faire valoir que nous ne sommes pas dans une analyse de conversation dans le sens strict du terme car les détenus sont souvent face à une caméra ou encore lancés dans un monologue. Je me suis tout de même inspirée de cette méthodologie car dans l'analyse de conversation

any sort of interaction may be studied, for example chats among acquaintance, consultations with physicians, job interviews, broadcast news commentaries, political speeches, etc. In each case, the interest is in explicating the methods or procedures people employ to make sense and be understood by others. (Pomerantz et Fehr, 1997, p.70)

Ainsi, je me suis inspirée de cette méthodologie dans plusieurs étapes de mon analyse.

Dans les extraits sélectionnés, j'ai ainsi tenté de localiser les différentes actions posées par les protagonistes (Pomerantz et Fehr, 1997), en particulier les moments où les détenus expriment de l'émotion de manière visible (par une expression faciale, une tonalité dans la voix, etc.) À partir de ces marqueurs, j'ai tenté de comprendre comment les détenus se positionnent dans leur discours, puis ce qu'ils invoquent pour exprimer leurs émotions et enfin comment ils agissent.

Pomerantz et Ferh (1997) parlent de cela en terme de « packaging » (p. 72) à savoir comment les détenus forment et délivrent leur discours, en particulier lorsqu'ils semblent « agis » par leurs émotions ou lorsqu'ils en parlent.

Les analystes de conversation disent souvent que les interlocuteurs sélectionnent la formulation, le format et l'emballage dans leurs tours de parole (Pomerantz et Fehr, 1997). Même si nous ne partageons pas nécessairement ce positionnement théorique relatif au contrôle de ce « packaging » (dans la mesure justement où l'expérience d'une émotion ne peut être contrôlée et que seule son expression est soumise à un contrôle partiel de la part de celui qui la ressent), nous verrons qu'il existe cependant des marqueurs que nous tenterons de révéler au fil des analyses des redondances, des liens que je présenterai dans mes résultats.

De plus, dans mes analyses je me suis attachée à toujours considérer le contexte qui, dans mon cas, est particulièrement significatif. Chaque détail dans la parole des détenus sera considéré comme signifiant, comme le veut l'analyse de conversation. L'analyse a été, par ailleurs, réalisée grâce à un va-et-vient permanent entre le terrain et la théorie. Cela a aidé à fournir des résultats d'une certaine qualité analytique. Ma deuxième visite chez les Souverains Anonymes s'est déroulée *après* mes analyses de données, ce qui m'a donc permis de valider certaines données interprétatives.

## CHAPITRE 6 : LES ANALYSES

Dans ce présent chapitre, nous allons faire l'analyse de quatre discours de détenus, participants à l'émission radiophonique. Ces discours, je le rappelle, sont des extraits tirés d'un film documentaire réalisé sur Souverains Anonymes par Bruno Boulianne. On remarquera que trois discours sur quatre sont donnés par la même personne, Michel, et ceci pour des raisons de pertinence par rapport à mon sujet. En dehors du paragraphe introductif au début de chaque analyse, je précise qu'elles ont chacune une structure unique selon le contenu du discours et de ce qu'il en ressort analytiquement. Le premier extrait est un discours de Michel qui parle, de manière globale, de la vie en prison. Le deuxième extrait est également un discours de Michel qui cette fois-ci parle de l'émission Souverains Anonymes et de son impact sur sa vie. Dans le troisième, il s'agit de Karl qui parle de ce qu'il ressent en faisant une chronologie, depuis son enfance à sa présence en prison, pour terminer en parlant du futur. Enfin le dernier extrait est consacré à nouveau à Michel qui parle du bien que lui procure la participation à l'émission. À présent, intéressons-nous au premier discours.

Je vais approcher ces quatre extraits en m'intéressant aux oppositions qui, selon moi, rythment le discours et révèlent des émotions. Je vais, par ailleurs, m'intéresser autant aux émotions exprimées somatiquement (en tant qu'elles se traduisent, par exemple, par des pleurs, des soupirs, des regards ou des intonations de la voix) qu'à celles traduites par les mots (en tant qu'elles font l'objet d'une réflexion ou problématisation dans les propos du locuteur). Ainsi je vais m'intéresser à ce que font les acteurs dans ces situations d'interaction et surtout à la manière dont ils font

ce qu'ils font, en espérant que ces analyses permettront de dégager des pistes intéressantes sur l'expression des émotions.

### 6.1 Analyse de l'extrait 1

*11:25–12:12 (Temps=1:13 minutes)*

- 80. ((Gestuelle qui illustre ce qu'il dit, parle sans interruption)) T'sais c'est tellement facile
- 81. t'as rien t'as pas besoin de t'occuper de rien t'sais les gardiens sont là ils s'occupent de tout pour
- 82. toi toi toi ce que t'as à faire t'sais c'est t'sais c'est de rester là faire ton temps pi suivre les
- 83. directives ((trace une route avec ses mains)) t'sais pi tout doit bien aller tu comprends t'sais
- 84. c'est dans ce sens là quand ((tremblement dans la voix)) t'es trop habitué à ça t'sais tu finis par
- 85. ressembler aux murs t'sais t'sais tu finis par faire partie ((tremblement dans la voix)) des des
- 86. murs de la prison parce que t'sais tu connais rien d'autre t'sais la seule affaire qui t'identifie
- 87. c'est ((rires)) les murs qui a là t' sais t'as pas rien d'autre à quoi t'accrocher fait que là dans ce
- 88. temps là ben c'est là c'est ca que je veux dire t'sais quand je dis tu finis par ressembler aux murs
- 89. c'est que t'sais tu finis par adapter la prison à toi ((changement de plan)) je suis ici mais j'ai
- 90. aucune responsabilité tout est fait ((tremblement)) pour moi tout est programmé pour moi
- 91. t'sais pi ((visage renfrogné et dans un souffle de rire)) (0.2) c'est ça qui est dur

Dans cet extrait, nous retrouvons Michel, un détenu participant à l'émission *Souverains anonymes*. De la ligne 80 à la ligne 83, il parle de la vie en prison d'une manière apparemment très positive, mais qui semble teintée, dès le départ, d'une certaine ironie. On la ressent lorsqu'on prête attention à sa communication non verbale. Michel parle sans interruption avec un ton de voix presque monocorde. Ceci donne à son discours un effet de routine. Il marque cet effet de routine par ailleurs avec la gestuelle qui accompagne ses paroles. On comprend bien qu'il est comme

« englobé » dans un système. A priori, on pourrait avoir l'impression, par son discours, que la vie en prison est plaisante car on semble y être comme choyé. Dès le début de son discours, il déclare ainsi qu'on s'occupe d'eux sous tous les aspects. « T'sais c'est tellement facile t'as rien t'as pas besoin de t'occuper de rien t'sais les gardiens sont là ils s'occupent de tout pour toi » (lignes 80-82). On pourrait toutefois noter qu'il évoque ici de manière subtile la dépossession avec la répétition de « rien » et surtout lorsqu'il dit « t'as rien ». Ne s'occuper de rien, c'est en effet *n'avoir rien* dont on peut s'occuper, ce qui marque une certaine aliénation, une dépossession, et donc une forme d'ironie par rapport à cette situation soit-disant « idéale ».

On note, par ailleurs, qu'il oppose cette dépossession avec le « tout » dont les gardiens s'occuperaient *pour* lui. Autrement dit, tout se passe comme si cette dépossession, cette aliénation, était le résultat d'une délégation involontaire : ce sont les gardiens qui font tout pour lui, ce qui le situe à la fois dans une position apparemment confortable (il est servi), mais ramène également au fait que cette délégation contrainte et forcée l'amène justement à n'avoir plus rien à faire. On perçoit donc clairement, dès le début de son intervention, qu'il semble habité par un malaise qu'il n'exprime pas tout de suite explicitement, mais qui semble implicite dans son propos. On notera quand même que cette dépossession semble présentée d'abord de manière positive car il évoque la facilité que cela procure et affiche un sourire qui laisse penser qu'il ne vit pas cela trop mal, bien au contraire. Mais on sent, par ailleurs, une certaine ironie, dans la mesure où chacun sait que la prison n'est évidemment pas ce paradis carcéral qu'il nous dépeint ici.

Progressivement, il commence cependant à dépeindre une réalité moins

reluisante qui n'est pas sans évoquer une certaine mortification qui n'est autre que la dépossession de ce que représentait la liberté avant son entrée en prison. Il évoque, dans un premier mouvement, un certaine inactivité à laquelle il doit faire face : « toi ce que t'as à faire, c'est de rester là à faire ton temps pis suivre les directives » (ligne 82-83). Michel s'exprime toujours autant avec ses mains et ici particulièrement car il trace une ligne dans sa main comme si c'était un chemin, pour illustrer ses propos. On notera que cette inactivité se traduit, en fait, par deux faire principaux : « faire son temps » et « suivre les directives ». « Faire son temps » est, en fait, un faire relativement passif, dans la mesure où cela laisse supposer que l'on fait quelque chose presque à son insu. Cela correspondrait à « vivre en prison » en quelque sorte, en attendant de sortir. Par ailleurs, le deuxième « faire » est également présentée sous un aspect passif, dans la mesure où « suivre les directives » revient à ne rien initier de son propre chef. Même s'il agit, son action lui est, en quelque sorte, dépossédée puisque cette action est en fait la réalisation d'un ordre, d'une directive à laquelle il est assujetti ou soumis.

En d'autres termes, la prison ne lui permet plus de s'occuper de ses affaires et lui impose des directives. La fin de sa phrase est d'ailleurs très révélatrice de l'aspect non négociable de la directive « T'sais pis tout doit aller bien tu comprends t'sais » (ligne 83). C'est un enrôlement dans un nouveau système dans lequel tout libre arbitre, toutes les libertés du monde civil semblent annihilées et où il ne reste que des programmes d'action, des directives, qu'il faut réaliser.

Le second mouvement, selon moi, est introduit par cette expression qui glisse un malaise dans les propos de Michel. Jusqu'à présent, sa gestuelle était assez



cohérente avec ce qu'il exprimait ; or, pour démarrer ce second mouvement, on entend maintenant un tremblement dans sa voix. On note que les tremblements de voix interviennent au moment précis où débute ce discours identitaire qu'il semble tenir avec lui-même et plus précisément le sentiment qu'il exprime de ne plus s'appartenir. Il nous a présenté l'aspect positif et dans cette deuxième partie, il nous montre les effets que, selon lui, cela produit personnellement. Il nous livre ses sentiments et l'impact des directives sur sa personne. Il parle des murs comme d'une nouvelle identité qui est présentée comme le résultat des directives. Il répète ainsi, à plusieurs reprises, l'expression « tu finis » (ligne 84, 85, 88), ce qui marque l'effet de résultat que ces directives et ce mode de vie carcéral semblent avoir sur lui. Ces expressions marquent un certain *crescendo* dans leur intensité : « Tu finis par ressembler aux murs » (ligne 84, 85 et 88), « tu finis par faire partie des murs de la prison » (ligne 85), « la seule affaire qui t'identifie c'est ((rires)) les murs » (ligne 86-87), et enfin « tu finis par adapter la prison à toi » (ligne 89).

Il y a plusieurs choses que l'on peut percevoir ici. Tout d'abord on note, de manière assez flagrante, de la répétition. On pourrait avancer que les murs dont ils parlent ne sont pas seulement les murs physiques qui l'entourent mais également l'univers carcéral duquel ils participent. Suivre les directives sans broncher, c'est donc se plier totalement à l'univers carcéral et finir par s'identifier complètement à lui, ce que semblent venir exprimer ces répétitions. Le manque de pouvoir décisionnel ainsi que l'obligation de se plier au règlement le rapprochent donc des murs, c'est-à-dire d'une entité dénudée de personnalité ou au contraire emprunte du caractère carcéral.

Il continue en évoquant le sentiment d'appartenance avec l'expression « faire partie ». Littéralement être une partie d'un tout ou encore avoir une participation dans la réalisation de quelque chose. En d'autres termes, dans le cas présent, faire partie des murs, c'est devenir une partie de la prison. Les tremblements dans la voix refont d'ailleurs surface au moment précis où il dit s'associer aux murs. L'identification aux murs qu'il mentionne plus loin (ligne 86-87) semble en directe relation avec la mortification qui est subie par l'obligation de suivre les directives et l'interdiction de tout autre chose, le réduisant à l'état de prisonnier et seulement de prisonnier. A l'évocation de l'identification aux murs, il rit comme s'il se rendait compte que son propos peut paraître loufoque. Il pourrait avancer qu'il marque avec ce rire la dimension absurde de cette situation, de laquelle il souffre. Comme il le dit, « t'as pas rien d'autre à quoi t'accrocher » (ligne 87).

Enfin, il explique ce que signifie pour lui ressembler aux murs en parlant d'adaptation. « Quand je dis tu finis par ressembler aux murs c'est que t' sais tu finis par adapter la prison à toi » (lignes 88-89). Au regard du dictionnaire Larousse adapter signifie

Modifier la pensée, le comportement de quelqu'un pour le mettre en accord avec une situation nouvelle, ou modifier quelque chose pour l'approprier à quelqu'un, le mettre en accord avec quelque chose

Michel s'est donc « approprié » la prison, et l'a modelée en lui, mais cette adaptation fait qu'il est devenu aussi, en quelque sorte, la prison, sa conduite étant devenu en accord avec les directives qui assurent le fonctionnement de la discipline carcérale. Même s'il se présente comme ayant absorbé le système, il se présente aussi comme absorbé par ce même système qui l'a dénué de ses responsabilités par lesquelles il se

sentait être quelqu'un. Il explique la souffrance exprimée ici par l'expression « c'est dur » laissant entendre que l'estime qu'il a de lui-même est attaquée et face à cette attaque, il est impuissant car les armes qui lui permettaient de protéger son identité lui ont été enlevées. Il n'a littéralement plus rien « d'autre à quoi s'accrocher » (ligne 87).

Lorsqu'on arrive à la fin de son discours, on ne peut s'empêcher de remarquer ce qui a l'air d'être, à première vue, une contradiction, mais qui en fait, vient confirmer une certaine approche du monde carcéral. À la première ligne, il dresse, en effet, le tableau ironique du phénomène de dépossession, de déresponsabilisation, d'occupation et de devoir, comme quelque chose d'apparemment positif avec l'expression « c'est tellement facile » (ligne 80). Il ponctue en revanche son discours, après avoir développé ses sentiments, par « c'est ça qui est dur » (ligne 91), confirmant de ce fait même l'ironie que nous avons relevée déjà. Il réitère avant cette fin de phrase ce qui paraissait être assez positif, « je suis ici mais j'ai aucune responsabilité tout est fait (tremblement) pour moi tout est programmé pour moi t'sais pis (visage renfrogné et dans un souffle de rire) (0.2) c'est ça qui est dur ». (lignes 89-91)

Il est intéressant qu'une fois de plus, il prononce cette phrase comme si elle lui était familière, sans interruption, mais cette fois-ci, on remarque qu'elle est ponctuée d'un premier marqueur non-verbal d'émotion. En effet, le tremblement dans sa voix modifie le sens de sa phrase et la charge d'une valeur presque de dénonciation. Cette fois-ci, il dénonce le fait que tout soit fait pour lui. Il marque un arrêt puis prononce les derniers mots dans ce qui constitue le deuxième marqueur, un

souffle de rire comme pour marquer l'ironie de ses propos.

Cet extrait tient son intérêt dans les paroles de Michel et ce qu'il exprime. Néanmoins sa communication non-verbale est intéressante à analyser car elle permet de justifier en quelque sorte mon analyse. On perçoit effectivement que son discours est parsemé d'expressions non-verbales d'émotion, ce qui cependant ne l'empêche pas de s'exprimer presque sans aucun moment de silence ou d'hésitation. Je dois admettre que le texte ne regorge cependant pas de marqueurs visibles d'émotion. Je l'ai toutefois sélectionné car Michel parle de son ressenti par rapport à la situation dans laquelle il est.

## 6.2 Analyse de l'extrait 2

12 :41 – 13 :22 (Temps= 1 :19 mns)

95. Michel ((Il sourit)) Souverains anonymes ((rire dans un souffle)) c'est c'est la seule place là
96. t'sais que j'me sens pas en prison là t'sais c'est là là t'sais comme (0.2) t'sais j'peux laisser passer
97. la steem un peu (rires) t'sais j'peux me défouler là t'sais faire qu'est-ce que je veux dire toutes les
98. conneries que j'veux là t'sais c'est c'est la bonne place parce que là t'es t'es en dehors des murs
99. t'sais t'es encore icite à Bordeaux mais sauf que t'es quand t'es dans la salle là t'es dans le studio
100. t'as (0.1) t'sais t'as pas l'impression d'être en prison t'sais pis ((claquement de doigts)) le temps
101. file tellement vite là que pff si ça tient juste de moi là Souverains Anonymes ca serait toute la
- 102.. semaine longue là ça serait pas juste deux jours par semaine (rires) ouai t'sais

Il est question dans cet extrait de Michel encore une fois, un détenu et participant à l'émission radiophonique Souverains Anonymes. Il s'exprime en s'adressant directement à la caméra qui le filme à partir de sa cellule. A l'écoute de son discours, on pourrait imaginer qu'il répond à la question suivante « Qu'est-ce que représente Souverains Anonymes pour vous ? », car il livre son sentiment à l'égard de l'émission radiophonique.

Il est intéressant de remarquer la manière dont il en parle, en l'occurrence, dans un premier temps, comme d'un lieu. « Souverains Anonymes c'est la seule place là t' sais que je me sens pas en prison » (lignes 95-96). Un lieu qu'il va très vite opposer à un autre lieu qu'est la prison. Ce sont deux milieux qu'il côtoie, qui sont étroitement liés, car rappelons que les locaux de l'émission de radio se situent dans l'aile F de la prison. Il les oppose dans son discours malgré leur similitude géographique. Il reconnaît cependant, malgré cette opposition, qu'il est encore dans les murs de la prison.

Là t'es t'es en dehors des murs t' sais t'es encore ici à Bordeaux mais sauf

que t'es quand t'es dans la salle t'es dans le studio t'as t' sais t'as pas l'impression d'être en prison. (lignes 98-100)

On remarque qu'il parle surtout d'un sentiment. Il exprime une sensation qui se traduit par les expressions telles que « j' me sens », « t'as pas l'impression ».

Dans un deuxième temps, il parle d'un milieu dans lequel il est possible de faire des choses et d'exprimer des émotions qui ne sont pas exprimables en prison. « J' peux laisser la « steem » un peu (rires) t' sais j' peux me défouler là t' sais faire qu'est-ce que je veux, dire toutes les conneries que j' veux t' sais c'est la bonne place» (ligne 96-98). Il verbalise ici un besoin de communiquer ses émotions en parlant de la « steem » (terme anglo-saxon pour signifier la vapeur). La vapeur représente tout ce qu'il ne peut pas communiquer lorsqu'il est dans le contexte de la prison, c'est-à-dire la grande majorité de son temps. Ce sont les émotions refoulées qu'il ressent qui s'expriment dans le contexte de la préparation et la réalisation de l'émission de radio. Lorsqu'il exprime la possibilité pour lui de « dire des conneries » et de « faire ce qu'il veut », il exprime la liberté d'action et de parole que lui confère Souverains Anonymes comme espace matériel. L'émission de radio est alors vécue par Michel comme un exutoire, comme un coin de liberté où il lui est permis une certaine latitude, certains agissements qui le *font se sentir* libre.

En ce sens, le contexte de la radio lui permet d'échapper aux règlements de la prison. Ceci nous renvoie à la notion de mortification dont nous avons parlé plus haut. Pour faire passer un homme du statut d'homme libre à celui de détenu, l'institution totale qu'est la prison fait subir à l'individu une série de mortifications qui vont petit à petit lui ôter ses droits en tant qu'homme libre pour lui faire adopter les directives de son nouvel environnement. Ici, on perçoit clairement que Michel invoque deux principes fondamentaux des droits de l'homme, celui de liberté de parole et celui de la liberté d'action. On sent dans son intonation de voix qu'il est

heureux ou du moins excité lorsqu'il prononce ces mots. On note que cette émotion semble se déclencher au même moment où il déclare retrouver ce qu'on lui a enlevé en prison. Il se sent à nouveau libre lorsqu'il est dans le studio d'enregistrement des Souverains Anonymes. Ce contexte lui permettrait alors de retrouver son identité d'homme libre.

On pressent dans cet extrait que Michel parle d'une liberté qui n'est pas définie par l'absence de barrières ou de murs car en l'occurrence il est en prison. Il interpelle une autre définition de la liberté qui revient à dire qu'on est libre à partir du moment où l'on *se sent* libre. En d'autres termes, la liberté n'a pas de définition figée mais est plutôt vécue différemment par chacun. Dans le passage qui nous intéresse, Michel se sent libre car il peut s'exprimer, il n'a pas l'impression d'être en prison car il peut « faire des conneries ». Sa liberté semble donc passer par sa liberté d'expression. C'est d'ailleurs tout à fait explicable car, comme je le disais plus haut, la mortification subie dès son entrée en prison agit d'une certaine manière sur sa volonté de retrouver ses droits d'homme libre.

Il me semble que Michel ressent cela par rapport à la situation dans laquelle il se trouve. Selon moi, les besoins à un moment donné de l'individu sont proportionnels à la situation dans laquelle il se trouve à ce même moment. Sa situation d'enfermement le pousse en quelque sorte à tendre vers la liberté. C'est comme si cette liberté très cadrée et limitée lui permettait d'être qui il est et de retrouver son identité propre. La dernière phrase de son discours est d'ailleurs particulièrement éloquente lorsqu'il déclare, « Souverains Anonymes ça serait toute la semaine longue ça serait pas juste deux jours par semaine (rires) ouais t' sais » (lignes 101-102). Il dit vouloir que l'émission dure toute la semaine tellement il s'y sent bien et tellement cette émission lui donne un contexte pour s'exprimer. On

pourrait donc traduire cela comme une volonté de retrouver « à temps plein » son identité. Souverains Anonymes lui donne le goût d'une liberté perdue. Souverains Anonymes est une activité qui pour lui signifie une fenêtre vers la liberté, vers l'extérieur.

Par ailleurs si l'on observe l'expression non-verbale de Michel, on s'aperçoit qu'il sourit à certains moments et particulièrement lorsqu'il parle de la liberté de faire ce qu'il veut et lorsqu'il dit souhaiter que Souverains Anonymes soit une réalité toute la semaine, il rit en parlant. Son débit de paroles augmente également aux mêmes moments comme si les mots qu'il prononçait coïncidaient à une émotion particulière qui le faisait rire.



### 6.3 Analyse de l'extrait 3

25 :59 – 29 :09 (temps=3mns)

251. Karl : ((Lit sa feuille d'une voix posée)) Pendant que j'étais dans le ventre de ma mère je voulais
252. déjà devenir un adulte je voulais déjà heu prendre l'arrêt tout seul me débrouiller tout seul avoir
253. une famille (0.1) c'est dans la rue que j'ai appris tout ce que je sais aujourd'hui je me défends je
254. me débrouillais mais la rue m'a aussi appris à bad triper à ((inaudible)) à paranoïer à être
255. malheureux même si j'étais conscient de mon malheur ((haussement léger du ton de voix)), je
256. n'arrivais pas à m'en sortir quand la rue faisait ((son inaudible)) j'étais beaucoup d'argent mais
257. j'en perdais autant ça passait aussi vite que ça rentrait (0.2) je savais que ça allait finir mal un
258. jour j'aurais aimé avoir un coup de pied ou un coup de main dans le cul ((inaudible)) you know
259. quelque chose qui pourrait m' pousser à réfléchir à m'en sortir ((parle plus fort)) tout homme
260. commet une erreur tôt ou tard dans sa vie ((cassement de la voix, haussement de la voix, ton
261. comme une plainte)) peut-être que moi j'aurais commis cette erreur là qui m'a amené ici pour
262. une petite brève détention provinciale faut pas que vous jugez la prison oh c'est il a fait quelque
263. chose on le met là pis non non non non non non non non faudrait voir quelque chose de
264. mieux de la prison que un détenu oui un détenu mais un détenu c'est un homme aussi un
265. criminel quelqu'un qui a fait un crime c'est un homme souvent en faisant ce crime là : il y avait
266. quelque chose qui lui a poussé. Moi qu'est-ce qui m'a poussé c'était pour survivre moi j'en ai deux
267. enfants ((ton suppliant)) la plus vieille elle a deux ans puis je peux même vous dire à un an je
268. suis ici puis elle est venue me voir ma fille j'ai remarqué ça très brèvement ça faisait tellement
269. longtemps qu'elle a pas eu de contact physique avec moi puis quand elle est arrivée en arrière de
270. la vitre elle était gênée (0.2) mais non elle était gênée pis elle essayait d'avancer vers la vitre
271. pour me toucher, mais elle a vu qu'elle pouvait pas ((larmes)) (2.0) elle a vu qu'elle pouvait pas
272. non pis cet enfant là tu peux pas savoir comment cet enfant là me ressemble physiquement
273. mentalement cet enfant là man je l'aime à mort autant que cet enfant là je sais qu'il m'aime qu'il
274. est attaché à moi. ((Parle plus fort)) Oui je sais j'ai fait du mal à la société mais criss dites-vous

275. aussi que peut-être dans deux ans je pourrai devenir quelqu'un d'utile à la société, utile à mes
276. enfants, utile à ma femme, peut-être la montrer parce que j'ai un grand rêve man mon rêve c'est
277. c'est donner à mes enfants tout ce que j'ai pas eu pour quand j'étais petit ((pas
278. d'applaudissements habituels, ambiance de recueillement, émotion visible chez les autres))
- 279.

280. **M.L :** Merci Karl, là je t'appelle Karl pas Linux c'est c'est Karl qui vient de parler c'est pas Linux

281. n'est-ce pas ok. On va recevoir un artiste cet après-midi et ben croyez moi que Karl va chanter et

282. je sais que dans ses paroles il va parler il va résumer ce qu'il vient de vous dire

1. Je précise que cette intervention est la seule, dans les extraits sélectionnés, faites dans le studio de l'émission de radio. Les détenus sont assis en cercle, et Mohamed anime la séance. Chacun à son tour chacun répète son intervention, quand vient le tour de Karl. Il a une feuille de papier entre les mains et conserve la tête baissée pendant tout le long de son discours en ne prêtant aucune attention à la caméra. Cette intervention de Karl est construite sur une opposition perceptible dans son discours, c'est pourquoi j'ai construit mon analyse en deux parties respectives. À savoir, dans un premier temps, le détachement de son identité de détenu, c'est-à-dire la volonté pour lui de projeter une autre identité que celle de détenu dans son esprit, mais aussi dans celui des autres. Nous allons voir qu'il fait cela en se justifiant et en se déresponsabilisant. En opposition à la première partie de son discours, nous verrons qu'il manifeste, dans la seconde, son attachement à son identité d'homme en faisant référence à ce qu'il est et possède en dehors des murs de la prison. Il y verbalise une fois de plus son désir d'être perçu comme un homme digne, mais cette fois-ci en se projetant dans le futur à sa sortie. Voyons à présent plus en détail comment Karl exprime ses émotions.

*Détachement de son identité de détenu*

Un premier regard sur le discours de ce détenu nous fait découvrir deux mouvements. Dans le premier, de la ligne 251 à la ligne 258, Karl lit le texte qu'il a rédigé et fait le récit de sa vie en la présentant comme quelque chose qu'il ne contrôlait pas, voire qui ne lui appartenait pas ; il semble relativement posé et explique sa déchéance par des facteurs hors de son contrôle. Revenons au début de son récit : « Pendant que j'étais dans le ventre de ma mère je voulais déjà devenir un adulte je voulais déjà prendre l'arrêt tout seul me débrouiller tout seul avoir une famille... » (l.251-253). On remarque qu'il évoque une volonté de sa part de se valoriser. Cette valorisation, en ce qui le concerne, passe par une certaine indépendance par rapport à sa mère. Il se présente, dès le départ de son récit, comme agi par ce désir d'indépendance. Je dirais que c'est une marque forte de détachement comme s'il voulait, dès le départ de l'histoire qu'il nous fait entendre, marquer sa personnalité indépendamment du schéma familial et ici, en l'occurrence, de sa mère.

Dans cette première phrase, on voit comment il se présente, déjà dans le ventre de sa mère, comme en quête d'autonomie et comme une personnalité battante qui veut prendre sa vie en main. Il pose ainsi les bases de ce qui va devenir son histoire. En positionnant son désir d'indépendance comme étant à la source de son récit de vie, il contextualise et justifie par la même la suite des événements, produisant éventuellement un effet d'indulgence de la part de ses auditeurs sur ce qui pourrait suivre. N'oublions pas qu'il est dans le cadre d'une émission de radio et que son récit est non seulement écouté par l'auditoire immédiat, mais aussi par des auditeurs extérieurs à la prison qui l'écoutent et le jugent sans doute aussi. Son caractère indépendant est donc présenté comme le faisant agir et lui faisant rechercher cette indépendance en dehors de son cocon familiale.

Karl introduit alors ce qu'on pourrait nommer un premier obstacle au déroulement de sa vie, telle qu'il l'avait sans doute imaginée. Il nomme tout d'abord « la rue » comme un lieu d'apprentissage : « c'est dans la rue que j'ai appris tout ce que je sais aujourd'hui, je me défends, je me débrouillais » (lignes 253-254). Il décrit alors ce milieu comme quelque chose qui à la fois le construit, mais dans lequel il faut aussi se battre (« je me défends ») et se « débrouiller » pour survivre. La rue est donc présentée comme un lieu formateur, une formation qui n'est pas facile, mais où il s'en sort au départ, apparemment. Il y est décrit comme actif et exerçant son désir d'indépendance dans un parcours apparemment jalonné d'obstacles qu'il surmonte relativement bien.

Une ligne plus tard, « mais la rue m'a aussi appris à bad tripper... » (ligne 254), on assiste à une réévaluation du rôle de la rue qui cette fois-ci est présentée comme agissante. Il est intéressant de noter ici que la rue passe donc du statut de milieu et d'environnement à celui d'acteur, un passage d'autant plus intéressant qu'il permet implicitement à Karl de se positionner dans un registre de relative passivité « la rue m'a appris », alors que dans la phrase précédente, il s'était positionné dans un registre d'activité (apprendre, se défendre, se débrouiller). Il poursuit : « Je n'arrivais pas à m'en sortir quand la rue faisait... » (lignes 255-256). Ici la rue est une nouvelle fois positionnée comme agissante, (« la rue faisait... ») alors que lui-même se positionne comme impuissant (« Je n'arrivais pas... »). Il se décrit donc comme subissant quelque chose que la rue lui impose et par rapport à laquelle il ne peut rien faire. Un effet de déresponsabilisation est donc à l'œuvre ici dans son discours dans la mesure où il se dépeint comme essayant de s'en sortir, mais ne pouvant pas le faire. C'est donc « la rue » qui, en quelque sorte, endosse la responsabilité de sa situation.

Le moment qui marque le début du deuxième mouvement est essentiel « Tout homme commet une erreur tôt ou tard dans sa vie » (lignes 259-260). Il constitue, selon moi, le premier moment le plus fort de son discours et ceci pour deux raisons principales. Tout d'abord, on voit comment cette phrase marque un contraste avec ce qui était évoqué précédemment, dans la mesure où il se positionne implicitement comme ayant agi (commettre une erreur), alors que juste auparavant il s'était positionné comme subissant les actions de la rue (et donc dans un registre de passivité). Cependant, et c'est ce qui est intéressant dans ce passage, on voit que cette responsabilisation implicite est relativisée par le caractère général et généralisé de l'affirmation. S'il a commis une erreur, « tout homme » le fait « tout ou tard dans sa vie », ce qui a pour effet de normaliser, en quelque chose, l'erreur commise. Par ailleurs, on pressent dans sa voix que la tension monte, son ton augmente de volume, il parle plus fort et il quitte des yeux son papier à partir duquel il lisait.

On peut noter que ce changement comportemental correspond au moment où il commence à se décrire comme ayant commis une erreur, ce qui a pour effet de porter a priori atteinte à une position idéale ou normale (au sens de respectant ce qui est perçu comme une norme) dans la société (celle de quelqu'un qui n'aurait commis aucune « erreur » dans sa vie, même si cette possibilité semble écartée par Karl lui-même). Ce changement comportemental vers une attitude plus agitée montre comment l'évocation de cette « erreur » semble l'affecter dans la mesure où on pourrait spéculer qu'elle l'éloignerait d'une position ou identité idéale qu'il rechercherait pour lui dans la société.

La deuxième raison qui fait de ce moment un moment fort de son discours, est la suivante. De la ligne 259 à la ligne 263, on assiste tout d'abord à une expression non seulement physique mais également verbale d'émotion.

Tout homme commet une erreur tôt ou tard dans sa vie (cassement de la voix, haussement de ton de voix, ton comme une plainte) peut-être que moi j'aurais commis cette erreur là qui m'a mené ici pour une petite brève détente provinciale faut pas que vous jugez la prison oh ! c'est il a fait quelque chose on le met en prison là pi non non non non non non non non.

Même s'il ne le verbalise pas explicitement, c'est le passage où Karl parle de lui-même en tant que prisonnier, en tout cas comme étant en prison contre sa volonté. Le fait de nommer l'objet de sa présence comme une erreur marque bien son attachement à son identité d'homme libre et « normal ». Notons aussi comment il laisse entendre que cette erreur que, selon lui, tout homme commet, il ne l'aurait peut-être pas, lui, Karl, commise : « Peut être que moi j'aurais commis cette erreur là qui m'a amené ici pour une brève détente provinciale ». On retrouve sa volonté de minimiser ou normaliser sa présence en prison, minimisation que l'on retrouve aussi dans l'expression « détente provinciale » pour parler de son incarcération (notons, en effet, qu'il dit « détente » et non pas « détention », un lapsus ou un jeu de mots, qui sait ?).

Par le haussement du ton de sa voix, on sent qu'il aborde un sujet qui le *touche* directement et qui *touche* une fois de plus à son identité sociétale. Par sa présence en prison, cette identité d'homme « normal » est remise en cause, et par son discours, on voit qu'il tente de la rétablir. Dans cet extrait de parole, il se positionne dans une généralité avec l'expression « tout homme », et ainsi il ne parle plus de sa situation, mais d'une situation presque « normale » contre laquelle toutefois il se révolte. En interpellant le public sur un problème d'ordre général, il attire l'attention sur sa propre situation d'une manière détournée, mais selon moi non calculée. Cela lui permet de ne pas s'apitoyer sur lui-même et d'ainsi éventuellement contrôler le trop plein d'émotion qui pourrait surgir en lui.

Remarquons que son discours s'adresse maintenant au public et aux auditeurs

à la ligne 258 lorsqu'il les interpelle : « faut pas que vous jugiez la prison », livrant sa crainte du jugement. Cette interjection confirme ce qui semble perceptible depuis le début dans son discours, à savoir sa volonté farouche de ne pas perdre pied avec une certaine identité « normale » et par cela ne pas perdre l'estime sociale dont il pourrait jouir. On peut, en effet, penser que le jugement de la prison qu'il évoque est plutôt le jugement porté sur les prisonniers et donc sur lui-même.

La prison n'est donc pas seulement un bâtiment architectural, mais elle représente/présentifie aussi une série de préjugés et d'images négatives. Et c'est précisément de ces préjugés là qu'il semble vouloir se défaire. Dans sa phrase « faudrait voir quelque chose de mieux de la prison » (lignes 263-264), toujours dans cet élan d'identification à la prison dont il fait preuve, il insiste auprès du public auquel il s'adresse pour qu'il change sa manière de le percevoir, lui, en tant que détenu. Le mot « prison » serait alors nominatif, il le représenterait, c'est comme s'il disait « il faudrait voir quelque chose de mieux de moi ». On peut donc noter que c'est avec l'intervention de la thématique du jugement que les émotions deviennent plus visibles dans son changement comportemental, ses expressions de visage avec les sourcils froncés, mais également avec le haussement de voix.

Dans la première partie de son discours, nous avons vu que Karl justifie son statut de détenu par son passé. Il se distancie, dans sa narration, de ses actions afin de se détacher de son identité de détenu, mais également de ce qui l'a mené en prison. Dans l'effort de distanciation, il explique sa présence en prison et la normalise en la positionnant presque comme une étape, comme une autre, dans la vie. Il minimise également le comportement déviant qui l'a mené en prison, comme pour le rendre plus pardonnable aux yeux de la société dans laquelle il souhaite réobtenir une position « idéale » et une identité. C'est aussi le récit d'un isolement ; dès son

enfance, par rapport à sa mère, puis dans la société. Il s'était créé une identité loin de sa famille et c'est cette même identité qui l'a mené, semble-t-il, en prison. Karl reconnaît ses erreurs mais ne semble pas les assumer complètement. Il semble, en effet, y avoir un affrontement intérieur chez Karl entre cette identité qu'on lui imposerait et l'image qu'il aurait de lui-même. Nous avons vu que dans cette première partie, le cassement de la voix et le haussement du ton de Karl surgit donc à un moment où il évoque son « erreur » et normalise ses agissements passés.

*Attachement à son identité d'homme*

On voit par la suite Karl marquer, dans une deuxième partie, son attachement à son identité d'homme. Le début de cette deuxième partie est assez éloquent car on constate qu'il y verbalise sa « double identité ». Je la nomme ainsi car cette opposition homme *versus* détenu est marquée par une conjonction de coordination « mais » : « Un détenu oui un détenu mais un détenu c'est un homme aussi un criminel quelqu'un qui a fait un crime c'est un homme » (lignes 264-265). Ici, il met donc de l'avant sa volonté d'affirmer son identité d'homme au-delà de celle de détenu et de criminel. Quand bien même il reconnaît son statut de détenu, il refuse que cette identité, ce trait, cette qualité vienne, en quelque sorte, étouffer les autres, en particulier celle d'un homme avec tous les attributs qui généralement viennent avec cette identité (droit au respect, etc.). Il est intéressant de relever la tension qu'il souhaite défaire entre ces deux statuts. Il explique en quelque sorte que la situation ne définit pas l'homme en tant que tel. En d'autres termes, être dans la situation d'un prisonnier derrière les barreaux ne définit pas son être, il garde tout de même son identité « d'homme ».

Il défend alors ses deux identités, dont une qu'il n'a pas choisi, mais qu'il semble reconnaître et endosser néanmoins. De la ligne 265 à la ligne 267, il prononce



alors un véritable plaidoyer pour sa défense et explique son acte en invoquant des éléments hors de son contrôle pour expliquer son comportement déviant. « Souvent en faisant ce crime là il y avait quelque chose qui lui a poussé. Moi qu'est-ce qui m'a poussé c'était pour survivre moi j'en ai deux enfants » (lignes 265-267). On voit donc comment il se positionne de nouveau dans un registre de relative passivité (il dit, par deux fois, qu'il a été poussé à agir comme il l'a fait). En cela, toujours si on poursuit son raisonnement, c'est donc une force extérieure – l'instinct de survie et l'obligation qu'il a de subvenir au besoin de ses enfants – qui l'a mené en prison, justifiant ainsi sa présence derrière les barreaux. Il avait, autrement dit, des raisons légitimes de commettre ce crime : la nécessité de survivre et de s'occuper de ses enfants.

Il déplace ainsi sa responsabilité sur ces impératifs qui l'ont poussé à commettre ce crime qui l'a amené en prison. Par ailleurs, on pourrait ajouter qu'en invoquant sa responsabilité de père, il se rapproche, à ses yeux, mais aussi aux yeux de ceux qui l'écoutent, du monde social « normal » dans lequel il évoluait et dans lequel il désire évoluer de nouveau. Il se rapproche donc de son identité d'homme. Dans son récit, comme tout homme pourrait l'être, il a été victime du système qui ne l'a pas aidé (lignes 258-259). L'argument de vouloir survivre pour sa fille, on pourrait penser même, d'avoir commis l'irréparable pour sa fille, le rapproche des sentiments que pourrait éprouver n'importe quel homme. Il se rapproche ainsi de l'image de lui qu'il souhaite regagner et se démet donc de son identité de détenu pour se rattacher à celle d'un homme libre et « normal ».

A partir de la ligne 269 jusqu'à la ligne 272, Karl fait intervenir un deuxième obstacle, mais qui, cette fois-ci, semble l'éloigner de ce qu'il souhaite être. Nous avons vu plus haut que la rue était un moyen de devenir ce qu'il souhaitait être, un

homme indépendant et responsable, puis que par la suite, elle est devenu une menace. Ici il s'agit un obstacle d'un tout autre type.

Quand elle est arrivé en arrière de la vitre elle était gênée mais non elle était gênée pis elle essayait d'avancer vers la vitre pour me toucher, mais elle a vu qu'elle pouvait pas (larmes) (2.0) elle a vu qu'elle pouvait pas non...

Effectivement la vitre du parloir constitue un obstacle à la relation qu'il souhaite rétablir avec sa fille, elle marque également le statut de détenu dont il souhaite se défaire. Cet obstacle crée une distance, distance qui est renforcée par la gêne de la fille, une gêne qui exprime donc un malaise qui éloigne le père de la fille. Nous remarquons que les pleurs, marqueurs d'émotion, interviennent au moment même où il évoque l'impossibilité de toucher sa fille.

Il évoque également, dans la même phrase, la gêne que sa fille ressent à son égard et la distance qui s'est creusée sûrement par manque de contact. Cette seconde manifestation visible d'émotion arrive en effet à un moment où son identité de père est remise en question car il n'est plus reconnu par sa fille. Même un enfant, tel que sa fille, reconnaît son changement de statut matérialisé par la vitre. Cette dernière incarne la prison et les règlements qu'elle impose à l'individu. Par ces larmes, il exprime la culpabilité de ne pas pouvoir jouer son rôle de père. La menace de son statut de père, partie intégrante de son identité, peut remuer en lui des émotions comme la culpabilité.

Il exprime très rapidement son désir d'attachement en évoquant la ressemblance de son enfant à lui même. « Cet enfant là me ressemble physiquement mentalement cet enfant là man je l'aime à mort autant que cet enfant là je sais qu'il m'aime qu'il est attaché à moi » (lignes 272-274). Ici l'envie et le sentiment d'attachement sont verbalisés. Il cite encore une raison de le considérer comme un honnête homme. Il rappelle l'amour qui l'unit à son enfant. Cela prend, selon moi,

l'aspect d'une lutte, comme pour ne pas laisser s'échapper une des choses qui lui rappelle encore son identité d'homme libre.

A l'écoute de la vidéo, on se rend compte que sa voix tremble lorsqu'il prononce cette phrase dans laquelle il évoque la ressemblance physique, c'est comme s'il était face à lui même et qu'il éprouvait de la détresse ou de l'angoisse face à la situation dans laquelle il se retrouve. Son enfant est comme la trace de l'homme libre et de son identité d'avant et qu'il souhaite redevenir.

Dans la dernière partie de son discours, on retrouve le même schéma de discours que dans le passage de la ligne 264 à la ligne 266 :

Oui je sais j'ai fait du mal à la société mais crisse dites-vous aussi que peut être dans deux ans je pourrais devenir quelqu'un d'utile à la société, utile à mes enfants, utile à ma femme, peut-être la montrer parce que j'ai un grand rêve man mon rêve c'est donner à mes enfants tout ce que j'ai pas eu pour quand j'étais petit. (lignes 274-277)

Dans une première partie, on le voit avouer sa responsabilité et reconnaître la raison de sa présence en prison. On remarque immédiatement après, comme s'il voulait se défaire d'une responsabilité, qu'il met une conjonction de coordination « mais » qui va lui permettre de justifier ses propos et d'inciter les gens à voir, de nouveau, au delà de la faute qu'il a commise. Pour expliquer la manière dont il compte se réinsérer et redevenir un « homme bien », il fait référence à des valeurs de société telles qu'être un bon citoyen, un bon père et un bon mari. Ceci révèle son envie de redevenir un citoyen et de ce fait, un homme. Ici, on sent qu'il est, de nouveau, émotif car il témoigne de son attachement à des références qui le constituent en tant qu'homme.

La réaction de Mohamed au monologue de Karl constitue, selon moi, un excellent résumé de l'intervention de Karl pour deux raisons principales. « Merci Karl, là je t'appelle Karl pas Linux, c'est Karl qui vient de parler c'est pas Linux

n'est-ce pas ok ». (lignes 280-281). La première, qui paraît évidente, réside dans l'opposition que marque Mohamed entre Karl et Linux, Karl étant son prénom et Linux un surnom dont on pourrait supposer qu'il a hérité de la rue. Cette opposition marque le fait qu'effectivement Karl dépeint bel et bien deux identités dans son discours. Les moments visibles d'émotion que nous avons relevés révèlent cette tension entre l'identité qui l'a mené en prison et dont il souhaite se défaire, et l'identité d'homme sociable et « normal » qu'il souhaite recouvrir. C'est sous l'identité de Linux qu'il a « fait du mal » à la société, comme il le dit. Il y a donc comme une schizophrénie qui lui permet de se déresponsabiliser des faits qu'il a commis en tant que Karl pour les inculper à Linux. En d'autres termes, comme il le dit au début de son discours, il a été agi par Linux qui lui-même a été agi par la rue. Cette translation de responsabilité est censée, on peut le supputer, produire des effets d'indulgence et de pardon de la société, tout cela afin de retrouver l'identité qu'il désire reprendre.

Cette réaction de Mohamed est un excellent résumé aussi car il fait surgir les oppositions que nous avons analysées, le détachement de Linux, surnom sous lequel il a commis les faits qui l'ont mené en prison et l'attachement à Karl, homme de société, père de famille, époux, capable d'amour, l'homme qui lui permet d'exister en prison sous une autre identité que celle de détenu. Ces oppositions font ressurgir un discours universel sur les notions de bien et de mal. Dans son discours, Karl fait référence à des événements qui mettent en parallèle ces deux notions et juge de lui-même son comportement. Ces notions permettent également de classer les comportements afin de pouvoir les juger. Karl rapporte au bien, tous les principes de famille et de bon comportement sociétal qu'il souhaite avoir. Il prononce une phrase qui témoigne de la conscience qu'il semble avoir de ses agissements passés. « Je

savais que ça allait finir mal un jour » (lignes 257-258). Il rationalise, comme on l'a vu précédemment, son action en donnant une raison honorable qui est celle de survivre pour sa fille. Il verbalise une fois de plus le mal qu'il a fait – « j'ai fait du mal à la société » (ligne 274) – et l'oppose immédiatement à tout le bien qu'il pourrait faire aussi et « devenir quelqu'un d'utile à la société » (lignes 275).

On note que l'expression d'émotion apparaît lorsque naît une tension entre ces deux pôles qui relèvent de la morale sociale.

Nous avons vu dans cet extrait que Karl fait preuve d'une certaine structure dans son discours lorsqu'il raconte d'où il vient pour ensuite parler où il en est présentement et enfin où il a envie d'être dans le futur. Il y a une réelle évolution de son discours du passé vers l'avenir avec un passage furtif, mais néanmoins fait dans le présent. Cette évolution est mise en exergue grâce à trois oppositions qui m'apparaissent pertinentes : détachement de son identité de détenu, attachement à son identité d'homme, bien versus mal.

#### 6.4 Analyse de l'extrait 4

35 :39–37 :54 (Temps=2 :15 mns)

- 286 Michel : Il faut avoir quelque chose à leur offrir tu comprends t'sais c'est pas juste venir ici pis
- 287 parler pour parler là t'sais au micro pis ça finit là t'sais pis dans ce sens là dans mon cheminement
- 288 à moi ça m'a beaucoup aidé parce que j'ai remarqué que en me souciant des autres ((rires)) je
- 289 me souciais plus de moi aussi tu comprends t'sais fait que t'sais dans ce sens là t'sais ça va ça m'a
- 290 aidé à grandir t'sais à mettre les pieds comme il faut sur l'asphalte t'sais avant tu marchais plus
- 291 sur la pointe des pieds t'sais tandis que là ((rires)) là je peux marcher ben à plat t'sais pis je me
- 292 sens plus à l'aise ((changement de plan))
- 293 J'sais qui je suis j'sais qu'est-ce que j'veux pis je sais qu'est-ce que je vaux t'sais pis je le sais t'sais
- 294 (tremblement dans la voix) que la prison ben c'est pas ça que je vaux t'sais ça va plus ça va plus
- 295 loin que ça en tout cas t'sais y'a ((haussement de la voix)) plus que ça à l'intérieur de moi là
- 296 t'sais que un numéro de dossier ((tremblement dans la voix)) là t'sais là pis un numéro de
- 297 cellule là tu comprends t'sais il me semble ((rire étouffé accompagnant ses mots)) t'sais ma vie
- 298 elle vaut plus que ça t'sais que t'sais j' trouve t'sais que j' mérite plus de respect que moi j'm'en
- 299 donne moi-même tu comprends t'sais pis en restant icitte à traîner en prison là t'sais c'est pas de
- 300 même là t'sais q'tu deviens un homme respectueux pis un homme respectable aussi là tu
- 301 comprends ((changement de plan)) c'est vrai j' suis plus capable de perdre du temps quand je
- 302 vais sortir d'ici là je vais me sentir tellement (0.1) heu il y a tellement de journées spéciales là
- 303 (1.0) et ce coup-citte là ça va être encore plus spécial que les autres fois t'sais parce là je vais
- 304 ressortir pis je sais que je reviendrai plus t'sais avant c'était « peut-être » pis « j'vais essayer »
- 305 pis t'sais « j'espère » mais sauf que y'a pas de « Peut-être » y'en a pas de « J'espère » pas de
- 306 « j'vais essayer » je le sais que je ne reviens plus t'sais je le sais que ça va être la dernière fois que
- 307 je vais passer cette porte là pis ((souples)) c'est quelque chose que je peux même pas décrire
- 308 ((rire incontrôlé)) c'est c't'un feeling que j' suis même pas encore rendu là et t'sais j' sais pas

309 encore comment l'expliquer ((rire incontrôlé)) t'sais fait que dès que je suis rendu devant la  
 310 porte là j'sais pas comment je vais réagir ((rire nerveux)) pour te dire franchement là t'sais mais  
 311 quelque chose qui est sûre dans ma tête là j'vais dire que ça va être la dernière fois que j'vais  
 312 franchir la porte t'sais pis déjà ça là c'est j'pense que c'est quelque chose en soi ((hochement de la  
 313 tête))

Cet extrait correspond à une intervention de Michel devant les caméras de l'ONF. Comme pour les autres extraits, je vais l'aborder en m'intéressant principalement aux moments de manifestations d'émotion flagrantes et m'interroger sur la manière dont elles sont exprimées, sur ce qu'elles expriment et sur les effets qu'elles produisent dans l'entrevue.

J'ai relevé sept moments d'expressions d'émotion sur lesquelles il me semble important de réfléchir car, selon moi, ces moments trament et ponctuent son discours et nous permettent d'en saisir le sens. Ces moments sont, comme nous le verrons, répartis dans un découpage que j'ai réalisé, dans un premier temps, en fonction de ce qui était exprimé (dans un premier temps), et, dans un deuxième temps, en fonction, (dans un deuxième temps), du changement de manifestation des émotions de Michel. Remarquons d'ailleurs que le découpage est matérialisé dans la vidéo par un changement de plan entre chacune des parties que je vais créer. Le découpage se fait donc en trois parties : la première, que je nommerai « la découverte » de la ligne 286 à la ligne 292, la seconde, « l'estime de soi » de la ligne 293 à la ligne 301, et enfin la troisième « fantasme d'une sortie » de la ligne 301 à la ligne 313. Je précise que ce découpage me sert à mettre en relief le lien étroit entre son discours et les émotions qu'il exprime. Il marque aussi, je pense, l'évolution de son discours.

#### *La découverte*

Dans les propos qui précèdent, ce que je nomme le premier moment, Michel

parle de sa participation aux Souverains Anonymes comme d'une réalisation altruiste de sa part. Il utilise le verbe « offrir » (ligne 286) pour définir ce qu'il fait lorsqu'il parle devant le microphone. Cela signifie, à première vue, que son intervention à la radio est principalement vécue dans le but de donner quelque chose à l'auditeur, un don qui est présenté comme une chose qu'il faut faire (« il faut avoir quelque chose à leur offrir, tu comprends, t'sais » (ligne 286)) en opposition avec quelque chose qu'il ne faut pas faire (« c'est pas juste venir ici pis parler pour parler là t'sais au micro pis ça finit là t'sais » (lignes 286-287)).

Jusqu'ici, il n'est aucunement question de sa personne, à aucun moment Michel ne mentionne un besoin ou une envie personnelle et ceci jusqu'à la ligne 287, où l'on observe la première manifestation de réalisation personnelle à travers l'émission de radio. « Dans ce sens là dans mon cheminement à moi ça m'a beaucoup aidé parce que j'ai remarqué que en me souciant des autres ((rires)) je me souciais plus de moi aussi » (lignes 287-288). Ces lignes marquent le premier moment où précisément il parle de ce que sa manière d'appréhender la radio lui apporte. Il passe alors d'un discours altruiste à un discours plus égoïste au sens propre du terme (tourné vers soi), clairement marqué par un rire et un sourire sur les lèvres. Il ne s'agit pas ici de trouver une fonction au rire, mais bien d'observer ce qu'il peut pouvoir signifier et l'action qu'il engendre.

Remarquons qu'il introduit son sentiment personnel par un mot qui me semble chargé de significations dans le cas de Michel. Le mot « cheminement » (ligne 287) signifie littéralement faire son chemin et donc évoluer, progresser. Cela implique une remise en question des anciens comportements et une envie d'en adopter d'autres qui mènent eux à l'objectif visé. Ce cheminement implique de découvrir des choses nouvelles. Ici, Michel, avec l'approche altruiste qu'il adopte,



découvre qu'elle lui sert également. On note donc que ce rire accompagne le moment où il commente sa « découverte », découverte selon laquelle se soucier de l'autre lui apporterait quelque chose. Ce rire vient donc comme alléger une description a priori « chargée » moralement et normativement, une description qui, on peut l'imaginer, a d'ailleurs rarement sa place en prison dans la mesure où tenir un discours altruiste pourrait presque friser le ridicule.

Le mot « cheminement » induit, par ailleurs, un avant et un après. On peut imaginer que le comportement du Michel d'avant, celui qui l'a mené en prison, était considéré comme soit dangereux pour la société soit dangereux pour lui-même. Dans les deux cas, il n'est pas question de bénéfice, ni d'apport. En revanche, le comportement du Michel d'aujourd'hui semble être celui de quelqu'un qui, comme il le dit lui-même, se soucie des autres et qui est donc, en d'autres termes, celui d'un citoyen. Il doit alors s'adapter à ses nouvelles découvertes. L'adaptation est une période pendant laquelle la vulnérabilité d'une personne est à son paroxysme car pour parler de manière imagée, il est comme « entre deux ». Il est alors comme un nouveau né, à ses propres yeux. Le rire pourrait donc aussi marquer sa propre surprise et excitation de se voir prononcer ces mots car il nous révèle son évolution dans son cheminement. En d'autres termes, ce qu'on pourrait nommer une nouvelle caractéristique de son identité.

On remarque que quelques lignes plus bas, il rit de nouveau :

Ça m'a aidé à grandir t'sais à mettre les pieds comme il faut sur l'asphalte t'sais avant tu marchais plus sur la pointe des pieds t'sais tandis que là (rires), là je peux marcher ben à plat t'sais pis je me sens plus à l'aise. (ligne 289-292)

Dans ce deuxième moment, Michel fait état du bénéfice direct qu'il retire de son attitude altruiste sur sa propre personne. Il dit clairement que parce qu'il se soucie maintenant plus des autres, il est plus en phase, à l'aise avec lui-même.

On remarque l'utilisation d'une métaphore qui nous permet de mieux saisir ses propos. Il utilise l'image de quelqu'un qui marche sur la pointe des pieds et ensuite celle des pieds plats, pour nous montrer les résultats, une fois de plus, du cheminement par lequel il est passé. Selon moi, cette métaphore marque bien son désir d'asseoir sa « nouvelle identité », certes aux yeux des auditeurs, mais aussi à ses propres yeux. Dans le même passage, aux lignes 290-291, si l'on observe ce qui précède son rire, il parle de son attitude et de son malaise d'avant, (de son malaise d'avant). Remarquons d'ailleurs qu'il en parle à la deuxième personne du singulier (« t'sais avant tu marchais plus » (ligne 290)).

Hors contexte, cette remarque pourrait être interprétée comme l'expression d'une généralité avec l'utilisation de cette deuxième personne du singulier. Cette remarque devient, selon moi, intéressante et pertinente avec ce qu'il lui oppose. En revanche, d(D)ans ses paroles qui succèdent le rire (en revanche,) il parle de sa nouvelle attitude. Marqué par le mot « là », il nous précise qu'aujourd'hui, il marche les pieds plats. Observons que pour marquer sa nouvelle attitude, il réemploie la première personne du singulier et en cela semble s'identifier à ce qu'il décrit. C'est l'utilisation de pronoms personnels différents relatifs à chacun de ses états qui me permet de dire que la première partie de son discours dépeint une réalité qui lui *était* propre et dont il prétend s'être détaché. Il marque d'ailleurs cette différence entre un avant et un après par l'expression « tandis que ».

On peut penser que le rire révèle une gêne dans la révélation de sa « nouvelle identité », comme si *a contrario* de ce qu'il dit, il ne se l'était pas complètement appropriée. Il n'est pas paradoxal de l'analyser également, comme pour le rire précédent, comme exprimant sa surprise de prononcer ces mots, comme si *il ne pouvait pas croire* d'en être arrivé là. Il est peut être à la fois surpris et heureux de

pouvoir dire cela aujourd'hui. C'est également le simple fait d'affirmer qui semble le rendre émotif car de manière générale, on peut imaginer qu'il n'est pas habitué à s'exprimer de la sorte et encore moins dans le cadre de son incarcération.

### *L'estime de soi*

Dans ce que je qualifierais de deuxième partie de discours, Michel nous raconte maintenant ce qu'il ne souhaite plus être. Cette partie débute avec une phrase qui nous donne l'impression qu'il sait qui il est et qu'il est totalement à l'aise avec cela. « J'sais qui je suis j'sais qu'est-ce que je veux pis je sais qu'est-ce que je vaux » (ligne 293). Cette phrase viendrait *a priori* contredire mon analyse précédente, et pourtant les justifications qu'il développe viennent plutôt la corroborer. Il faut reconnaître qu'ici, Michel affiche une assurance sans faille, verbalisée par la répétition de « je sais ». C'est une phrase très affirmative dans laquelle on ne ressent aucune hésitation, ni nuance dans le propos. Il édicte qui il est dans sa globalité, avec la volonté et la valeur qu'il s'octroie. A l'énoncé de cette phrase, sa voix est ferme, il la prononce d'une traite, sans pause, comme pour affirmer sa personnalité telle qu'il l'entend.

Le discours qui suit cette déclaration presque trop solennelle est beaucoup plus intéressant dans sa signification. C'est à ce moment précis que se produit le troisième moment d'expression d'émotion. Il poursuit avec ceci :

Je le sais t'sais ((tremblement dans la voix)) que la prison ben c'est pas ça que je vaux t'sais c'est ça va plus loin ça va plus loin que ça en tout cas t'sais y'a ((haussement de la voix)) plus que ça à l'intérieur de moi là t'sais que un numéro de dossier ((tremblement dans la voix)) là t'sais là pis un numéro de cellule là tu comprends t'sais il me semble ((rire étouffé accompagnant ses mots)) t'sais ma vie elle vaut plus que ça t'sais que t'sais j'trouve que j'mérite plus de respect que moi j'm'en donne moi-même tu comprends t'sais. (lignes 293-299)

Comme on le voit, il apparaît comme catégorique dans la première partie de l'extrait quant à sa valeur et énumère tout ce qu'il ne « vaut » pas : la prison, un

numéro de dossier, un numéro de cellule. L'élément qui attire mon attention est le premier tremblement dans sa voix qui introduit et accompagne cette énumération, un tremblement qui vient marquer une émotion particulière qu'il paraît ressentir à ce moment précis dans son discours.

Ce tremblement accompagne en effet l'énonciation des mots « prison » et « numéro de dossier », laissant entendre que l'évocation de la réalité à laquelle il est renvoyé, provoque ou accompagne une sorte de mini bouleversement intérieur chez Michel. On notera, par ailleurs, un haussement de ton à la ligne 296, haussement qui traduit, selon moi, une volonté de persuader son auditoire. Il accentue les mots « plus » comme dans un effort pour prouver qu'il est *quelqu'un* en dehors de la prison (« y'a ((haussement de la voix)) plus que ça à l'intérieur de moi » (ligne 295)). Effectivement il pèse ses mots, comme pour marquer un détachement ou plutôt un dépassement des stigmates d'un détenu. On peut également analyser cette répétition et insistance sur ses mots comme un désir d'auto-persuasion. En plus de vouloir persuader son auditoire, il voudrait se persuader lui-même qu'il est plus que ça. On peut penser qu'il subsiste un doute chez Michel sur qui il est et ce qu'il vaut, malgré tous les signes d'assurance qui jalonnent son discours.

On pourrait également spéculer en disant que l'émotion qui s'exprime dans le tremblement de sa voix émane de l'écart entre l'image sûre qu'il semble vouloir projeter de lui et qu'il voudrait que le public ait de lui, et l'image moins assurée qu'il aurait de lui-même, ce qu'on retrouve lorsqu'il dit « j'mérite plus de respect que moi j'm'en donne moi-même tu comprends t'sais » (lignes 298-299). Ce doute qui réside en lui est également verbalisé selon moi à la ligne 297 lorsqu'il dit « il me semble » juste avant d'avoir échappé un rire étouffé. Ce qui pouvait paraître spéculatif dans mon interprétation devient, avec cette nuance dans ses propos qui jusqu'à présent

étaient très fermes, soudainement très plausible. Alors que trois lignes plus tôt, il affirmait savoir ce qu'il vaut, cette nuance induit un écart assez paradoxal entre ce qu'il déclare savoir de ce qu'il vaut et la valeur qu'il se donnerait à lui-même. Il réitère son incertitude avec la locution « je trouve » à la ligne 298. Selon moi, ce sont deux expressions qui viennent moduler la phrase catégorique à la ligne 293, reflétant la considération encore fragile, car relativement nouvelle, qu'il a de lui-même, comme s'il était dans un processus d'auto-persuasion progressive. Je me permets de la considérer assez nouvelle car je me réfère au cheminement (ligne 287) auquel il fait référence lorsque qu'il fait état de sa « nouvelle » personne.

Les deux dernières lignes résument, selon moi, assez bien ce dilemme que Michel vit et exprime : « Pis en restant icitte à traîner en prison là t' sais c'est pas de même t' sais qu'tu deviens un homme respectueux pis un homme respectable aussi là tu comprends » (Ligne 299-300). Dis sur un ton de lassitude, on pressent que Michel a découvert, grâce à son cheminement, qu'il lui était impossible d'obtenir ces vertus tant qu'il sera dans le milieu carcéral. Tout se passe donc comme s'il affirmait un savoir objectif sur sa valeur intrinsèque, laquelle dépasserait son statut a priori dégradant de prisonnier, un savoir qui est cependant constamment infirmé par le cadre dans lequel il vit (la prison), cadre qui finit, comme on l'a vu, par, semble-t-il, l'envahir dans son identité. On remarque donc que les marques d'émotion accompagnent presque systématiquement l'évocation de ses dimensions identitaires, tout en jouant un rôle interactif de commentaires sur ce qui est dit.

#### *La « journée spéciale »*

Cette troisième partie est marquée par une coupure dans la vidéo, elle redémarre avec un discours de Michel qui se projette dans le futur, au jour de sa sortie de prison. Cette partie est jalonnée de moments d'expression d'émotion. Il

parle de sa sortie comme d'un évènement particulier, car il fait état de sa détermination à faire de cet épisode de sa vie à Bordeaux la dernière expérience carcérale de sa vie.

C'est vrai j'suis plus capable de perdre du temps quand je vais sortir d'ici là je vais me sentir tellement (0.1) heu il y a tellement de journées spéciales là (1.0) et ce coup ci là ça va être encore plus spéciale que les autres fois t'sais parce que là je vais ressortir pis je sais que je reviendrai plus (lignes 301-304).

Michel parle avec le sourire. Il a un débit de voix rapide dans la première partie de sa phrase comme si la réalité qu'il y dépeignait semblait irrépessible. Il exprime dans cette phrase le temps qui passe et qu'il ne supporte plus de voir gâché. L'expression de son visage donne l'impression qu'il est absent ou plutôt qu'il s'imagine tout ce qu'il va faire une fois dehors. Sa phrase reste en suspens, comme pour exprimer la manière dont il va se sentir à sa sortie. La suspension représente, selon moi, celle qui semble exister dans son for intérieur. Il ignore ce qu'il va ressentir et l'exprime donc avec cette phrase qu'il ne finit pas. Ce silence peut aussi marquer son incapacité à exprimer ce qu'il ressent. On a l'impression qu'il lui est difficile de parler du jour de sa sortie. En revanche, il a beaucoup plus de facilité à parler de lui, une fois libre.

On remarque qu'une fois de plus il établit une opposition entre un avant et un après et marque sa détermination à marquer l'écart entre ses deux périodes.

Avant c'était « peut être », pis « J' vais essayer », pis t'sais « j'espère », mais sauf que y'a pas de « peut être » y'en a pas de « j'espère » pas de « j'vais essayer » je le sais que je ne reviendrai plus t' sais je le sais que ça va être la dernière fois que je vais passer cette porte. (lignes 304-307).

Il y a dans son discours des marqueurs de détermination et de certitude tels que « je sais » répété à plusieurs reprises, qui marque un contraste avec l'incertitude qu'il exprime lorsqu'il auto-cite le Michel d'avant (« Peut-être », « J'vais essayer », « J'espère »).

Cette affirmation est clairement exprimée, selon moi, par son intonation à la ligne 306. Il parle de son passé avec une voix hésitante en prononçant les mots « Peut-être », « J'espère », « J'vais essayer ». Par ce ton de voix il nous livre l'état d'esprit qui l'a mené à récidiver et donc à retourner en prison, à savoir celui de quelqu'un d'hésitant, de pas très décidé. Il marque la rupture avec le passé par un « mais » et exprime avec, cette fois-ci, beaucoup plus de fermeté et de force, qu'il en a définitivement terminé avec la prison. Dans un même désir de rupture, il marque une négation avec « y'en a pas », renvoyant aux mots qui exprimaient son état dans le passé. C'est une rupture qu'il fait avec le passé mais surtout avec le Michel du passé, celui qui l'a mené en prison. Il exprime fermement que le passé appartient au passé et que son présent sera différent avec la locution « dernière fois » sur laquelle il insiste. Dans ce passage il *sait*. On le pressent combattant, le ton de sa voix est sûr et autoritaire.

Le deuxième marqueur d'émotion de cette partie intervient précisément lorsqu'il évoque le fait de savoir que c'est la dernière fois.

La dernière fois que je vais passer ça cette porte là pis ((sourir)) c'est quelque chose que je peux même pas décrire ((rire incontrôlé)) c'est c' t'un feeling que j'suis même pas rendu là et t'sais j'sais même pas encore comment l'expliquer ((rire incontrôlé)) t'sais fait que dès que je vais arriver devant la porte j'sais pas comment je vais réagir ((rire nerveux)) pour te dire franchement là. (lignes 306-310)

Ici, on ressent véritablement l'euphorie qui semble l'envahir lorsqu'il évoque le moment de sa sortie. Son discours est entrecoupé d'un soupir et de rires. Lorsqu'on prête attention aux moments où il a des rires incontrôlés, on remarque qu'ils se retrouvent systématiquement après que Michel évoque l'inconnu qui l'attend.

On peut donc penser que les rires traduisent, en quelque sorte, son inconfort et son excitation face à cet inconnu. Il fait d'ailleurs une distinction claire dans son

discours entre ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Il réitère sa détermination à ne plus retourner en prison aux lignes 310-312 « mais quelque chose qui est clair dans ma tête là j'vais dire que ça va être la dernière fois que j' vais franchir la porte ». Comme je le disais, la distinction entre ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas est marquée par la conjonction de coordination qui marque la rupture entre deux discours. Ce qui nous intéresse ici, c'est son changement de ton qui illustre d'une part l'état d'esprit dans lequel il est et avec cela, l'émotion ressentie.

Je pense, par ailleurs, que le ton de sa voix laisse peu de place à la spéculation interprétative. On retrouve les mêmes marqueurs émotionnels d'un Michel décidé. Il prononce cette phrase sans hésitation, ni expression parasite. Il la prononce d'une traite, comme s'il se l'était répétée où tout simplement comme une évidence.

Ce choix de fragmenter l'extrait dans un souci de bien marquer les mouvements me permet enfin de faire ressortir l'évolution et les fluctuations émotionnelles dans son discours et d'ainsi révéler la manière dont Michel parle de ses émotions.

Pendant son discours, Michel oscille entre l'assurance et le doute, ce qui donne un discours tantôt très déterminé, tantôt emprunt d'euphorie, d'expressions de gêne. Selon moi, ce balancement s'explique par un mot que Michel prononce : « cheminement ». C'est parce qu'il chemine que son chemin n'est pas encore jalonné. Un berger qui veut faire paître ses brebis doit se frayer un chemin en traçant son chemin dans les herbes, dans l'incertitude de ce qu'il pourrait y trouver. Michel se retrouve dans une situation où il renaît en quelque sorte et doit réapprendre à vivre avec sa « nouvelle identité » directement issue de son cheminement. C'est la raison pour laquelle Michel n'a pas l'attitude d'un homme qui connaît la suite des événements et peut donc plus ou moins prédire son comportement. L'épisode de son



départ devient particulièrement évènementiel dans sa bouche, car il marque un nouveau commencement dans sa vie.

Les moments d'émotions que j'ai relevés tracent en quelque sorte le chemin qu'il a fait dans sa tête pour être ce qu'il souhaite être, c'est-à-dire un homme respectable et libre.

J'ai fait, jusqu'à présent, l'analyse de quatre discours extraits d'une vidéo. Ils ont, selon moi, chacun quelque chose à nous apprendre. On notera que trois d'entre eux sont le fait d'une même personne, en l'occurrence Michel. Je pense que cette redondance d'identité n'est cependant pas problématique pour mon analyse. Rappelons que le critère de sélection des extraits est la présence de marqueurs visible ou sensible d'émotions. À présent, intéressons-nous à mes données secondaires : mes observations sur le terrain. Je rappelle que j'ai réalisé deux observations non participatives avec comme moyen d'enregistrement de données un papier et un stylo. Ces deux journées m'ont plongée au cœur de l'environnement des extraits vidéo analysés à la suite de la première visite. Je vais tenter de retranscrire ce que j'ai vu et ressenti personnellement. On verra que cette partie est un témoignage non moins pertinent pour ma production de résultats.

## CHAPITRE 7 : MON ENTRÉE ET MA RÉCIDIVE EN PRISON

Mon incursion dans l'univers des Souverains Anonymes et par là même dans la prison m'a révélée beaucoup de choses qui, plus tard dans mes analyses, se sont révélées pertinentes. C'est un choix réfléchi que j'ai fait en divisant mes analyses de mon expérience. En revanche, on verra que certains aspects de mon expérience font écho à mon analyse, trouvant ainsi leur pertinence.

La prison, il n'y a pas que les murs qu'ils l'incarnent, mais aussi les gardes en uniforme, l'absence apparente d'oisiveté, la routine des tâches, toute l'attention qui est donné à chacun de vos mouvements. La prison, elle se définit aussi, selon moi, par ce qui se passe dehors, derrière les grilles, au-delà des sas de sécurité. Nous sommes dans un véritable monde parallèle : des hommes font leur travail, ils se racontent leurs dernières aventures, des éclats de rire déchirant l'air oppressant de l'intérieur. Ils vivent en liberté. L'ambiance est calme bien que toujours en alerte. De l'autre côté de la grille, ce sont une multitude de drames humains qui se déroulent chez les détenus, des histoires uniques qui ont mené ces hommes en prison. Je ne remets pas en question les raisons de leur incarcération, mais j'observe tout simplement des hommes privés de liberté et ce que cette privation engendre.

Dans le sas de sécurité avant de *réellement* rentrer dans la prison, la personne responsable d'enregistrer toutes les entrées et sorties des visiteurs me prend mon passeport en échange d'une signature et d'un badge « invité », attestant de mes dates de séjour ainsi que de la raison de ma visite (voir annexes 1). Ce badge, on me le demandera à chaque grille que je vais franchir. On m'invite à attendre dans une pièce. Je m'appête à poser le pied en dehors pour observer les environs. A peine ai-

je sorti la tête qu'un gardien me demande suspicieusement ce que fais et où je vais. Dans mon esprit de « personne libre », je suis perturbée par son ingérence dans mes mouvements. C'est alors que je prends pleinement conscience de l'endroit où je me trouve. Même si l'ordre n'est pas nécessairement palpable à tout moment dans ces lieux, les gardiens, par leur comportement, rappellent que tout mouvement peut a priori faire l'objet d'un contrôle. Je suis donc escortée jusqu'au studio par Steve, l'ingénieur son des Souverains Anonymes, qui vient me chercher à la grille, après avoir laissé tout mon matériel électronique à l'entrée. A partir de la grille d'entrée, toutes mes allées venues sont escortées. Lors de ma seconde visite, il s'est appliqué exactement le même rituel.

### **7.1 Le contexte : Description et présentation**

Dans les locaux du studio de radio, j'ai retrouvé des haïtiens, des turcs, des québécois, des algériens qui travaillent ensemble avec comme matière première leurs expériences, leurs vécus, leurs blessures et leurs émotions. J'ai ainsi découvert un microcosme niché derrière une porte du secteur F de la prison Bordeaux. Moi, ce que j'ai vu, ce sont donc des Souverains Anonymes qui construisent et reconstruisent jour après jour leur présent. Ils exorcisent leur passé et leur présent avec l'art, aussi bien dans la puissance fragile de leur voix que dans le pouvoir créateur de leurs mains. Inspirés tantôt par la présence d'un invité, par leur vécu ou même par une présence comme la mienne, ils produisent, comme à la chaîne, ce que l'on pourrait appeler des œuvres d'art radiophoniques.

J'ai ainsi découvert non seulement des artistes dévoués au projet, à l'art, mais aussi de futurs entrepreneurs qui font mûrir leur projet anonymement : un chanteur,

un magicien, un guitariste. Je n'ai pas rencontré ceux que je pensais voir avec des uniformes de prisonniers, circulant hors de leur cellule avec menottes et surveillance rapprochée. Je n'ai pas rencontré d'hommes hagards, brisés par des conditions de détention difficiles. J'ai simplement rencontré des hommes apparemment bien dans leur tête, avec la mission de mener à bien un projet commun dans la communauté des Souverains Anonymes. Ils ont approximativement entre vingt et soixante ans, avec pour la majeure partie d'entre eux, des gens qui se situent dans la vingtaine.

## **7.2 Comment se déroule une journée d'enregistrement ?**

Il me semble important de préciser que la journée d'enregistrement est précédée de deux semaines de préparation qui consiste à écrire les textes, poèmes, chansons, impressions et questions des Souverains. La journée se déroule de 8 H 30 à 15 H. Elle se divise en deux parties. La matinée est réservée à la mise en condition, à la répétition avant l'enregistrement. L'après-midi, elle, est consacrée à l'interaction entre l'invité et les Souverains et constitue le matériel de ce qu'on peut entendre sur le site. Il y a un détail qui sera important plus tard dans mon analyse. Lorsqu'on parle d'émission radiophonique et de studio, nous imaginons tous un studio avec une table ronde au centre, entourée de microphones aériens et des chaises hautes, des bouteilles d'eau sur la table avec les notes de chacun. Les Souverains Anonymes innovent également à ce niveau car l'organisation de leur espace est totalement différente. Ils sont dans un petit théâtre avec tout le décor qui va avec : de lourds rideaux qui entourent la scène et des microphones sur pieds au milieu. Exceptionnellement pendant ma venue, un invité de marque était attendu, je parle d'un grand pianiste de renommée internationale, Alain Lefèvre. Son instrument était

sur la scène. Il prenait donc la place supposée être libre pour les performances des Souverains.

Dans la salle, il y a deux canapés à deux places, puis des chaises molletonnées rouges. En arrière de la salle, une table ronde permet aux Souverains Anonymes de s'asseoir pour revoir leur texte avec l'aide de Mohamed s'ils le souhaitent. Plus en arrière, la régie et ce que les S.A. appellent la loge des artistes. Le décor est planté pour que ces hommes oubliés fassent leur spectacle et ainsi fassent marcher leur esprit créatif.

A peine arrivé au studio, Mohammed passe des appels. Il rejoint l'administration pénitentiaire pour demander que soient autorisés hors de leur cellule les détenus/Souverains qui participeront à l'émission. Il donne le numéro de matricule, ainsi que le prénom et le nom. Les Souverains arrivent sporadiquement, ils se saluent, remarquent ma présence. Certains me saluent, me serrent la main, ou même me la baisent ou tout simplement me font un signe de tête. Mohamed les accueille de manière informelle avec une accolade ou une poignée de main en les nommant par leur prénom. Le silence s'installe avec seulement quelques murmures pour le briser. Les détenus ont l'air recueilli, certains écrivant, l'un relisant son texte avec un mouvement de balancement de la jambe, un autre soumettant son texte à Mohamed, lequel le relit et propose des modifications. Chacun vaque donc à son occupation.

Je demande à Mohamed quand cela commence et il me répond « quand tout est en place, quand l'ambiance est là ». C'est bien de cela qu'il s'agit d'une ambiance, d'un moment juste. Les Souverains discutent, racontent des blagues.

Mohamed décide de me présenter à eux pour que je présente mon projet et le but de ma présence parmi eux. Je suis face à eux et ils me posent les questions qu'ils souhaitent. Certains lisent leur papier et d'autres improvisent.

Vers 9 H 45, Mohamed me demande de m'asseoir là où je me sens le mieux afin de commencer les répétitions. Je m'aperçois très rapidement que ma présence a un certain impact sur le déroulement de la situation. Un souverain se lève et souhaite me lire un poème qu'il a rédigé à mon attention, me dit-il, entre le temps où il est entré dans le studio et le début de la séance de travail. Un autre Souverain hésite à s'asseoir sur le canapé à côté de ma chaise. Les artistes enchainent leur performance, parfaitement orchestrés par Mohamed. C'est une ambiance studieuse et concentrée qui règne. La séance exceptionnellement est écourtée afin de laisser place à l'accordeur de piano d'Alain Lefèvre.

À 10 H 30 donc les Souverains se retirent. Une partie, le noyau fort, comme dit Mohamed, reste pour discuter avec lui. C'est l'usage. Mohamed entretient avec les Souverains, en plus du lien collectif qui les unit, un lien individuel avec quelques uns d'entre eux. Pendant une demi heure environ, il discute donc avec eux et c'est le seul moment où il se permet de tenir un « rôle moralisateur » comme il dit, qu'il se refuse d'avoir pendant l'émission. Mohamed m'invite à partager leur discussion dans la loge et nous discutons de la réinsertion, des préjugés, des femmes et de leur impact dans un tel milieu.

Au retour de la pause déjeuner, nous retournons au studio. Les souverains ne tardent pas à arriver non plus. Je remarque que certains ont changé de vêtements. L'un d'eux a troqué un t-shirt pour une chemise. Un autre a enlevé sa casquette. Ils

paraissent plus concentrés que ce matin. J'ai l'impression qu'ils savent que maintenant ils n'ont plus le droit à l'erreur. C'est le moment de montrer qui ils sont « véritablement ». Comme la tradition le veut chez les Souverains, une haie d'honneur est faite pour accueillir l'invité. Ce dernier est ensuite assis face aux Souverains afin d'échanger avec eux, tantôt guidé par leurs questions ou par leur propre inspiration. L'improvisation fait partie de ces échanges. Cela laisse le champ libre aux détenus de s'exprimer comme ils le sentent. L'échange est filmé par un des Souverains à qui Mohamed a donné la tâche de le faire.

Ils sont concentrés et respectent le silence. Je note que le visage de celui à qui Mohamed a demandé de s'occuper de la caméra s'est littéralement transformé. Son visage s'est éclairé lorsque Mohamed l'a investi de cette mission, et c'est comme s'il se sentait utile et valorisé à nouveau. Une partie de la réussite de l'émission repose maintenant entre ses mains. L'émission débute par le chant. Leur attitude change entre la répétition et le « live ». Ils réagissent à ce que dit l'invité en applaudissant, en riant.

Ils sont très concentrés, ils ne font plus de blagues. Il y a beaucoup d'improvisation dans les textes. Un Souverain chante sur le piano d'Alain Lefèvre, l'ambiance est pesante, il tremble de la voix, voix cassée qui laisse filtrer des émotions. Il fait couler des larmes discrètes sur certains visages. Alain Lefèvre débute ensuite un répertoire qu'il a écrit pour sa mère. L'ambiance est posée. La musique n'a pas encore commencé que les Souverains semblent déjà en recueillement. Le Souverain qui a « rappé » avant, pleure discrètement et se cache le visage. L'ambiance est tendue, comme s'il y avait beaucoup de retenue dans les

émotions, comme si chacun se retenait de pleurer. Moi-même, je dois me répéter que je ne dois pas pleurer, malgré la puissance émotionnelle du moment créée par la passion que met l'artiste dans son jeu. Alors je concentre mon attention sur les émotions des autres pour occulter les miennes. La musique transporte les émotions. L'un d'eux finit cependant par ronfler, ce qui a pour effet de rompre le calme ambiant et laisse place à l'agitation et aux commentaires.

A la fin de la pièce, un Souverain intervient pour chanter sur l'air précédent et demande à l'artiste de le reprendre. Il chante pour sa mère décédée. Considéré avec tendresse par les autres, comme un peu fou, extravagant, maintenant ils le regardent comme un artiste et ne rient plus. L'artiste joue ensuite une pièce qui s'intitule la rose des vents. C'est une musique inspirée d'un de ses voyages en Afrique du Nord. Les Souverains réagissent beaucoup à l'air. Ils se balancent sur leur chaise et se lèvent et applaudissent frénétiquement à la fin. Le Souverain chanteur sort de la salle discrètement.

Pendant toute cette période où Alain Lefèvre joue, je suis comme en lutte permanente pour gérer mes émotions qui font surface. Lors de ma seconde visite en revanche, avec comme invités le slameur Mohammed et le rappeur Boogat, l'ambiance générale était réellement plus décontractée, autant du côté des invités que de celui des Souverains. Je suis moi même tout à fait à l'aise, je réfléchis moins. Je retrouve peut-être un ou deux Souverains de ma visite précédente. Je suis beaucoup questionnée sur le sujet de mon mémoire et sur les raisons qui m'ont poussée à m'intéresser au Souverains Anonymes.

Les artistes viennent présenter leur dernier album dans lequel il est beaucoup



question des expériences de vie, de la joie, de la peine et de la famille. J'ai l'impression, dans les questions des Souverains et dans leur réflexion, que cette musique leur parle. Certains, en effet, sont des rappers amateurs et ils semblent connaître à peu près tout, de près où de loin, de ce milieu. C'est la raison pour laquelle l'émotion qui est transmise lors de la performance de Mohammed semble partagée d'une manière beaucoup plus collective et expressive que lors de la performance d'Alain Lefebvre. Un des Souverains, par exemple, a réagi par rapport à un slam de Mohammed qui parlait de l'horreur de la guerre en Algérie et des séquelles qu'elles lui avaient laissées. Un autre mentionne rapidement qu'il a connu cette horreur lors de massacres au Sierra Leone.

Cette distinction n'est pas fondamentale, mais elle explique selon moi l'attitude plus engagée des Souverains lors de la seconde rencontre. Certains Souverains empoignent le micro pour montrer leur talent et puis l'atmosphère s'échauffe, ils improvisent, font des « combats » de parole.

De plus, je dois dire que j'ai ressenti beaucoup moins de retenue dans leurs interventions, comme s'ils n'avaient pas peur du jugement car les artistes étaient, en quelque sorte, « comme eux ». L'atmosphère était bon enfant, beaucoup d'émotions transparaissaient, mais une émotion qui semblait plus de l'ordre du recueillement, comme s'ils buvaient les paroles des artistes dans un partage d'expérience. Les Souverains parlaient du futur avec les artistes, ils partageaient la passion du rap ensemble.

14 H 45 Mots de la fin

L'artiste parle de l'alternance des codes entre l'expression des émotions

musicalement et par la parole. Les Souverains le remercient de son passage à l'émission avec une ovation. Alain Lefèvre sert quelques mains et échange des mots avec les Souverains. C'est le moment de la photo de famille. Un souverain me demande de m'asseoir à côté de lui. Puis des photos individuelles avec le pianiste s'enchaînent. Beaucoup de Souverains partent rapidement, mais certains restent dans le studio. Lors de ma seconde visite, les Souverains en fin de peine échangent leurs coordonnées avec les artistes. J'ai l'impression qu'ils ne sont pas pressés de rentrer dans leur cellule. Ils me saluent quand ils partent, certains en me remerciant et en me donnant des conseils.

Nous nous retrouvons à six dans le studio, deux Souverains, Mohamed, Alain, son ami et moi. Un des Souverains, un vieil homme, nous joue des tours de magie assez impressionnants. Après ceux-ci, Mohamed lui dit : « Dis moi, avec ton talent c'est étonnant que tu ne sois pas déjà dehors ! » Tout le monde rit. Il répond : « Mais non, chef, moi ici je mange et je dors au chaud ». Tout le monde se disperse. Les derniers Souverains partent.

Mohamed me dit que c'était une très bonne émission quand il la compare avec les autres. Il en est très satisfait. Alain s'étonne du talent de certains. Il se dit très heureux d'avoir participé à cette émission. À la sortie nous marchons - Alain, son ami et Steve l'ingénieur son - et de la fenêtre nous entendons « Au revoir, à bientôt Audrey et Alain ! »

J'ai alors l'impression d'avoir un point commun avec eux, un secret. Je me sens privilégiée de les connaître, comme on peut se sentir privilégiée de connaître une star. Je suis triste de partir, je marche dans le métro, regarde les gens autour de

moi et réalise la liberté que la vie nous donne et en même temps sa fragilité. J'ai l'impression d'avoir vécu quelque chose de très cher, difficilement transmissible. À la fin de ma seconde visite, au contraire, je suis heureuse, j'ai toujours le sentiment de partir trop tôt, mais cette fois-ci sans la tristesse qui l'accompagne. Les Souverains m'ont transmis une émotion joyeuse. Il m'a semblé qu'il y avait beaucoup moins de larmes car les émotions qu'ils ressentaient étaient plutôt positives, tournée vers le futur en jetant un dernier regard vers le passé.

### **7.3 Mon expérience et mes analyses**

Ces deux rencontres que je viens de décrire sont intéressantes par le simple fait qu'elles renvoient à une expérience vécue et qu'elle permettent, le temps de leur lecture, de mettre un pied dans l'univers du centre de détention Bordeaux. Cette partie a été écrite dans cette optique, mais également et surtout, dans celle de corroborer certains aspects de mes analyses et ainsi mieux comprendre comment ces observations ont pu faire avancer mes analyses et réflexions. Ces expériences ont ainsi fait avancer mes analyses et questionnements sur plusieurs aspects.

Pendant ma présence sur le terrain, je m'efforçais toujours de savoir d'où provenait l'émotion que je ressentais sur l'instant et à quoi elle faisait écho : à moi, Audrey; à moi, une femme; à moi, la chercheuse ou à moi en tant que personne en liberté. Ou était-ce simplement les émotions des autres qui étaient contagieuses ? En d'autres termes, à quelle identité l'évènement faisait-il appel et pourquoi je *réagissais* d'une certaine manière et pas d'une autre. J'ai remarqué que malgré l'effort que je faisais pour contrôler mes émotions en tant que chercheuse, je ne parvenais pas à les contenir. J'ai donc remédié au problème de la gestion de mes émotions en incarnant

un personnage: le rôle de chercheuse. Ceci m'a permis de me mettre en retrait et de concentrer mon attention sur le jeu de mon rôle tout en restant vigilante afin que rien ne l'interrompe.

Au moment de mes analyses, à mesure que celles-ci s'effectuaient, je réalisais que les détenus aussi faisaient ça. En se racontant, en se mettant en scène, ils jouaient aussi un rôle. Les moments pendant lesquels ils ne parvenaient plus à contenir leurs émotions étaient ceux pendant lesquels intervenait un élément extérieur, sa fille pour Karl, la liberté pour Michel, le désir d'être des hommes meilleurs pour tous.

En ce qui me concernait, c'était des mélodies, paroles ou simples gestes qui me ramenaient à des souvenirs chers. C'est précisément dans ces moments que j'ai pu entrevoir leur lutte identitaire lorsque la carapace de l'acteur se fêlait. Il ne faut pas sous-estimer non plus la puissance émotionnelle des lieux qui nous dicteraient presque l'attitude et les émotions que l'on doit ressentir. Je me suis également interrogée à ce sujet. Suis-je vraiment à l'origine de mes émotions? Comme ceci n'est pas le sujet de ce mémoire, je ne m'y m'étendrais pas.

Il y a un second élément qui semble corroborer certains aspects de mes analyses. Nous avons remarqué, dans les analyses, que face aux caméras, les détenus se permettaient quelques moments de larmes et d'émotion visible. Dans le studio, j'étais face à des hommes qui semblaient tout à fait gérer la situation, parlant de leur souffrance de manière lointaine. Lors d'une discussion improvisée avec l'un d'eux, on échange sur ses projets d'avenir et lorsque je tente de savoir ce qu'il a fait pour être en centre de détention, il me répond clairement que ça n'a pas d'importance. Cette attitude reflète celle de Michel et de Karl qui parlent plus volontiers de leur futur que

de leur passé ou de leur état actuel. L'image d'eux-mêmes qu'ils souhaitent projeter face à moi est gérée par le mécanisme de face.

Avec cette observation, je pense ainsi avoir confirmé un peu plus le lien qui existe entre l'émotion et identité ou encore avoir un meilleur aperçu de la manifestation de l'identité par l'émotion

## **CHAPITRE 8 : CONCLUSION**

### **8.1 Résultats et discussion**

Si les diplomates trahissent tout, excepté leurs émotions, comme l'affirme Victor Hugo, on peut donc croire qu'il est souvent difficile de contrôler l'expression de ces dernières et que le contrôle (toujours relatif) de leur expression est, avant tout, révélateur de leur existence et de leur pouvoir sur nous. L'objectif de ce projet était de jeter les premières bases d'une analyse interactionnelle de l'expression d'émotion dans le contexte d'une institution totale. Plus spécifiquement, ma problématique visait à comprendre comment, dans leurs interventions radiophoniques ou dans les interviews qu'ils ont pu donner dans le cadre d'un documentaire, certains détenus en sont venus à exprimer, commenter et mettre en scène leurs émotions dans un tel environnement.

Trop souvent, les prisons sont réduites à leur fonction première, soit des lieux où sont enfermés des détenus qui y purgent leur peine. Ces hommes ne sont plus, pour beaucoup, des citoyens à part entière, du fait même qu'ils ont été reconnus coupable d'avoir agi, d'un point de vue formel, contre la société dans laquelle ils évoluaient. S'ils ont peut-être mal agi, nous avons vu qu'ils restent cependant des hommes soumis, comme nous tous, à des émotions qu'ils expriment plus ou moins librement. En étudiant l'expression de leurs émotions, nous avons d'ailleurs pu observer comment les hommes dont j'ai étudié les entretiens et les performances semblaient pris dans une tension entre leur identité d'homme et celle de détenu.

À ce propos, nous avons vu que Lazarus (1994) souligne que les émotions et l'identité sont inextricablement liées. « A self or "ego" must exist for emotion to

occur because emotions results from a perception that something personally important is at stake » (p. 94). Dans notre cas, nous avons vu comment, à plusieurs reprises, ces détenus semblaient envahis par une émotion lorsqu'ils se mettaient à évoquer leur identité, une identité qu'ils se mettaient alors à défendre et revendiquer. On se rappelle d'ailleurs que dans son ouvrage référence sur l'étude des réalités d'une institution totale, « Asiles », Goffman évoque le processus par lequel passent les détenus à leur arrivée dans une institution totale, à savoir ce qu'il appelle « la mortification ». Cette dernière est définie comme une « mort civile », c'est-à-dire un processus de dépossession de tout ce qui peut constituer l'identité précédente afin d'assurer son asservissement à un nouvel environnement. Je cite Lazarus plus haut qui décrit les émotions comme un processus de défense automatique face à une entité qui est perçue comme attaquant quelque chose de personnellement très important. Dans notre cas, face à cette « attaque » identitaire, les détenus grâce à l'émission de radio, ont la possibilité, semble-t-il de lutter ou du moins de problématiser cette situation, créant peut-être une sorte d'effet d'exutoire, voire d'exorcisme. Souverains Anonymes devient, comme l'expriment les détenus eux-mêmes, un exutoire où ils peuvent « exister » en tant qu'hommes.

Dans mon étude de cas, l'émission radiophonique semble fonctionner comme une échappatoire par rapport au processus de mortification que décrit Goffman, car elle donne une arme aux détenus pour lutter contre le processus de mort civile. Par l'expression de leurs émotions, les détenus définissent ainsi qui ils *pensent être* véritablement où qui ils souhaitent être à leur sortie de prison. Hochschild (1983) parle d'ailleurs de l'émotion comme d'un moyen par lequel les individus connaissent

leur position dans le monde social, en d'autres termes, c'est par les émotions qu'ils ressentent, que les individus sont capables d'évaluer s'ils sont en phase avec l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Comme nous l'avons vu, leurs émotions surgissent lorsqu'ils évoquent les droits qu'on leur a retirés lors du processus de mortification et plus particulièrement, le retrait de deux droits a priori fondamentaux, celui de la liberté de parole et de liberté d'action.

Ces références aux droits de l'homme sont un appel à la considération de l'autre et par conséquent à leur identité propre. En faisant appel aux caractéristiques d'un homme libre dans leur discours, les détenus apparaissent comme mus par l'évocation de valeurs morales telles que, pourvoir au besoin de sa famille, être un bon père, ne pas agir contre la société, aider son prochain. Autant de valeurs morales qui imprègnent le discours des détenus, celui de Karl pour les trois premières, dans le troisième extrait vidéo, de la ligne 274 à 277, et celui de Michel dans le quatrième extrait de la ligne 288 à 289.

Tricia (2001) relève, à ce propos, que les émotions auraient une dimension foncièrement morale dans le sens où l'émotion que nous ressentons renverrait à notre propre conception du bien et du mal, des bonnes actions et des mauvaises actions, de ce qu'il faut faire où ne pas faire. Autrement dit, lorsque l'individu est, dans le cas qui nous préoccupe, confronté, de par son évocation, à un comportement passé considéré comme déviant, l'émotion surgit car quelque chose de cher lui est retiré.. D'un point de vue interactionnel et ventriloqual, on voit donc que les figures que les détenus évoquent implicitement ou explicitement dans leur discours les habitent littéralement, ce qui tend à remettre en question une vision purement stratégique et



instrumentale du discours.

Par cela, je veux dire que l'expression d'émotion à des moments particuliers du discours des détenus semble fonctionner comme autant d'indications de la dimension incarnée et passionnée des figures qu'ils invoquent. S'ils les mettent en scène dans leur parole, c'est aussi parce que ces figures semblent bien les habiter, les posséder, les hanter, traduisant elles-mêmes des réalités qu'ils ont sans doute vécues et qui elles aussi transparaissent dans leurs discours. Analyser leur discours dans leur aspect passionnel et émotif, c'est donc aussi replacer ce discours dans tout ce qu'il traduit : une certaine réalité carcérale, une manière de l'envisager et de la vivre, une certaine éthique et une certaine manière d'exprimer tout cela. C'est donc, autrement dit, laisser apparaître tout ce qui peut se « ventriloquiser » dans de telles circonstances (Cooren, 2010).

À ce propos, on notera que Bosma et Kunnen (2001) proposent de comprendre les émotions comme :

involuntary changes in an individual's relationship with an object - most often an object in the environment, often the subject him- or herself, sometimes an object in thought or a conceptual object such as an ideal. (p.41)

La littérature, comme nous l'avons vu plus tôt, a effectivement reconnu théoriquement le lien entre les émotions et l'identité personnelle, mais, à travers le biais de mes analyses interactionnelles, on perçoit que l'expression même de cette émotion se verbalise par des images, des références, des aspirations qui touchent à l'identité.

C'est donc, semble-t-il, le décalage entre la perception qu'une personne a d'elle-même, et celle que, selon elle, la société a d'elle. On remarque ainsi, au travers

de mes analyses, que l'environnement (carcéral) est souvent évoqué. Une certaine littérature à ce sujet affirme que « context determines or influences the current self concept, the self concept at a particular time and place » (Bosman et Kunnen, p. 19). Le contexte dans lequel ils se trouvent vient donc influencer l'image qu'ils ont d'eux et donc leurs émotions. Il s'agit d'observer ce que le contexte fait d'eux, à travers la signification que ce contexte (carcéral) finit par avoir pour eux. Les détenus, que ce soit au travers des extraits vidéos que j'ai analysés ou durant les observations réalisées, font ainsi souvent référence aux murs pour nommer leur souffrance ou bien pour marquer leurs deux états, tantôt en studio, tantôt dans leur cellule.

Il se trouve que dans la littérature sur les émotions et l'identité, ces vingt dernières années, une attention particulière est portée sur l'interaction entre deux systèmes interdépendant, les émotions et le contexte. Même s'il reste beaucoup de questionnements sur la nature de l'interaction, il n'en reste pas moins que le contexte dans lequel se trouve un individu influence la conception qu'il a de lui-même et de ce fait ses émotions (Bosma et Kunnen, 2001). Souvent passée au second plan dans les études de cas, cette interaction est centrale dans mon étude et mon analyse, le contexte leur fait reconsidérer qui ils sont. C'est un changement déclencheur d'émotions.

## **8.2 Recommandations pratiques**

Une question légitime consisterait à demander à quoi sert cette présente étude. En pratique, cette étude permet d'observer ô combien le discours et sa validation par d'autres individus, par la société participe de la construction d'une

identité. Nous l'avons vu, les prisons d'aujourd'hui tiennent un rôle très différent de celles du 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle. Les mouvoirs de jadis s'inscrivent aujourd'hui dans une volonté de réhabilitation du détenu, dès sa sortie, dans la société. Dans cette perspective, les ateliers et activités offerts dans les centres de détentions, offrent la possibilité aux détenus de trouver une vocation. Je précise que dans la prison Bordeaux, les détenus travaillent dans des ateliers. C'est une activité rémunérée qui, dans un premier temps, crée de l'emploi et qui permet de former un fond de trésorerie qui sert à financer entre autre et en partie l'initiative de Mohamed, « Souverains Anonymes ».

L'émission Les Souverains Anonymes s'inscrit dans le mandat de faire en sorte que la prison ne soit pas une fin, mais une autre chance. Ce genre d'activités est aussi bénéfique pour la société dans la mesure où elles permettent à ces hommes de regagner une certaine estime d'eux-mêmes. De par leur travail, ils peuvent, de nouveau, se sentir utiles. De retour dans la société, ils sont supposés avoir une occupation, ce qui diminue le taux de récidive. Cette étude permet également, dans une optique de réinsertion du détenu, de voir l'importance qu'occupe l'état émotionnel d'une personne dans sa vie de tous les jours, une importance qui se révèle dans les interactions que nous avons analysées.

Connaître cet état pour les services sociaux est, me semble-t-il, primordial pour apporter aux détenus une aide adaptée à leurs besoins. Au regard de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être émises à l'égard des centres pénitenciers, mais aussi aux organismes qui s'occupent de la réhabilitation des détenus dans la société. Tout d'abord, il faudrait, semble-t-il, généraliser les initiatives telles que

celle des Souverains Anonymes pour redonner la parole aux détenus, une parole dont la dimension cathartique et exutoire a été explorée, en particulier en lien avec la question de l'identité. Michel l'a bien exprimé, la radio lui a permis de réfléchir et de savoir ce qu'il veut (faire) dans la vie. Karl également a confié son envie de devenir quelqu'un. Ces hommes ont ainsi peut-être la chance de réaliser que tout n'est pas fini pour eux, qu'ils ont encore une chance. Étendre ce projet de radio à d'autres prisons serait important pour les détenus et *in fine* pour la société qui les accueille à nouveau à leur sortie.

On a compris dans les analyses que, la plupart du temps, ces personnes ne se retrouvent pas à la rue par plaisir, mais parce qu'elles sont prises dans une spirale descendante. Il faudrait donc que les centres communautaires puissent rompre cette spirale en leur offrant des perspectives d'avenir. Dans les analyses, nous avons vu qu'il était souvent question du regain de l'identité d'homme pour les détenus. Il est souvent question de leur sortie et de ce qu'ils veulent et ne veulent plus. Cette réflexion qu'on leur permet d'exprimer en prison est une étape essentielle pour la reconstruction de leur identité et leur réhabilitation. Que celle-ci soit faite en prison prévient peut-être la tentation de récidive à la sortie de prison. Les discours des détenus, que nous avons analysé, que l'on pourrait aussi appeler des « confessions », permettent de « faire sortir » les éventuelles frustrations et rancœurs que ces hommes peuvent ressentir à l'encontre de la société.

### **8.3 Limites de ma recherche**

La limite de ma recherche se situe au niveau de la généralisation de mes données pour des raisons directement liées à la méthodologie que j'ai empruntée

pour les analyser. Comme d'autres études l'ont déjà montré, l'étude des émotions et de leur expression ne permet pas une analyse « parfaitement » scientifique, c'est-à-dire vérifiable et généralisable à d'autres cas, et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, les analyses qui m'ont permise de construire ma discussion sont faites à partir du discours de deux détenus seulement. D'autre part, la méthodologie d'analyse interprétative fait débat car les résultats qu'elle procure reposent sur mon interprétation personnelle.

Une seconde limite à ma recherche est le type de données à partir desquelles j'ai effectuée les analyses. Ce sont des entrevues filmées lors d'un reportage sur les Souverains Anonymes. Ces données sont de type secondaire et je n'ai donc pas occupé « une position d'observation privilégiée, en prise directe sur la construction sociale de la réalité à travers la personne qui parle en face de lui » (Kaufmann, 1996, p.60). Je n'ai donc pas pu développer de liens directs avec mon interlocuteur et ainsi poser des questions qui l'auraient peut être mené à un discours plus directement lié à mon projet. De plus, la vidéographie exacerbe potentiellement des aspects qui intéressent plus particulièrement le réalisateur. Par exemple, il a choisi de filmer des discours en dedans et en dehors des murs du centre pénitencier. Les choix éditoriaux font, par ailleurs, ressortir la présence des émotions, qui ainsi paraissent plus évidentes. On sait que dans une entrevue, chacun se positionne par rapport à l'autre et adapte son discours à la situation pour toujours sauvegarder son identité. Dans notre cas, la présence de la caméra dans l'interaction vient exacerber ce phénomène. Elle a un impact certain sur le comportement des détenus. On peut penser qu'à cause de cette dernière, ils ont construit leur discours pour toujours garder la face devant

les éventuels spectateurs (Thorne, 1992).

Comme on le sait, l'accessibilité au terrain d'étude a amplement remis en cause le projet initial. Alors que je souhaitais initialement mener des entrevues directement avec les détenus, les démarches à entreprendre se sont avérées trop longues et fastidieuses et j'ai donc dû trouver une alternative, certes assez bonne, mais qui remettait en cause ma démarche. Ainsi, il y a un écart entre l'ambition du projet et le résultat final.

#### **8.4 Recherches futures**

Des recherches de plusieurs types peuvent découler de cette étude. Si on reste dans le cadre carcéral, il serait intéressant de travailler sur des entretiens directement recueillis auprès de détenus. Etudier l'état émotionnel de ces même personnes une fois sorties de prison, serait intéressant pour vérifier si l'environnement a véritablement l'impact qu'on lui donne sur l'état émotionnel d'un individu. Il me semble important également d'étudier le rapport émotion / identité dans des milieux que je nommerai moins propices à des expressions verbales d'émotion telles que l'entreprise ou des situations de la vie courante, pour observer l'importance du milieu dans l'intensité de leur lien.

L'expression des émotions observées chez les détenus est-elle comparable à celle d'autres personnes dans d'autres institutions totales ? Peut-on généraliser les différentes formes d'expressions trouvées dans notre cas ? Les résultats de cette recherche permettent-ils d'expliquer des phénomènes tels que la récidive ? Il paraît difficile de comparer l'expression d'émotion d'une population à une autre pour deux raisons : la première qui paraît évidente est le contexte. Si on prend l'exemple de la

prison et d'un bateau de croisière (pour reprendre l'étude de Tracy (2000)), dans le premier on y entre de force et le second sur décision personnel pour y mener une activité.

La seconde est que chacun parle de ses émotions de manière différente. En revanche, on peut distinguer des similitudes de thème qui ressortent de l'étude de cas telle que les deux cités plus haut. Dans le même sens, il est possible de généraliser les thèmes et le processus émotionnel des concernés.

Si on part du postulat que la récidive provient d'une mauvaise prise en charge du détenu à sa sortie de prison alors effectivement la quête de l'identité dont il est souvent question dans leur discours les engage sur différents chemins. Ces chemins peuvent être bénéfiques pour eux, s'ils sont pris en charge à la sortie ; ou les mener vers la récidive, car ils retourneront vers un environnement familial où ils ont leurs marques.

### **8.5 Conclusion**

Cette recherche a étudié l'expression des émotions dans un univers carcéral et plus particulièrement comment sont mises en scène ces émotions dans le discours des détenus du centre de détention qui participent à l'émission de radio. C'est avec une vision performative (Cooren, 2010) des émotions que j'ai analysé le discours des détenus à partir d'une source secondaire vidéographique. À partir du paradigme interactionnel des émotions, j'ai ainsi observé et analysé ce que les détenus invoquaient pour parler de leurs émotions.

Pour résumer, les émotions sont comme des marqueurs qui nous indiquent qu'un environnement ou une situation menace notre identité. Pour les émotions, il

est souvent question de savoir si les émotions nous préviennent d'une situation ou si elles découlent d'une situation.

Dans les analyses, nous avons vu que le type d'émotion ressenti par les détenus était lié à leur environnement. L'émotion surgit lorsqu'ils parlent de leur sortie ou d'êtres qui leur sont chers ou encore de la difficulté d'isolement. On a remarqué que ces sujets convergent vers la notion d'identité c'est-à-dire vers leur positionnement dans la société et vers l'identité à laquelle ils tendent.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anàdon, M. (2006). La recherche dite "qualitative" de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
- Andersen, P. A., & Guerrero, L. K. (1998). Principles of communication and emotion in social interaction. In *Handbook of communication and emotion*: Academic Press.
- Averill, J. R. (1982). *Anger and aggression: An essay on emotion*. New York: Springer-Verlag.
- Ben-David, S. (1992). Staff-to-inmates relations in a total institution: a model of five modes of association. *International journal of offender therapy and comparative criminology*, 36(3), 209-219.
- Bentham, J. (1977). *Le panoptique*: Pierre Belfond.
- Bosma, H. A., & Kunnen, E. S. (2001). *Identity and emotion: development through self-organization*: Maison des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press
- Brummans, B. H. J. M., Cooren, F., & Chaput, M. (2009). Discourse, communication, and organisational ontology. In F. Bargiela-Chiappini (Ed.), *The Handbook of Business Discourse* (pp. 53-65). Edinburgh, UK: Edinburgh University Press.
- Burkitt, I. (2002). Complex emotions: relations, feelings and images in emotional experience. In J. Barbalet (Ed.), *Emotions and sociology* (pp. 151-169): Blackwell Publishing.
- Cooren, F. (2010). *Figures of Communication and dialogue: Passion, Ventriloquism and Incarnation*: Université de Montréal.

- Cooren, F. (2007). *Interacting and Organizing: Analyses of a Board Meeting*. Mahwah, NJ: Lawrence Earlbaum
- Craib, I. (1995). Some comments on the sociology of the emotions. *Sociology*, 29(1), 151-158.
- Damasio, A. R. (2006). *L'erreur de Descartes: la raison des émotions*: Odile Jacob.
- Dantzer, R. (2002). *Les émotions*: Presse Universitaire de France.
- Darwin, C. (1979). *The expression of emotions in man and animals*: Julian Friedmann Publishers Ltd.
- Ekman, P. (1972). Universals and cultural differences in facial expressions of emotion. In J. Cole (Ed.), *Nebraska symposium on motivation 1971* (Vol. 19, pp. 207-283): Lincoln, NE: University of Nebraska Press.
- Fineman, S. (2000). *Emotion in organizations*: Sage Publications.
- Foucault, M., Perrot, M., & al. (1980). *L'impossible prison*: Edition de Seuil.
- Foucault, M. (1977). *Surveiller et punir*: Gallimard.
- Frijda, N. H. (1970). Emotion and Recognition of Emotion. In M. Arnold (Ed.), *Feelings and Emotions*. New York: Academic Press.
- Freud, S. (1953). *The complete works of Sigmund Freud*: London: Hogarth.
- Goffman, E. (1961). *Asylums: Essay on the social situation of mental patients and other inmates*: Aldine publishing company.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*: Edition de minuit.
- Hatfield, E., Cacioppo, J. T., & Rapson, R. L. (1994). *Emotional contagion*: Cambridge University Press.
- Heritage, J. C. (1984). *Garfinkel and ethnomethodology*: Cambridge:Polity.
- Hochschild, A. R. (1983). *The Managed heart: Commercialization of Human Feeling*: Berkeley, University of California press.

- Hume, D. (1739/1972). *A treatise on human nature*: London: Fontana/Collins.
- James, W. (2006). *La théorie de l'émotion*: L'Harmattan.
- Jones, T. S. (2001). Emotional communication in conflict : essence and impact. In Eadie.F.William & Nelson.E.Nelson (Eds.), *The language of conflict and resolution* (pp. 80-104): Sage Publication, Inc.
- Kanter, R. M. (1972). *Commitment and community: Communes and utopias in sociological perspective*: Harvard University Press.
- Kemper, T. D. (1978). *A social interactional theory of emotions*. New York: Wiley.
- Kitayama, S., Markus, H. R., Matsumoto, H., & Norasakkunit, V. (1997). Individual and collective processes in the construction of the self: self enhancement in the United States and self-criticism in Japan. *Journal of personality and social psychology*, 72(1245-67).
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan.
- Landreville, P., & Julien, G. (1976). Les origines de la prison Bordeaux. *Criminologie*, 9(1-2), 5-22.
- Lange, C. G., & James, W. (1967). *Emotions*: Hafner Pub. Co. New York.
- Lazarus, R. S. (1989a). Cognition and emotion from the RET viewpoint. In M. E. Bernard & R. DiGiuseppe (Eds.), *Inside rational-emotive therapy* (pp. 47-68): San Diego, CA: Academic Press.
- Lazarus, R. S. (1991). *Emotion and adaptation*: Oxford University Press
- Lazarus, R. S. (1994). Meaning and emotional development. In P. Ekman & R. J. Davidson (Eds.), *The nature of emotion : fundamental questions* (pp. 362-366): New York: Oxford University Press.
- Lazarus, R. S., & Smith, A. C. (1993). Appraisal components, core relational themes, and the emotions. *Cognition and emotion*, 7(3-4), 233-269.

- Levenson, R. W., Ekman, P., & Friesen, W. V. (1990). Voluntary facial action generates emotion-specific autonomic nervous system activity. *Psychophysiology*, 27, 363-384.
- Lewis, M. (1993). Self-Conscious Emotions: Embarrassment, Pride, Shame and Guilt. In M. Lewis & J. M. Haviland (Eds.), *Handbook of Emotions* (pp. 563-594). New York: Guilford.
- Mouzelis, N. P. (1971). Critical note on total institutions. *Sociology*, 5(1), 113-120.
- Mumby, D. K., & Putnam, L. L. (1992). The politics of emotion: a feminist reading of bounded rationality. *Academy of management review*, 17(3), 465-486.
- Nietzsche, F. (1948). *Par-delà le bien et le mal*: Bordas.
- Parkinson, B., Fischer, A. H., & Manstead, A. S. R. (2005). *Emotion in social relations : cultural, group, and interpersonal processes*: Psychologie Press.
- Pénélope, I. (2008). *Perception, interprétation, transformation, essai sur les identités cachées de l'acteur*. Université du Québec à Montréal.
- Peretz, H. (2004). L'observation directe: définition et objectifs. In *Les méthodes en sociologie: l'observation* (pp. 11-31): La découverte & Syros Paris.
- Philippot, P. (2007). *Émotion et psychothérapie*: Mardaga.
- Pomerantz, A., & Fehr, B. J. (1997). Conversation analysis: an approach to the study of social action as sense making practices. In T. A. v. Dick (Ed.), *Discours as social interaction* (Vol. 2, pp. 64-91). London: Sage Publications.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation, volume I and II*: Blackwell, Oxford.
- Shapira, R., & Navon, D. (1985). Staff-inmate co-operation in israeli prisons: towards a non-functionalist theory of total institutions. *International review of modern sociology*, 15(spring-autumn)(131-46).

- Shenkar, O. (1996). The firm as a total institution: Reflections on the chinese state enterprise. *Organization studies*, 17(6), 885-907.
- Spielberger, C. D. (1966). *Anxiety and behavior*. New York: Academic Press.
- Stark, L. R. (1994). The shelter as a "total institution". *American behavioral scientist*, 37(4), 553-562.
- Strongman, K. T. (1978/2003). *The psychology of emotion:from everyday life to theory*: John Wiley.
- Tomkins, S. S. (1970). Affect as the primary motivational system. In M. B. Arnold (Ed.), *Feelings and emotions: the loyola symposium*. New York: Academic Press.
- Thorne, S. (1992). Secondary analysis in qualitative research : issues and implications In J. Morse (Ed.), *Critical issues in qualitative research* (pp. 263-279). London: Sage.
- Tracy, S. J. (2000). Becoming a character for commerce: Emotion labor, self-subordination, and discursive construction of identity in a total institution. *Management communication quarterly*, 14(1), 90-128.
- Tracy, S. J. (2004). Dialectic, contradiction, or double bind? Analyzing and theorizing employee reactions to organizational tension. *Journal of applied communication research*, 32(2), 119-146.
- Wetzel, M. (1989). *Les passions: Quinquette*.
- Wieder, D. L., Mau, H., & Nicholas, C. L. (2007). Documentaries are not data. In F. Cooren (Ed.), *Interacting and Organizing: Analyses of a Board Meeting*. Mahwah, NJ: Lawrence Earlbaum

## ANNEXES 1 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

### **Formulaire de consentement relatif à la participation à une étude ethnographique portant sur l'émission radiophonique « Souverains Anonymes » de la prison Bordeaux.**

Le présent formulaire a pour but de certifier que tous les participants à la recherche consentent librement et d'une manière éclairée à prendre part à la recherche après avoir été informés, entre autre, des objectifs de la recherche et de la nature exacte de leur participation.

#### **A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS**

**Titre de l'étude :** Une analyse interactionnelle des émotions dans les institutions totales : le cas de l'émission radiophonique du centre de détention de Montréal

**Chercheur :** Audrey Barbier  
Étudiante  
Département de communication  
Université de Montréal  
CP 6128, Succursale Centre-Ville  
Montréal, Qc H3C 3J7

#### **Objectif de la recherche :**

Cette recherche a comme objectif d'étudier l'expression des émotions dans le cadre d'un univers carcéral. Par le biais d'enregistrements audio, d'observations et d'entrevues, je tenterai de montrer comment les détenus expriment leurs émotions lors de la préparation et de la réalisation de l'émission de radio « Les souverains » diffusée à partir de la prison Bordeaux, située à Montréal.

#### **Modalité de participation à la recherche :**

L'étude implique que le chercheur puisse observer les participants durant la préparation et la réalisation de cette émission. L'étude nécessitera également la

réalisation d'entrevues semi dirigées (variant de 30 minutes à une heure) afin de valider les analyses que nous aurons réalisées à partir de nos observations et enregistrement en s'assurant de respecter le point de vue des participants.

### **Confidentialité des données recueillies :**

Plusieurs données non nominatives recueillies au cours d'entrevues et/ou de l'observation du participant ne sont pas considérées confidentielles, c'est-à-dire que des extraits d'entrevues et/ou des notes d'observation pourront être publiés pour documenter notre analyse et les résultats des chercheurs dans le contexte de la diffusion des résultats de la recherche. Toutefois, toutes les informations susceptibles d'identifier les participants à l'étude, les auteurs des propos rapportés ou les personnes auxquelles il est fait référence dans ces propos seront ou bien retirées, ou bien modifiées de manière à assurer la confidentialité des données nominatives. Ainsi, les noms des participants seront remplacés par des pseudonymes. Les noms resteront strictement confidentiels et ne seront transmis à aucun individu ou organisme.

### **Avantages et inconvénients liés à la recherche**

**Avantages :** En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur la manière dont une émission radiophonique telle que la vôtre, réalisée à partir d'une prison, procède pour travailler dans un tel environnement. En participant à cette recherche, vous contribuez à faire mieux connaître les moyens par lesquels les émotions s'expriment au sein d'institutions carcérales.

**Inconvénients :** Les principaux inconvénients que nous sommes en mesure d'identifier sont reliés à la présence du chercheur lorsqu'il observera la préparation et la réalisation de l'émission. Cette présence impliquera de l'observation, des prises de note, ainsi que des enregistrements audio, lesquels pourront peut-être créer un certain inconfort de votre part. Tel que spécifié ci-dessous, vous pouvez, à n'importe quel moment et sans avoir à donner de raisons spécifiques, interrompre l'enregistrement, qu'il soit sous forme écrite ou audio.

### **Participation éclairée**

Si, au cours de l'étude, de nouvelles informations ou des changements aux procédures de recherche susceptibles de vous faire reconsidérer votre décision de participer à l'étude surviennent, vous en serez avisé.

### **Indemnité**

Aucune compensation financière ne sera versée pour votre participation à la présente recherche.

## **B) FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ**

**Titre de l'étude :** Une analyse interactionnelle des émotions dans les institutions  
totales : le cas de l'émission radiophonique du centre de détention de Montréal

**Chercheur principal :** Audrey Barbier  
Étudiante  
Département de communication  
Université de Montréal

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

(ou de son représentant)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de l'étude, vous pouvez



communiquer avec Audrey Barbier.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal.

**C) FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ À L'ENREGISTREMENT AUDIO DE MES ACTIVITÉS DE TRAVAIL ET ENTREVUES AVEC LE CHERCHEUR**

**Titre de l'étude :** De l'expression ou la non expression des émotions dans les institutions totales– le cas de l'émission radiophonique du centre de détention de Montréal

**Chercheur principal :** Audrey Barbier MSc  
 Étudiante  
 Département de communication  
 Université de Montréal

Je consens à ce que mes **activités** soient enregistrées sous format **audio**

Oui

Non

Je consens à ce que mes **entrevues** soient enregistrées sous format **audio**

Oui

Non

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

(ou de son représentant)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de l'étude, vous pouvez communiquer avec Audrey Barbier.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal.

**L'ombudsman accepte les appels à frais virés.**

## ANNEXE 2 : CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Université   
de Montréal

Faculté des arts et des sciences  
Vice-décanat à la recherche

No de certificat : CÉRNAS-2009-10-136-A

**COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE LA  
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES (CÉRNAS)**

**CERTIFICAT D'ÉTHIQUE**

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences, selon les procédures en vigueur et en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal :

Titre : *De l'expression ou la non-expression des émotions dans les institutions totales : le cas de l'émission radiophonique du centre de détention de Montréal*

Requérant : *Audrey Barbier* étudiante à la maîtrise, Département de communication

sous la direction de :

*Monsieur François Cooren, professeur titulaire, Département de communication*

Tout changement anticipé au protocole de recherche devra être communiqué au CÉRNAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave devra être immédiatement signalé au CÉRNAS.

**Un suivi annuel est exigé afin de maintenir la validité de ce certificat.**

\_\_\_\_\_  
N.,,.,, président  
Comité d'évaluation accélérée

Date de délivrance : 9/03/2010  
Date d'échéance : 1<sup>er</sup> Avril 2011  
(correspond à la date prévue de fin du projet)  
*Espace réservé en cas de prolongation*  
Certificat prolongé jusqu'au \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

**ANNEXE 3 : LAISSER-PASSER**

18 28 01 10				S.A.	BARBIER A.M.D
NO	J M A	TÉLÉPHONE	ADRESSE	PERSONNE VISITÉE / SECTEUR	NOM DU VISITEUR
<p><b>RÈGLEMENTS:</b> L'Établissement de détention de Montréal est soucieux de la qualité de votre séjour dans son enceinte. Nous vous demandons donc de respecter les quelques règles qui suivent.</p> <p><b>GÉNÉRALITÉS:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout visiteur doit porter sur lui et à la vue, le laissez-passer dont il est le détenteur afin de permettre au personnel de l'identifier en tout temps.</li> <li>- Sauf les employés de la Société Immobilière du Québec (S.I.Q.) et les sous-traitants embauchés par cette dernière, personne n'est autorisée à transporter une caméra et à prendre des photos.</li> <li>- Tout type d'arme est interdit à l'intérieur de la zone de sécurité.</li> </ul> <p><b>CONTACT AVEC LA PERSONNE INCARCÉRÉE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne jamais accepter de transporter lettres et messages vers l'extérieur pour les personnes incarcérées.</li> <li>- Ne rien remettre à la personne incarcérée sans avoir reçu l'autorisation.</li> </ul> <p><b>ACTIVITÉS(Groups):</b> Lors de tout changement de programme d'activités, ou lors de la fin d'une activité, vous devez en aviser les autorités en place.</p> <p><b>FOUILLES:</b> Tout visiteur ou groupe de visiteurs doit accepter que l'on examine à l'occasion et sur demande de l'autorité: bourse, porte-documents, veston, etc... et ceci pour des raisons de sécurité.</p>					
<h1>VISITEUR</h1>					
VALIDE CE JOUR SEULEMENT		28 01 10 J M A		CE PERMIS DOIT ÊTRE PORTÉ EN TOUT TEMPS SUR LES LIEUX	
<p>SUR RETOURNEZ CE PERMIS AVANT DE QUITTER LES LIEUX</p> <p><b>ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL</b></p> <p>820 Heure</p>					
PERMIS NO. 142218				S.V.P. LIRE AU VERSO	

18 25 08 10				S.A.	AUDREY F.
NO	J M A	TÉLÉPHONE	ADRESSE	PERSONNE VISITÉE / SECTEUR	NOM DU VISITEUR
<p><b>RÈGLEMENTS:</b> L'Établissement de détention de Montréal est soucieux de la qualité de votre séjour dans son enceinte. Nous vous demandons donc de respecter les quelques règles qui suivent.</p> <p><b>GÉNÉRALITÉS:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout visiteur doit porter sur lui et à la vue, le laissez-passer dont il est le détenteur afin de permettre au personnel de l'identifier en tout temps.</li> <li>- Sauf les employés de la Société Immobilière du Québec (S.I.Q.) et les sous-traitants embauchés par cette dernière, personne n'est autorisée à transporter une caméra et à prendre des photos.</li> <li>- Tout type d'arme est interdit à l'intérieur de la zone de sécurité.</li> </ul> <p><b>CONTACT AVEC LA PERSONNE INCARCÉRÉE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne jamais accepter de transporter lettres et messages vers l'extérieur pour les personnes incarcérées.</li> <li>- Ne rien remettre à la personne incarcérée sans avoir reçu l'autorisation.</li> </ul> <p><b>ACTIVITÉS(Groups):</b> Lors de tout changement de programme d'activités, ou lors de la fin d'une activité, vous devez en aviser les autorités en place.</p>					
<h1>VISITEUR</h1>					
VALIDE CE JOUR SEULEMENT		25 08 10 J M A		CE PERMIS DOIT ÊTRE PORTÉ EN TOUT TEMPS SUR LES LIEUX	
<p>S.V.P. RETOURNEZ CE PERMIS AVANT DE QUITTER LES LIEUX.</p> <p><b>ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL</b></p> <p>102 Heure</p>					

## ANNEXES 4 : ARTICLES DE REVUE DE PRESSE

## Article 1 : Louise portale, « Echos-Vedettes », 25 Août 1990



UNE PHOTO DE GROUPE qui fera le tour de la "wing".

**Invitée par les détenus à participer à l'émission "SOVERAINS ANONYMES"**

**LOUISE PORTAL N'A RIEN CACHÉ DE SA VIE**

ELLE A ÉCLATÉ EN SANGLOTS EN SORTANT DE LA PRISON



ELLE LEUR A LIVRÉ UN ÉMOUVANT TÉMOIGNAGE D'AMOUR ET D'ESPOIR

LES LARMES AUX YEUX, Louise a raconté son cheminement personnel qui n'a pas toujours été facile.

En sortant du centre de détention Bordeaux, Louise Portal a éclaté en sanglots, moi aussi. Nous venions de vivre un après-midi intense, en compagnie d'une quinzaine de détenus entre les murs de la prison. La comédienne-chanteuse s'était donnée toute entière pour cette poignée de gars qui l'avaient invitée à leur émission **SOUVERAINS ANONYMES**. Pour eux, elle s'est rendue jusqu'à des souvenirs d'adolescence, a dévoilé des secrets intimes et même chanté à capella. C'est émouvant pour une femme de se retrouver au milieu d'hommes privés de présence féminine depuis longtemps. On se demande comment agir pour ne pas les blesser. Louise y est allée de la manière la plus simple, elle s'est confiée avec franchise et honnêteté. Devant elle, Marcel, âgé de 38 ans, qui est coupé de l'amour de ses enfants depuis des mois et qui avoue sans embarras qu'il pleure tous les soirs en songeant à eux. Nadim aussi, que la drogue et l'alcool ont amené au fond du gouffre, Max qui n'arrive jamais à dialoguer avec son père et qui désespère, un enfant du divorce, Pierre qui a fait la tournée des établissements depuis l'adolescence qui a été élevé par le gouvernement. Et tous les autres. Quand on lui demande de raconter son cheminement jusqu'au statut d'artiste, Louise trace un trait de sa personnalité: "J'en ai reçu des briques sur la tête dans la vie, se souvient-elle émue, vous êtes bien placés pour comprendre ça. Mais au lieu de jouer à la victime, j'ai construit avec les épreuves. On m'a refusée à l'École de théâtre et j'ai voulu prouver à quoi j'étais bonne. Je suis une battailleuse et je suis convaincue qu'on peut réaliser ses rêves si l'on prend l'habitude quotidienne de se les rappeler, malgré le doute et l'insécurité."

**UNE LEÇON DE VIE**

C'était de toute évidence une leçon de vie que Louise tentait de transmettre par son expérience personnelle. En racontant la production de son album **VIVRE**, la chanteuse a fait un retour en arrière: "**VIVRE** coïncide avec un déclin qui s'est effectué en moi il y a quelques années après la mort de ma mère. Je subissais aussi des pressions au niveau de ma vie professionnelle, un producteur me poursuivait en justice. Je m'étais dressée une forteresse, j'étais bouchée. Je pleurais toujours. En écrivant, j'ai libéré la peine, la tension, le mal, la souffrance. Il faut descendre au fond du ravin pour que la lumière vienne à nous. C'est en parlant, en explorant son intérieur qu'on se débarrasse du poison qui nous ronge."

En se racontant, Louise se rapprochait des détenus qui l'écoutaient sans broncher. Les larmes lui venaient aux yeux, elle avait peine à se retenir en poursuivant son discours. "Notre société a un énorme problème de communication. Je suis orpheline depuis 4 ans. À certains moments, j'aurais tant aimé que mes parents soit là. Il n'y avait qu'eux pour me comprendre. Il y a trop de solitude. Les enfants d'aujourd'hui sont tellement seuls. C'est de là que tous les problèmes surgissent. C'est un privilège de recevoir de l'amour et de la tendresse. Mais il faut d'abord essayer d'en donner. Il y a de la guerre partout, on voudrait tout changer



AUX CÔTÉS DE MOHAMED LOFTI, le producteur de **SOUVERAINS ANONYMES**, Louise Portal a échangé des idées avec une quinzaine de détenus du Centre Bordeaux.

Page 36 — ÉCHOS-VEDETTES, 25 août 1990



## Article 2 : Évasion signée Marina Orsini, « Journal de Montréal », 31 Janvier

1991

## À Bordeaux

# ÉVASION SIGNÉE MARINA ORSINI

Porte-parole du groupe des *Souverains Anonymes* qui recevait Marina Orsini, hier après-midi, à l'Établissement de détention de Montréal (Prison de Bordeaux), Michel a déclaré à la comédienne que sa visite derrière les murs représentait pour eux «une évasion sans s'en faire po'gner».

Paul Villeneuve

«Très bien!» répondit aussitôt Marina Orsini lorsque l'un des détenus lui demanda, quelques instants plus tard, si elle se sentait bien parmi eux.

Dans le cadre de l'enregistrement de l'émission *Souverains Anonymes*, qui est destinée à des stations de radio communautaire, la vedette des *Filles de Caleb* précisa par ailleurs à sa quinzaine d'hôtes que c'était Marina, l'individu, qui se retrouvait parmi eux, et non pas «la fille qui fait de la télé».

Au cours de cette rencontre d'une durée de deux heures, le dialogue entre Marina et ses vis-à-vis a d'ailleurs été imprégné, peu importe le sujet abordé, d'une belle sensibilité sans mélo, de beaucoup d'humour et, surtout, d'une grande franchise.

Avec Marina Orsini, il n'y a d'ailleurs jamais de «bullshit». Elle dit les choses telles qu'elle les ressent, telles qu'elles sont.

Ca, la quinzaine de détenus qui la rece-

vaient, l'ont, de toute évidence, reconnu.

Aucun sujet n'était tabou, mais les interviewers ont quand même fait preuve d'un grand respect pour l'intimité de la jeune femme au franc parler.

Lorsque l'un des intervenants a candidement interrogé Marina sur sa vie sentimentale, elle n'a d'ailleurs pas hésité à lui révéler certains faits qu'il serait inutile de rapporter ici.

Lorsqu'il fut question des médias, Marina n'a par ailleurs pas hésité à dénoncer les faussetés qui ont pu être véhiculées à son sujet.

«Non, ce n'est pas parce que je me suis vue «grosse» dans la transformation du personnage vieillissant d'Emilie que j'ai pleuré, mais bien parce que son évolution m'a émue. Non, je n'ai pas subi de commotion cérébrale sur le plateau de tournage des *Filles de Caleb* et, non, je n'ai jamais eu de relation amoureuse avec Mario Pelchat, a-t-elle précisé.

Les admirateurs de Marina saluent d'ailleurs la plupart de ses réponses, comme la suivante, avec des applaudissements.

«Quand je porte de verres fumés, ce n'est pas parce que je veux me cacher des gens, mais tout simplement parce qu'il fait soleil. Quand j'ai besoin, comme tout le monde, d'une certaine solitude, je reste chez moi. J'oeuvre dans un milieu de communication, alors pourquoi me cacherais-je? Pour moi, rester près des gens, c'est rester près de moi-même.»

### Chère Marina...

Lorsque Marina leur demandera si ses réponses sont trop longues, Michel la rassura aussitôt:

«Personne parle. C'est probablement parce qu'on se sent, devant toi, comme Marc Gagnon.»

Comme la plupart des gens qui la rencontrent, Michel, Sylvain, Martin et tous les autres gars aiment Marina. Comme on aime une amie, comme on aime une soeur.

Il lui diront d'ailleurs en lui chantant en chœur: «Chère Marina, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour...» Le 4 janvier dernier, c'était l'anniversaire de naissance de Marina. L'événement ne leur a pas échappé.

Parlant d'amour, les *Souverains* ont également demandé à la jeune femme quelles qualités elle admire chez un homme.

«J'aime les hommes sensibles qui n'ont pas peur de pleurer et d'avouer leurs peurs.»

Marina venait de toucher des cordes sensibles.

«Ici, il y en a beaucoup des hommes comme ça», répliqua une voix anonyme.

Avant de franchir les grandes portes vertes de Bordeaux, Marina, émue, mais souriant toujours aussi généreusement, s'arrêta pour signer un dernier autographe.

Je me suis alors souvenu de sa description des personnages des *Filles de Caleb*:

«Il n'y a pas de bons, il n'y a pas de méchants. Seulement des êtres humains qui sont parfois en maudit contre la vie.»



À la blague, Marina a pianoté une p'tite toune pour les *Souverains Anonymes*.

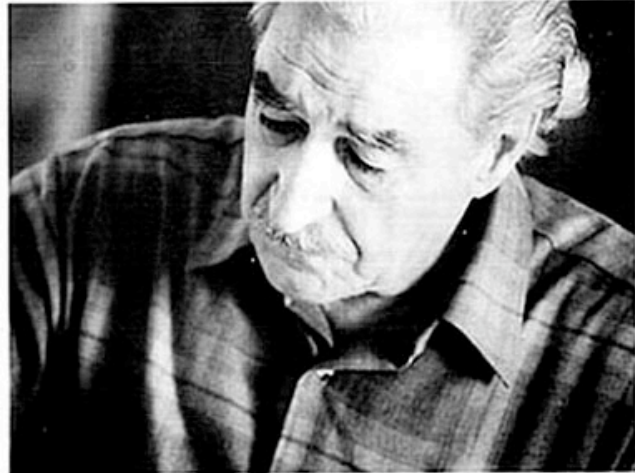
Photo Pablo DURANT

## Article 3 : Michel Chartrand, « Vie Ouvrière », octobre 1991

COURANTS D'ESPOIR

## MICHEL CHARTRAND À BORDEAUX: UN SOUFFLE DE LIBERTÉ

ABDELHAMID GMATI



Quinze détenus de la prison de Bordeaux se sont évadés le jeudi 13 juin. Pendant deux heures, ils ont passé les murs et se sont retrouvés directement impliqués dans la vie sociale, politique, économique, culturelle, internationale de leur pays. Ils ont goûté à la liberté de savoir, d'apprendre, d'analyser, de critiquer, de réfléchir sur des sujets qui les concernent. Michel Chartrand, homme de parole et de cœur, mais aussi homme de Liberté, leur a servi de guide dans leur escapade.

Invité de l'émission radiophonique *Souverains Anonymes*, Michel Chartrand s'est plié avec bonne grâce aux questions de ses hôtes. Tour à tour sérieux, caustique, ironique, hilare, emporté, flegmatique, il a donné libre cours à son talent de lutteur convaincu et convainquant au service de l'épanouissement de l'Humain. Bombardé de questions par un auditoire d'autant plus curieux qu'il vit en situation d'exception, il a répondu avec conviction, engagement, sincérité. Usant de toutes les facettes de l'humour et du sérieux, dans un français bien québécois, il a su faire partager à son auditoire ses convictions, ses rêves, ses objectifs, ses analyses, ses critiques et sa foi inébranlable en une «*société de solidarité et de fraternité*». Ses bons mots, ses formules à l'emporte-

pièce, ont enchanté un auditoire surpris par cet esprit lucide, clairvoyant, critique et constructif. Pêle-mêle, les sujets les plus divers ont été abordés et les détenus ont apprécié une autre vision des choses de la vie.

Et d'abord, l'Humain: «*Nous sommes tous nés pour le bonheur que nous devons réaliser en société; les hommes sont des êtres individuels personnalisés, ayant chacun ses caractéristiques, ses spécificités. Ce qui doit être uniformisé, ce sont les chances. Que tous aient les mêmes chances de s'épanouir en société, surtout par le travail*». Michel Chartrand voue un véritable culte au Travail et à ses vertus... Par voie de conséquence, il a voué sa vie à la défense des travailleurs, des opprimés, des laissés-pour-compte.

L'orateur trouve scandaleuse l'évolution de la pauvreté dans un pays comme le Québec. Et il est souverainiste. «*Je suis indépendantiste depuis 1937*», précise-t-il. Mais il ajoute: «*La question n'est pas de devenir indépendant, il s'agit surtout de savoir ce que l'on veut faire de cette souveraineté*».

Les *Souverains Anonymes*, titre de la série d'émissions<sup>1</sup> à laquelle a été invité Michel Chartrand, fait référence aux détenus qui

dans leurs cellules sont anonymes mais restent souverains puisqu'ils ne perdent jamais leur dignité. Oeuvre de réhabilitation, de réinsertion des détenus? Son promoteur, producteur et animateur, Mohammed Lotfi, s'en défend: «*Pour moi il s'agit de faire de la recherche, de la création. Libre aux autres d'y voir ce qu'ils veulent; pour ma part, il s'agit de créer par la liberté. L'émission est un moyen de libération. La cinquantaine d'invités qui ont participé avec nous, nous ont aidé à démystifier des fonctions (celle de maire par exemple), des problèmes, etc...*»

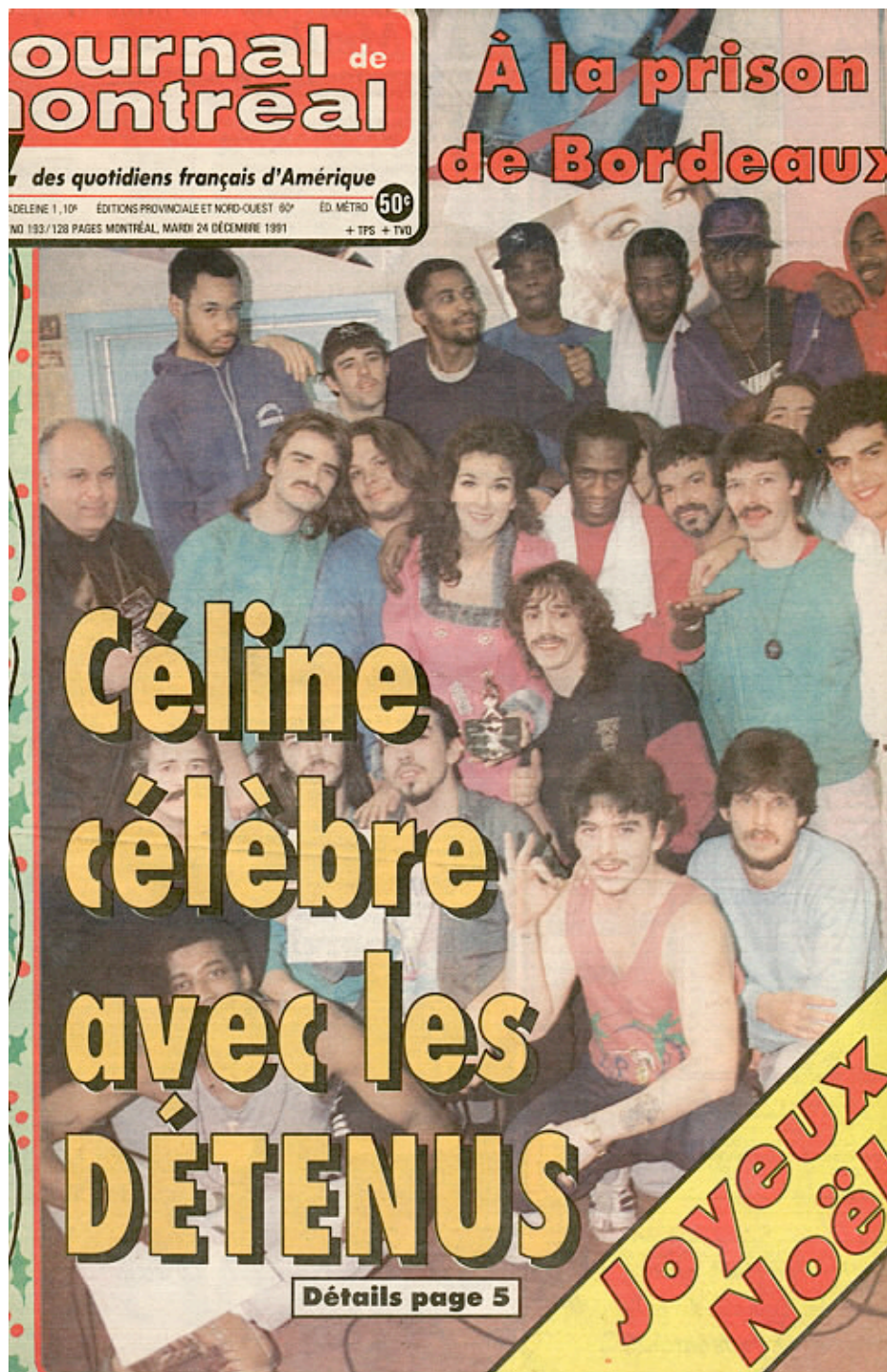
Avec Michel Chartrand, les *Souverains Anonymes* furent bien servis en matière de démystification. À commencer par lui-même. Comme on lui faisait remarquer qu'il était toujours suspensif, enrichissant à chacune de ses interventions publiques, il répondit: «*Je ne dis pourtant rien de bien nouveau. Peut-être que cela ne se dit pas, c'est tout*». Oui; mais peut-être, aussi, qu'on n'y pense même pas... <sup>1</sup>

1. Financée par le Fonds des détenus de Bordeaux, l'émission est diffusée quatre fois par semaine sur les ondes de radios communautaires (sur CIBL 101,5 les samedis à 15h30 et les mercredis à 13h30; sur CRUT 90,3 les mardis à 14h et sur Radio Centre-Ville 102,3 FM les vendredis à 16h).



Article 4 : Céline Dion fête Noël parmi les Souverains, « Journal de Montréal »,

19 Décembre 1991





Article 5 : Tézé Moncalm, « Journal de Montréal », 1994

# Tézé Moncalm à Bordeaux

Mohamed Lotfi, l'instigateur du projet par lequel les Souverains Anonymes ont accueilli depuis 1990, à la prison de Bordeaux, 173 artistes, ne se souvient pas d'un accueil plus chaleureux que celui réservé hier à la chanteuse Tézé Moncalm.

**« Je n'ai jamais reçu  
un si bel accueil »**

---

*Peul-Henri Goulet*

---

## Article 6 : Libre à vous, « Voir », 9 Décembre 1999

Site Web de Souverains anonymes

MULTIMEDIA

# Libre à vous

Après avoir participé pendant dix ans à l'émission de radio *Souverains anonymes*, les détenus de Bordeaux ont désormais accès au site Web du même nom. Internet dans les prisons?

Carlos Soldevila  
soldevila@voir.ca

**B**ordeaux fut le premier établissement de détention au Québec et au Canada à avoir autorisé, en 1990, la présence de micros de radio à l'intérieur des murs pour l'émission *Souverains anonymes*. Aujourd'hui, c'est le premier établissement au Canada à offrir un site Web au détenus ([www.souverains.qc.ca](http://www.souverains.qc.ca)). Conçu par **Mohamed Lotfi**, réalisateur de *Souverains anonymes*, en collaboration avec Alogia Communications, le site propose un véritable lieu de rencontre pour les détenus et le monde extérieur. Un site Web conçu comme un espace de débats et comme une fenêtre ouverte sur le milieu carcéral.

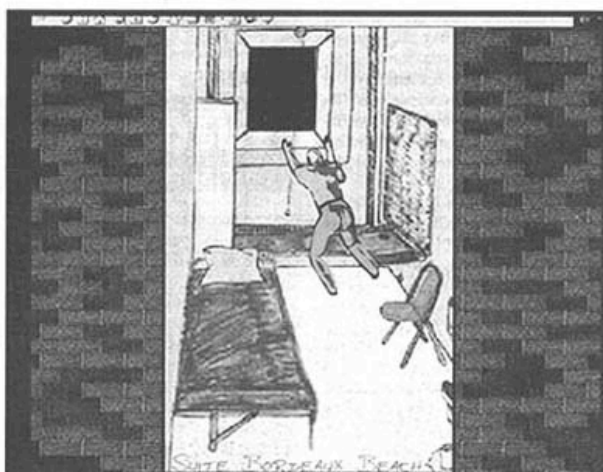
Le lancement du site, qui commémore en même temps les dix ans de *Souverains anonymes*, soulève la question de l'intégration d'Internet dans les prisons. Nous avons rencontré Mohamed Lotfi quelques jours avant le lancement officiel du site, qui aura lieu à Bordeaux le 10 décembre, en présence de Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique, et d'artistes tels que Marie-Philippe, Jean-Guy Moreau et Lilison DiKinara.

### Internet a-t-il sa place dans les prisons?

Le Web ne devrait faire peur à personne. Comme le téléphone et la télé, c'est un mode de communication, et on devrait le trouver dans les bibliothèques des prisons canadiennes et dans le cadre d'activités comme *Souverains anonymes*. Si on veut que la prison évolue en même temps que la société, la prison n'échappera pas longtemps au Web. Si la société en général et les gens libres adoptent un nouveau mode d'expression et de communication qu'on appelle le Net, pourquoi est-ce que les personnes incarcérées ne feraient pas aussi partie de cette évolution? Je ne vois pas pourquoi il faudrait écarter le Web des prisons. Écarter le Web, ce serait écarter les détenus deux fois plus. Il faut rappeler une chose: les détenus sont toujours appelés à revenir en société. Et l'idée, c'est qu'ils ne perdent pas contact avec la société et les citoyens pendant qu'ils sont en prison. Pourquoi les détenus ne profiteraient-ils pas du Web et du courriel pour favoriser leur réintégration sociale?

### Mais il peut y avoir certaines réticences à faire entrer le Net en prison, pour des raisons de sécurité, par exemple.

Il peut y avoir certaines appréhensions de la part des autorités; mais, dans mon cas, j'ai été encouragé de façon concrète par le ministre de la Sécurité publique, entre autres. À mon avis, pour le Net, comme pour toute autre activité en prison, il faut que cela soit fait dans le but



Un dessin de détenu qu'on retrouve sur le site de *Souverains anonymes*.

de préparer le retour en société. Pour que le Web puisse aider, il faut que ce soit fait dans des activités encadrées. Et encadrer, ça ne veut pas dire censurer ou contrôler, c'est simplement qu'on utilise ces moyens de communication avec une finalité. Par exemple, dans notre site, le détenu est invité à s'exprimer, à montrer son côté plus humain et créateur. En ce sens, le Web peut devenir beaucoup plus intéressant qu'un simple portable dans la cellule d'un détenu.

### D'ailleurs, dans votre projet, les détenus de Bordeaux n'ont pas accès au Net.

Internet n'est pas une fin en soi, ni pour moi ni pour les détenus. Mon but n'est pas qu'Internet soit à la disposition des détenus dans leur cellule, comme ils peuvent avoir leur télé, par exemple. Le site Web de *Souverains anonymes* est réalisé dans le cadre d'une activité avec des objectifs socioculturels, éducatifs, de création et d'expression. Il faut comprendre: ce n'est pas le site Web des détenus de Bordeaux, c'est le site Web de l'émission *Souverains anonymes*. Le site est là pour permettre aux détenus d'exposer leurs créations, leurs paroles, leurs chansons, et les rencontres qu'ils font en prison.

### Qu'est-ce qui a motivé la création d'un site Web pour *Souverains anonymes*?

Après dix ans de radio, je me suis demandé si l'on pouvait aller plus loin, et le Web, c'est la suite logique de ce que je faisais déjà à la radio. Le Web, tout comme la radio, permet à des hommes de passage en prison de sortir un peu, avec l'interactivité en plus. C'est aussi une façon pour les gens de l'extérieur de pouvoir entrer dans les murs, et c'est pourquoi le

site permet une meilleure communication entre ces deux mondes. Le site est donc une initiative personnelle, mais j'ai été encouragé par les autorités de la prison et par différents ministères. J'ai la même liberté pour faire le site Web que pour l'émission de radio.

### En quoi le site de *Souverains anonymes* permet-il l'interactivité entre les détenus et la population en général?

Les gens qui naviguent sur le site ont l'occasion d'écrire aux détenus. Par exemple, il y a une section Quiz-Contact où l'on pose des questions d'ordre général pour tester les gens sur leur culture carcérale; mais aussi des questions fondamentales pour tout citoyen, comme ce qu'ils pensent de la réinsertion sociale, par exemple. Les réponses des citoyens, tout comme celles des détenus, sont ensuite affichées sur le site. J'espère que le site sera le lieu pour tenir des débats entre les citoyens eux-mêmes, et entre les citoyens et les détenus.

### Est-ce qu'il y a d'autres exemples de sites Web de détenus ailleurs dans le monde?

J'en connais un seul autre, en Allemagne. Leur site est entièrement géré par les détenus d'une prison de sentences de longue durée. Je crois que l'utilisation du Web dans ce type de prisons est encore plus justifiée, parce qu'il peut offrir à quelqu'un qui passe dix ou quinze ans en prison une communication plus globale avec le monde extérieur. Bordeaux est une prison provinciale où les sentences ne sont pas longues (six à huit mois, en moyenne) et j'espère que l'initiative Web de *Souverains anonymes* ouvrira la voie à des projets du même genre dans les autres prisons du Québec.

**Article 7 : Les SA ont aussi leur page WEB, « Journal de Montréal », 13  
Décembre 1999**

**Le journal de Montréal.**

**EN LIGNE SUR INTERNET**  
**Les Souverains Anonymes ont aussi leur page Web**

En 1990, Bordeaux devenait le premier établissement de détention au Québec et au Canada à autoriser la présence de micros de radio à l'intérieur des murs pour que les hommes qui y sont enfermés puissent parler librement.

À coups de paroles, de musique, d'émotions, de questions, de créations et de rencontres avec des personnes, les Souverains de Bordeaux disent ce que les murs et l'indifférence réduisent au silence.

Les Souverains Anonymes avaient leur émission de radio, leur album de chansons et voici qu'ils disposent maintenant de leur site Web.

C'est un site surprenant où l'on découvre une réalité parfois dure et où l'émotion et la sensibilité sont omniprésentes. C'est une porte ouverte sur le monde du dehors pour ceux qui sont dedans et une fenêtre pour que ceux qui sont dehors puissent voir ce qui se vit dedans.

Une très belle réalisation dont l'introduction à elle seule vaut le détour.

[Pierre Boisvert](#)



Article 8 : www.taule.com, Libération, 28 Juin 2000

Libération Spécial Multimédia www.libération.press.ma/

Interview de Mohamed Lotfi, journaliste-radio converti au Web "intra-muros" "Faire tomber les murs de l'indifférence"

Mohamed Lotfi quittera le Maroc pour le Québec après un débat en public, en 1982. Il y va pour ciseler sa passion pour le cinéma mais aussi la danse, le théâtre et les arts plastiques. Le coup de foudre pour la radio ne tardera pas à le "happer" et depuis 10 ans, il anime depuis l'intérieur d'une prison canadienne, "Souverains Anonymes", émission pour prisonniers et diffusée par de nombreuses radios communautaires. Il y a encore six mois, Mohamed Lotfi a franchi un pas de plus, un précédent, en introduisant Internet dans les prisons et en "capitalisant" la longue expérience de "Souverains Anonymes", désormais appellation d'un site Internet tout aussi particulier et toujours au service des détenus. "Libé" lui a "mis le grappin dessus" alors qu'il est de passage à Rabat pour un entretien autour de l'espérance qu'il a en ses succès mais aussi ses limites. "Faire tomber les murs de l'indifférence", martèle Mohamed Lotfi, qui, à 40 ans révolus, a ce mérite de ne faire à aucun moment la "grosse tête". Entretien.

Libé. Comment vous est venue cette idée de passer de la radio à Internet et d'intégrer l'univers carcéral?

Mohamed Lotfi: C'est une suite logique. Internet, je dirai plutôt le site des Souverains Anonymes, est la suite logique de l'émission radio. D'ailleurs, à un moment donné, on se dit que cela serait bien d'archiver dix ans de travail sur un site et puis à un moment donné, on se trouve avec plein de connaissances sur Internet et petit à petit, on se dit pourquoi ne pas aller au bout de ce merveilleux moyen et cela a donné finalement beaucoup plus qu'un site d'archives, un site interactif dans lequel détenus et citoyens peuvent correspondre, entrer en discussion. Pour les détenus, ils se sentent un peu moins isolés et d'une certaine manière mieux préparés pour une meilleure sortie.

Pourquoi l'appellation "Souverains Anonymes"?

Je ne peux pas l'appeler "Souverains déclarés". Je rentrerais en compétition avec de vrais souverains. En fait, c'est un jeu avec les mots.

C'est un titre poétique d'abord et comme cela je laisse les gens l'apprécier à leur manière. Si l'on rentre dans les détails, on peut dire "anonymes" parce que les détenus sont des personnes anonymes et pourquoi ne pas ajouter un peu de philosophie pour dire que ce n'est pas parce qu'on est anonyme

qu'on n'est pas un peu souverain de soi-même, de son destin. C'est tout. Quelle a été la réaction des autorités à votre projet?

Quand même il y a eu l'expérience de l'émission radio depuis 10 ans. Cette expérience a préparé très bien le projet. Non seulement je n'ai pas eu de difficultés mais j'ai eu beaucoup d'encouragements autant pour l'émission radio, il y a des hauts et des bas surtout au début, que pour le site. Il faut aussi dire que le site, je le contrôle complètement moi-même. C'est encore mieux, j'ai le site chez moi, je le conçois, le mets à jour...

À partir du moment où j'ai eu les subventions que j'ai demandées de la part des autorités, pas n'importe qui quand même, ministres et autres autorités politiques, je suis très bien avec le projet, je le poursuis.

Est-ce qu'on pourrait imaginer un jour les prisonniers en contact direct avec l'outil informatique?

Ils sont en contact direct dans la mesure où cela se fait à l'intérieur d'une activité socio-culturelle qui s'appelle "Souverains Anonymes" qui est une émission radio et à l'intérieur de cette émission-là, il y a l'activité Internet. Les détenus, quand ils reçoivent des correspondances, ils les reçoivent directement et ils répondent directement.

Quand, parmi les détenus, je tombe sur certains qui sont connaisseurs, je leur permets d'utiliser l'ordinateur.

Il n'y a plus de barrière entre détenus et pas détenus. C'est une activité organisée et il faut qu'elle ait un but. Il est à la fois culturel, éducatif. Internet, ce n'est pas uniquement le

maximum en terme d'épanouissement personnel. Cela leur a permis de rencontrer des personnes qui nous manquent par ce qu'elles disent mais aussi qu'on manque. Le détenu n'est pas le passé à entendre des réponses. Il est là aussi pour parler de lui.

Vous pouvez nous dire deux mots sur le financement de ce projet?

En prison, il y a un fonds des détenus. C'est un concept d'ailleurs intéressant à importer. L'argent est constitué à partir du travail des détenus. Cet argent-là leur revient en forme d'activités. C'est comme cela que je suis payé.

Les prisons marocaines connaissent également une grande ouverture. Pensez-vous qu'une telle expérience est transposable au Maroc?

Ce serait plutôt à moi de vous poser la question! Mais je sais qu'un tas de choses évolue chaque fois que je viens ici. Je sais qu'il y a des artistes qui ont pu se rendre dans certaines prisons pour amuser les détenus. Maintenant, la question la plus importante à mon avis est de savoir si on peut aller plus loin que cela et parler de réinsertion sociale, de baisser le ton, de réviser, une vraie école et pas quelques cours, parler aussi de communication. Moi, je dis que tout est possible d'autant plus qu'on est en train de traverser une période d'optimisme et d'espoir. Je ne suis pas un nihiliste, ni un pessimiste et surtout pas un cynique.

Avez-vous essayé des contacts dans ce sens?

J'ai fait un premier contact par téléphone et j'ai senti ce genre de procédures trop bureaucratiques et tout ça et j'ai assez d'expe-

rience pour savoir que, quand je parle à quelqu'un, si les choses vont avancer ou non. Mais il faut dire que c'était dans une autre époque...

Restons optimistes. Qu'en est-il de vos projets?

Avant d'arriver au Maroc, il y a un dilemme qui m'a proposé de publier un livre à partir de tout ce qui a été écrit comme poésie à l'intérieur des "Souverains Anonymes".

Et pour le site?

Je travaille sur la promotion du site un peu partout dans le monde. Le prochain projet sera éventuellement avec le Cameroun où une association a découvert le site et voudrait créer quelque chose de semblable. Les contacts sont déjà faits et la balla est dans le camp des autorités québécoises et éventuellement camerounaises, plus tard. Est-ce que cela peut arriver au Cameroun et par la suite un peu partout en Afrique? Mais il faut savoir que la prison au Québec, au Maroc et au Cameroun, ce n'est pas tout à fait la même chose. Une prison cependant même avec du champignon, ça reste une prison même si je parle au niveau des modalités, de la manière. Il faudra adapter les choses selon les coutumes. Pour conclure, je dirai que l'Internet pour l'Internet, cela ne veut rien dire. C'est un outil de solidarité. Si on crée pas cette solidarité, ça ne vaut pas de la M...

Maintenant, je pense au sujet de la prison, s'il peut au moins faire tomber un peu les murs et surtout les murs du silence et de l'indifférence, ne serait-ce que cela, il aura existé pour quelque chose.

Propos recueillis par MOHAMMED BOUDARHAM



maximum en terme d'épanouissement personnel. Cela leur a permis de rencontrer des personnes qui nous manquent par ce qu'elles disent mais aussi qu'on manque. Le détenu n'est pas le passé à entendre des réponses. Il est là aussi pour parler de lui.

Vous pouvez nous dire deux mots sur le financement de ce projet?

En prison, il y a un fonds des détenus. C'est un concept d'ailleurs intéressant à importer. L'argent est constitué à partir du travail des détenus. Cet argent-là leur revient en forme d'activités. C'est comme cela que je suis payé.

Les prisons marocaines connaissent également une grande ouverture. Pensez-vous qu'une telle expérience est transposable au Maroc?

Ce serait plutôt à moi de vous poser la question! Mais je sais qu'un tas de choses évolue chaque fois que je viens ici. Je sais qu'il y a des artistes qui ont pu se rendre dans certaines prisons pour amuser les détenus. Maintenant, la question la plus importante à mon avis est de savoir si on peut aller plus loin que cela et parler de réinsertion sociale, de baisser le ton, de réviser, une vraie école et pas quelques cours, parler aussi de communication. Moi, je dis que tout est possible d'autant plus qu'on est en train de traverser une période d'optimisme et d'espoir. Je ne suis pas un nihiliste, ni un pessimiste et surtout pas un cynique.

Avez-vous essayé des contacts dans ce sens?

J'ai fait un premier contact par téléphone et j'ai senti ce genre de procédures trop bureaucratiques et tout ça et j'ai assez d'expe-

rience pour savoir que, quand je parle à quelqu'un, si les choses vont avancer ou non. Mais il faut dire que c'était dans une autre époque...

Restons optimistes. Qu'en est-il de vos projets?

Avant d'arriver au Maroc, il y a un dilemme qui m'a proposé de publier un livre à partir de tout ce qui a été écrit comme poésie à l'intérieur des "Souverains Anonymes".

Et pour le site?

Je travaille sur la promotion du site un peu partout dans le monde. Le prochain projet sera éventuellement avec le Cameroun où une association a découvert le site et voudrait créer quelque chose de semblable. Les contacts sont déjà faits et la balla est dans le camp des autorités québécoises et éventuellement camerounaises, plus tard. Est-ce que cela peut arriver au Cameroun et par la suite un peu partout en Afrique? Mais il faut savoir que la prison au Québec, au Maroc et au Cameroun, ce n'est pas tout à fait la même chose. Une prison cependant même avec du champignon, ça reste une prison même si je parle au niveau des modalités, de la manière. Il faudra adapter les choses selon les coutumes. Pour conclure, je dirai que l'Internet pour l'Internet, cela ne veut rien dire. C'est un outil de solidarité. Si on crée pas cette solidarité, ça ne vaut pas de la M...

Maintenant, je pense au sujet de la prison, s'il peut au moins faire tomber un peu les murs et surtout les murs du silence et de l'indifférence, ne serait-ce que cela, il aura existé pour quelque chose.

Propos recueillis par MOHAMMED BOUDARHAM

(Suite)

MERCREDI 28 JUIN 2000 - N° 2897 - PRIX MAROC : 2 DH - PRIX FRANCE : 5 FF

# Libération

DIRECTEUR : Mohamed ELYAZGHI

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Mohamed EL GAHS

Interview de M. Lotfi

## Le journaliste marocain de radio.taule.com

Depuis une dizaine d'années, Mohammed Lotfi, journaliste marocain vivant au Canada, anime *Souverains Anonymes*, une émission radiophonique faite par et pour des prisonniers et diffusée sur un grand nombre de radios communautaires aussi bien au Canada que dans d'autres pays. A objectif socio-éducatif, *Souverains Anonymes* vise à rendre la prison moins intolérable et à aider les détenus à garder contact avec le "monde libre". Mais, au-delà, il était aussi question de partager plusieurs expériences, celles de milliers de détenus et des centaines de célébrités qui se sont succédé dans le studio de *Souverains Anonymes* et évidemment une grande audience qui a fini par montrer un grand intérêt à toutes ces voix d'"outre-murs". Toute cette expérience, Mohammed Lotfi a décidé de la perfectionner en "basculant" le tout sur Internet. Un site géant où sont consignées toutes les archives de l'émission et pas uniquement que cela.

En opérant cette "cyber-mise à niveau", Mohamed Lotfi a permis aux détenus avec qui il travaille de disposer d'un autre moyen d'expression et de communication avec l'extérieur. En plus de l'émission, le site [www.souverains.qc.ca](http://www.souverains.qc.ca) / leur permet de correspondre avec le monde entier, recevoir des courriers électroniques et en envoyer tout en ayant la possibilité d'accéder aux énormes bases de données dont regorgent le Web pour les besoins de leurs activités et leur épanouissement. Mohamed Lotfi, à 40 ans,



nous dira que ce n'était pas l'Internet pour l'Internet qui comptait mais plutôt l'usage qui en était fait. Pour lui, si le réseau parvenait à aider à rompre les "murs de l'indifférence", ce serait plus qu'assez sinon cela ne vaudrait pas... la peine. Et au vu de l'état d'avancement de l'expérience qu'il mène depuis 6 mois, les choses semblent plutôt le confirmer dans cette option. En visite au Maroc, Mohamed Lotfi a accordé à "Libé" un entretien dans lequel il revient sur l'expérience de *Souverains Anonymes*, l'émission mais aussi la version Web. On a évoqué également avec lui le financement de son projet, les diverses réactions qui l'ont accompagné et une éventuelle transposition de cette expérience dans d'autres pays du monde avec toutefois ce constant rappel de Lotfi: "Même si on y sert du champagne, une prison restera toujours une prison"...

MBD  
Lire "Spécial Multimédia" p6

## Article 9 : Hymne à la liberté, Montréal Campus, 1997

MONTREAL CAMPUS

Les Souverains anonymes

# HYMNE À LA LIBERTÉ

Chaque semaine, des détenus de Bordeaux mettent leur créativité en commun pour créer l'émission de radio *Souverains anonymes*. Une émission remplie de musique qui, avec la complicité de quelques artistes, se transforme tranquillement en disque.

L I L I M A R I N

majorité de la population bordelaise l'écoute régulièrement.

Voyant le potentiel créatif animant ces hommes qui sont de passage à Bordeaux, Mohamed Lofti leur a proposé un concours de poésie et de chanson il y a quatre ans. La réponse a été plus que positive: à ce jour, le réalisateur a compilé plus de 400 textes et quelque 120 chansons, tous créés à l'intérieur des murs. «Les gars qui sont ici, c'est pas toutes des sardines! prévient Louis, un des Souverains. Dans le studio, ils n'ont pas de

passé, mais ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de talent.»



Mohamed Lofti, réalisateur de l'émission, dirige un chœur qui figurera sur l'album *Libre à vous*.

«Après, si on veut, on peut rajouter de l'instrumentation et des

mérite.» Les pièces sont de genres différents — *can rock res-*

nière note de *Il faut que je te dise*. Réciproquement, les détenus apprécient grandement cette visite inhabituelle. «On a la chance de rencontrer des artistes à qui on aurait jamais eu la chance de parler autrement», déclare un Souverain aux aspirations de chanteur.

### Évasion musicale

Quand il s'agit de l'émission de radio et du projet de disque, tous les Souverains ont leur mot à dire.

«On oublie qu'on est à Bordeaux. C'est une forme d'évasion», exoli-

PHOTO ARNO BARSCHET



## Article 10 : Mohamed Lotfi par Pierre Vallière, Vie Ouvrière, 1990



PHOTO PIERRE MOZANI



PHOTO PIERRE MOZANI

## MOHAMED LOTFI: DANSEUR, COMÉDIEN, PEINTRE, CINÉASTE, JOURNALISTE

PIERRE VALLIÈRES

D  
E  
S  
S  
I  
C  
E  
SV  
O  
J  
U  
I  
L  
L  
E  
T  
1  
9  
9  
0

**P**arce qu'il ne peut absolument pas tolérer l'injustice, **Mohamed Lotfi** est, depuis sa jeunesse, un artiste polyvalent, exigeant, profondément engagé auprès des opprimés de ce temps. Sans faire de compromis, sans rechercher de subventions ni même la moindre reconnaissance publique, il agit à petite échelle, ou plutôt à échelle humaine, sans jamais tenter d'observer de haut ceux et celles dont il exprime, par la peinture, la radio, ou le cinéma, l'impératif besoin d'échapper à l'humiliation.

Dans son art comme dans sa vie, **Mohamed Lotfi** privilégie d'abord quatre «causes»: la libération de la Palestine, les sans-abris, les prisonniers et prisonnières, les artistes insurgés (comme Gilbert Langevin, Patrick Straram, Gaston Miron...).

### LA PALESTINE

Presque toute son oeuvre picturale est consacrée à la Palestine. Depuis 1984, il a tenu une quinzaine d'expositions, dont une en novembre 1986, dans le cadre d'une levée de fonds pour la construction de l'hôpital Chatilla au Liban. Un mois auparavant (octobre 1986), une exposition-solo des oeuvres de **Mohamed Lotfi** à l'École des Hautes Études Commerciales (H.E.C.) avait été interdite 24 heures à peine après son ouverture, à la suite de pressions politiques pro-israéliennes.

Ce geste de censure, à l'encontre d'une exposition tout entière dévouée aux victimes de la guerre au Moyen-Orient, avait soulevé l'indignation de nombreux artistes ainsi que des groupes voués à la défense des droits humains au Liban, en Palestine et en Israël. L'affaire fut portée devant la Commission québécoise des

droits de la personne qui, étrangement, au lieu de privilégier la liberté d'expression de l'artiste, reconnu à la direction des H.E.C. le droit «privé» d'accrocher ou de décrocher à sa guise une exposition! Pourtant, l'exposition de **Mohamed Lotfi** avait bel et bien été acceptée par écrit par Mme Cécile Quesnel, coordonnatrice de la galerie des H.E.C. Comme quoi, les droits d'un artiste engagé sont peu de chose au regard de ceux de certains groupes de pression. Pourtant, si les toiles exposées avaient constitué un hommage à Israël, les H.E.C. n'auraient sans doute jamais pris le risque de soulever la colère des partisans de l'État hébreu.

### LA RADIO AU SERVICE DES SANS-VOIX

Depuis quelques années, **Mohamed Lotfi** consacre le plus clair de ses énergies à la radio communautaire, où il a dévelop-

